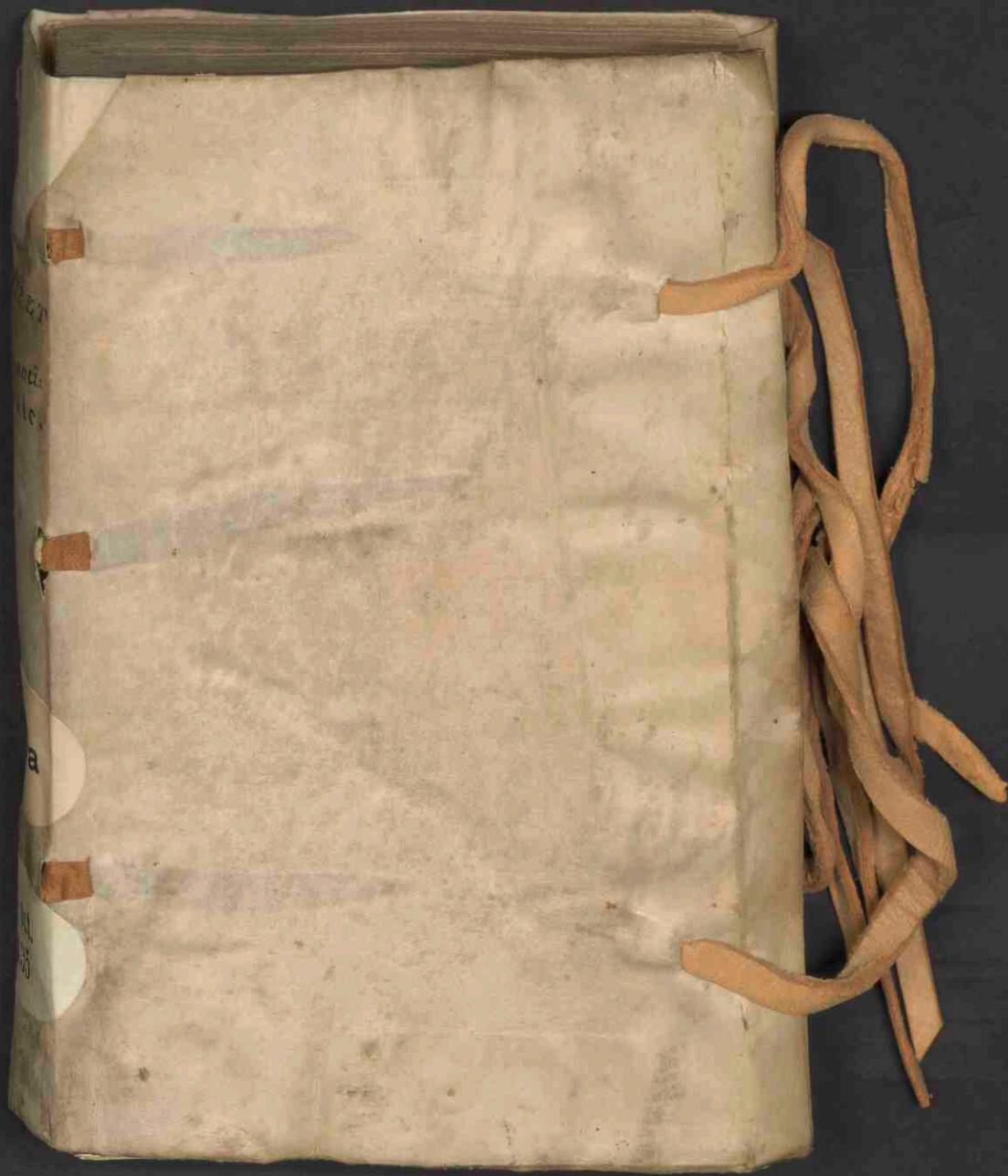




La necromance papale faite par Dialogues, en maniere de deuis.

<https://hdl.handle.net/1874/456782>



**Dit boek hoort bij de Collectie Van Buchell
Huybert van Buchell (1513-1599)**

Meer informatie over de collectie is beschikbaar op:

<http://repertorium.library.uu.nl/node/2732>

Wegens onderzoek aan deze collectie is bij deze boeken ook de volledige buitenkant gescand. De hierna volgende scans zijn in volgorde waarop ze getoond worden:

- de rug van het boek
 - de kopsnede
 - de frontsnede
 - de staartsnede
 - het achterplat

**This book is part of the Van Buchell Collection
Huybert van Buchell (1513-1599)**

More information on this collection is available at:

<http://repertorium.library.uu.nl/node/2732>

Due to research concerning this collection the outside of these books has been scanned in full. The following scans are, in order of appearance:

- the spine
- the head edge
- the fore edge
- the bottom edge
- the back board

P. WILLE 37
in

Necromantii

Paradise.

Rariora

E. oct.

435



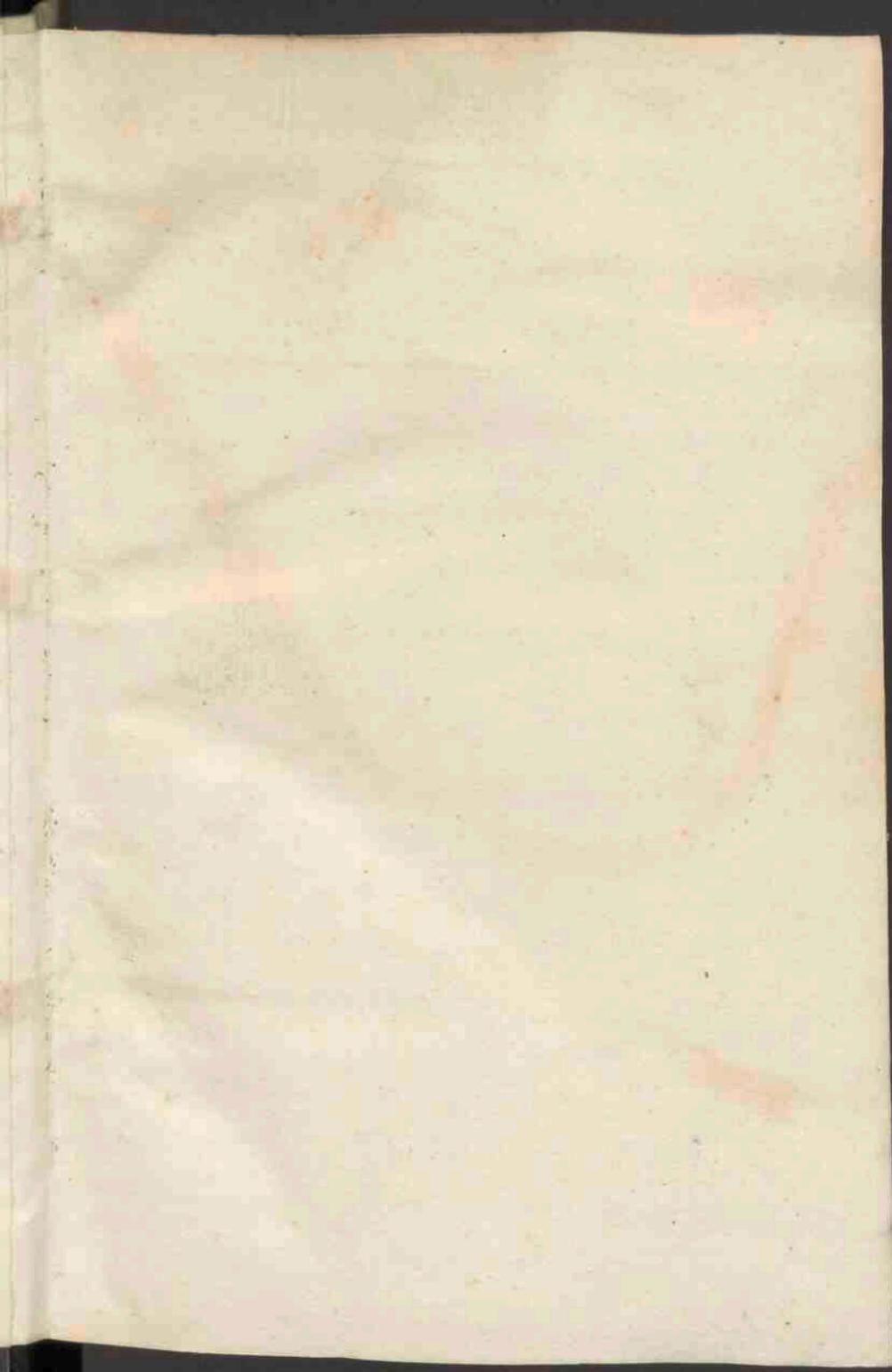


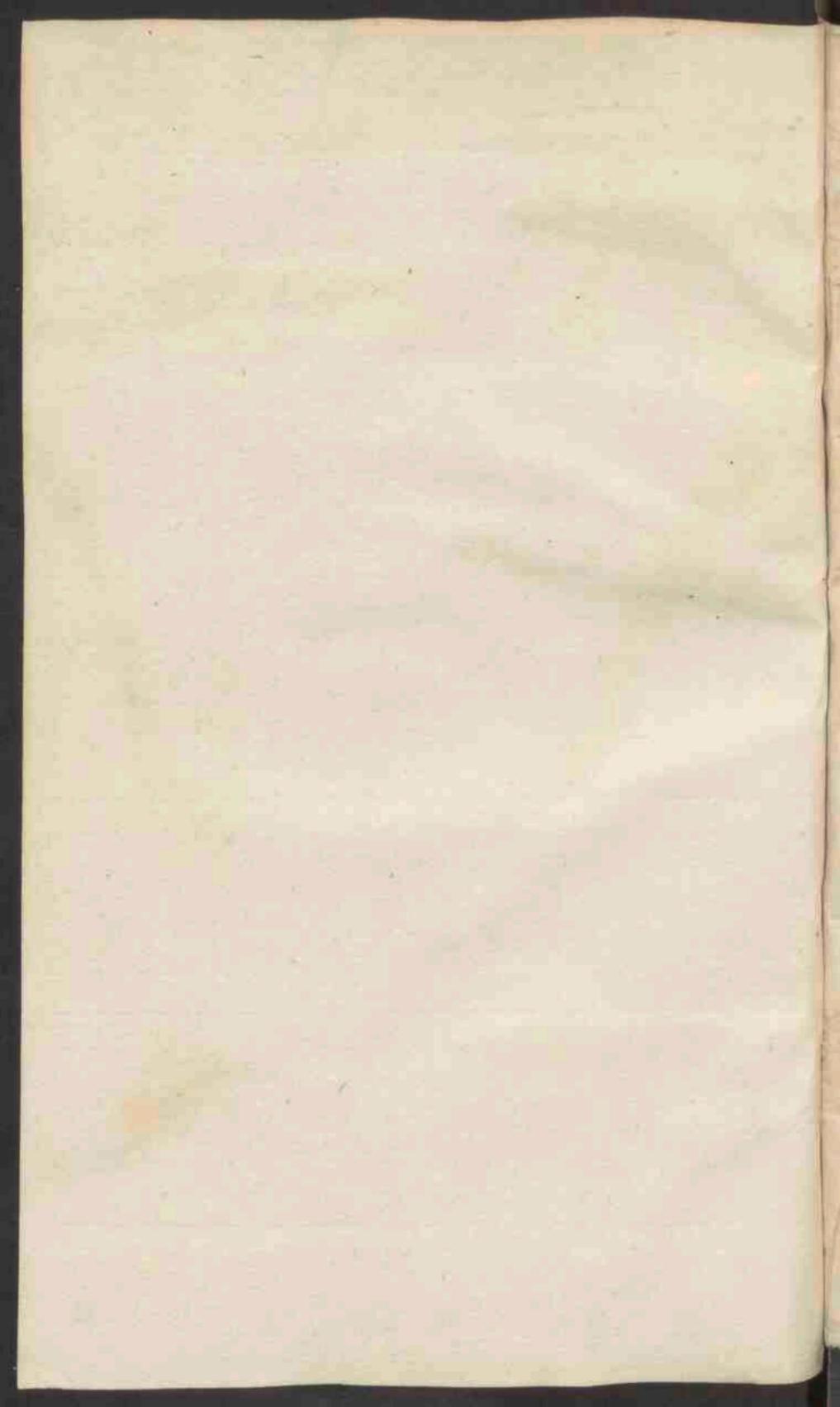


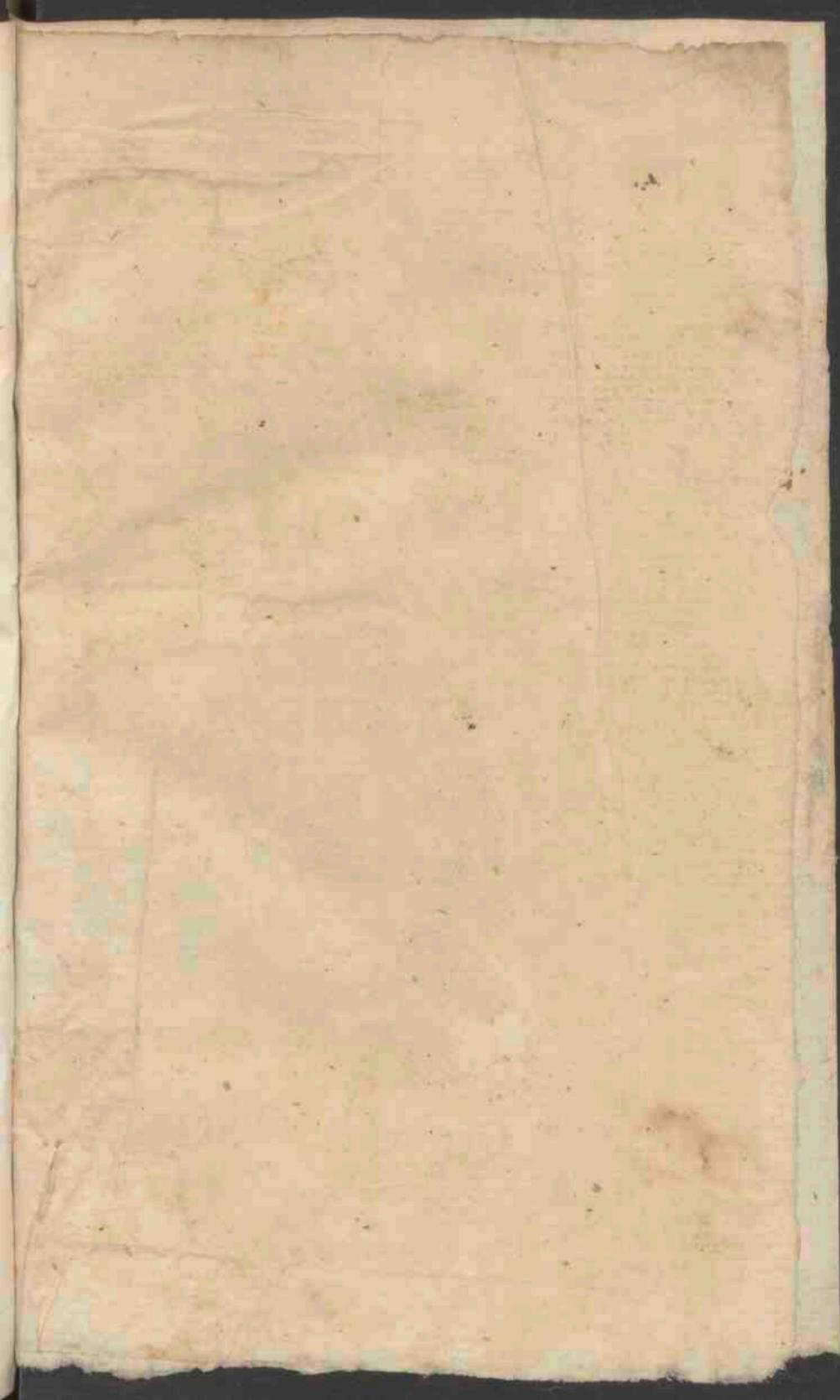


E. oct.
435

Rariora







435-

RARIORA.

LA NECRO- MANCE PAPALE FAI- te par Dialogues, en maniere de deuis.

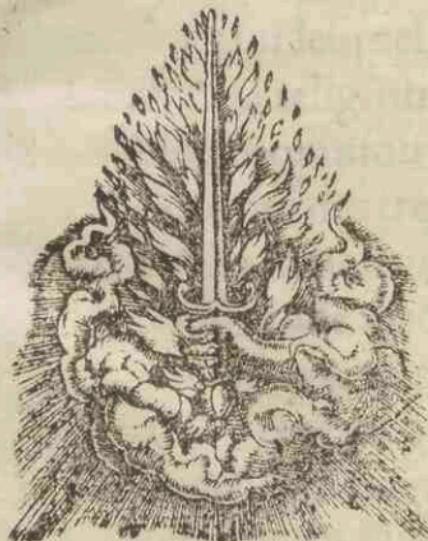
Par Pierre Viret.

En la fin sont adicustées deux Tables.

Ex dono Bubbius.

PACEM IN TERRAM

NON VENI VIT MIT TERRAM



SED GLADIVM. MATTH. X.

M. D. LIII.



LA NIEGRO

2019-2020 Catalog

九月

卷之三

DE LA MATIERE
traitée en la Necromance Papa-
le, & de la maniere & de l'ordre
tenuz en la tractation d'icelle, &
des causes & raisons de ceste tra-
ctation & du tiltre du liure.

ENtre les autres erreurs in-
finiz, sur lesquelz la doctri-
ne & la religion papale est
fondée, la fausse opinion du retour
& des apparitions des trespasséz, en
laquelle les hommes ont esté in-
duitz, par la fausse doctrine des
faux prophetes, a grandement ser-
uy aux autheurs d'icelle, pour la
confirmation des ditz erreurs, &
principalement du Purgatoire, &
de la Messe, & de tous les autres a-
bus, cōmis autour des mortz. Pour

ceste cause, en escriuant de ces abus, i'ay non seulement proposé & promis d'escrire, de celle fausse opinion, pour en retirer ceux qui y sot encore abusez, mais ay aussi quant & quant mis la main à la besongne, pour confermer d'auatage les matieres desia traitées par moy à ce propos des trespassez, aux quatre dialogues contenuz aux quatre parties de noz disputationes chrestiennes, appellées les Enfers, la Physique papale, l'Office des mortz, & le Requiescat in pace de Purgatoire. Or ia soit qu'il y ait desia assez long temps, qu'vne partie de ceste besongne appartenante aux apparitions des mortz, a esté faite: ce neantmoins ie nel'ay pas encore mise en lumiere, attendant tousiours que ieuf-

ieusse le temps de paracheuer le reste. Mais les empeschemés que i'ay eu,tat à cause du ministere,auquel Dieu m'a appellé en ló Eglise,que des autres ouurages,apres lesquelz i'ay este' occupé,m'ont retardé iusques à present,de parfaire l'œuvre du tout. Et combiē que ie n'aye en core totalementacheué ce que ie ay proposé d'escrire à ce propos,& que nel'aye du tout mis & dispo-
fé en l'ordre que i'ay delibéré l'or-
donner:toutefois,estat sollicité de
ceux qui desiroyent profiter en ce
qui en estoit desia fait,en attēdat le
reste, i'ay bié voulu mettre en auat
ces dialogues,auxquelz ie traite la
matiere,en telle maniere & en tel
ordre,que quād ie n'yadiousteroye
rien autre que ce qui est cōtenu en

iceux, il pourroit suffisamment sa-
tisfaire à tous ceux, qui se conten-
tent de l'authorité & tesmoignage
des sainctes escritures, & des do-
cteurs anciens de l'Eglise. Car auāt
que passer plus outre, en la deducti-
on de ceste matiere, i'ay bien voulu
deduire en premier lieu, ce que i'en
pouuoye testifier par la parole de
Dieu, & les docteurs de l'Eglise: afin
que les lecteurs fussent deuant tou-
tes choses resoluz par icelle de ce
qu'ilz en doyuent croire & tenir.
Voila que ie traite & propose, pour
le presēt. Et pourtāt que plusieurs
adioustant plus de foy aux fables
controuuées par les hommes, & al-
leguées pour preuues & confirma-
tions de telles resueries & telz a-
bus, i'ay proposé de mettre en auāt
les

les principales que les Papistes ayēt
& qu'ilz veulēt approuuer par au-
theurs & tesimoings plus authéti-
ques, & de respondre à telles allega-
tions, & monstrer la grande vanité
qui y est, & aux autheurs desquelz
elles sōt prinses. Et pour mieux de-
duire toutes ces choses par ordre,
& plus clairement, i'introduis pre-
mierement vn caphard sophiste &
grād reueur, pour soustenir la faus-
se doctrine papale touchant ceste
matiere, & le nomme Bonauentu-
re, pource que c'est vn nō assez cō-
mū aux cōuentz des caphardz, sin-
gulieremēt des cordeliers. I'adiou-
ste à ce mōsieur nostre maistre frē
Bonauanture, vn messire André,
curé, qui craint biē aussi de sa part,
que le feu des forneaux de purga-

toire ne soit esteint, & que sa cuisi-
ne n'en deuienne aussi plus froide.
I'oppose à ces deux cy vn Theodo-
re, representant la personne d'un
vray docteur & ministre de l'Euan-
gile, & vn Gelase, representat la per-
sonne d'un maistre d'escole. Ie bail-
le à Theodore, l'office de traiter les
maticres les plus graues & plus hau-
tes: & assigne à Gelase les plus legie-
res & plus ioyeuses, cōme plus con-
uenātes à son nom, qui signifie pres-
que autant cōme riāt ou ioyeux:
& celles semblablement qui sont
prisées des lettres humaines, com-
me plus prochaines de sa professi-
on. Cependant que ceux cy dispu-
tent entre eux, Simcon & Nicolas
les escoutent, comme auditeurs, &
proposent leurs doutes & dificul-
tez

E P I S T R E.

tez, cōme disciples, pour en auoir les resolutions. Mais Simeon repreſēt la personne d vn homme plus rassis, & plus modeſte, & plein de plus grande crainte de Dieu, & Ni colas celle d vn chrestiē plus brusque, plus efuanté, & plus desbridé en paroles: combié que tous deux desirēt instruction. Voila quāt à la nature & proprieté des personna- ges. Quāt au tiltre general, de toute ceste œuvre, ie l'appelle premiere- mēt Necromance, qui signifie diu- natiō ou prophetie par les mortz, cōme il sera encore touché en vn autre lieu aux Dialogues mesmes, pource que ceste fauſſe doctrine Pa- Pale du retour & des apparitiōs des mortz, est cōme vne efpece de Ne- cromance. Et pource ie y adiouste

A 5

Papale. Car comme les anciens Ni
cromanciens estoient d'opinion,
qu'ilz faisoyent venir parler les
mortz à eux par leur magie & for
celerie, pour estre informez pari
ceux des choses qu'ilz desiroyent
sauoir: Aussi les Papistes sont d'o
pinion, que les trespassez retour
nent, & qu'ilz s'apparoissent à eux.
Et adioustent plus de foy, à ce qui
leur est reuelé & annoncé, souz l'o
bre de telles illusions, qu'au tesmoi
gnage de Iesus Christ, & de tous les
Patriarches, Prophetes & Apostres
qui nous est rendu & testifié aux
saintes Escritures, en sorte qu'vne
grande partie de leur religion, n'a
autre fondement, que telles fables
& telles illusions diaboliques: la
quelle superstition & sorcelerie est
telle-

tellement imprimée au cœur de plusieurs, qu'il est fort difficile de l'arracher d'iceux, & presque impossible, aux lieux mêmes, auxquelz l'Evangile a été presché purement & publiquement desia dés long temps.

LE SOMMAIRE DV PRE-
mier Dialogue, de la Necromance pa-
pale.

Ce Dialogue, qui fert d'entrée, à la déduction des matières que l'ay délibéré de traiter à présent, déclare comment ceux qui veulent estre tenuz pour pasteurs & ministres de l'Eglise, sont affectionnez envers ceux qui suivent la vérité de l'Evangile, & quelle haine ilz leur portent, en quel dedaing ilz les ont, & cōbien ilz sont prompz à les iuger herétiques, & quel desir ilz ont de leur mort, & quel zèle ilz ont à la cuisine, & à leur ventre. Il y est semblablement fait mentiō du moyen qu'on doit tenir aux differens suscitez pour cause de la religion, & aux disputations & conférences qui se font tou chāt ceste matière. Et puis il est parlé sur ce propos des suffrages & bien-faiz pour les trespassez, & de la matière qui doit estre traitée en ces dialogues, & des fallaces & tromperies commises souz le nom & tiltre des retours & apparitions des mortz, & de la difference des chantreries des prestres, pour les mortz, & des enchan-

temens des Necromanciens. Item du soing des pou-
ures, de la prison perpetuelle de Purgatoire, & de la ma-
niere de se mettre en bon estat, selon la doctrine des
prestres & des moines : de l'almanach des chirurgiens
& des prestres, & de la religion conuertie en gaing, &
du moyen pour estre estimé bon parrochien des curez;
de l'espreuve que les Chrestiens doyuent faire de tou-
tes choses, & du deuoir qu'ilz ont à rendre raison de
leur foy : de l'office des Pasteurs : du dangier & de la
souspeçon qu'il y a aujourdhuy à parler de Dieu & de
sa parole: de la contrarieté des doctrines: des offrandes
pour les ames: des mauuais propos, pleins d'infidélité,
que plusieurs tiennent touchant l'autre vie: de la descé-
te aux enfers, selon les poetes & les magiciens: de l'af-
furance de la doctrine Chrestienne: des ieux & moque-
ries contre Dieu: de la defence de s'addresser aux
mortz, & s'enquerir d'eux, & de l'estat des viuans
& des mortz, & des mortz ressuscitez par miracle.

Je ne feray pas expresse mentio aux sōmairies,
des passages des saintes Escritures, qui se-
ront deduitz & exposez en ces dialo-
gues, pour ce que cela se pourra fai-
re en vne table expressément
faite sur cela, comme il a
desja esté fait aux
autres dialo-
gues des
mortz.

LE PREMIER DIALO-
gue de la Necroimance papale.

13

Bonauenture.

André.

Simeon.

Theodore.

Gelase.

Nicolas.

Bonauenture.



I i'eusse pensé trouuer
icy telle compagnie,
ie n'y eusse ja mis le
pied. A N. Ne moy
pareillement. B O. Il
me prend quasi enuie
de faire comme faint

S. Iean.
Cerinthe
heresique.

quand il trouua Cerinthus l'heretique aux bains. S I. Que feit-il? B O. Sainct Irenée, Iren. ad-
ce bon ancien Euesque de Lyon, qui a esté pro- uer. heres.
chain de l'aage des Apostres & des disciples de lib. 3. c. 3
Iesus Christ, tesmoigne, qu'il y auoit encore Euseb. hist.
des Chrestiens de son temps, qui auoyent ouy ecclesi. li.
dire à saint Policarpe, disciple de saint Jean 4. c. 14.
l'Euangelite, qu'vne fois saint Iean estant en Policarpe.
la cité d'Ephese, entra aux bains, pour se lauer:
mais quand il y veit l'heretique Cerinthe, il s'é-
sortit soudainement dehors, & s'en alla sans se
baigner ne lauer, disant, Fuyons d'icy, afin que

les bains, auxquelz Cerinthus, ennemy de vérité, se baigne, ne nous tombent dessus.

S I. L'enten maintenant l'histoire, mais ie n'enten pas bien encores à quel propos vous nous mettez cest exemple au deuant. Entendez vous qu'il y ait des heretiques ceans?

B O. Mais en doutez-vous? Je suis esbahy si vous tenez Theodore & Gelase pour bōs Chrestiens & Catholiques. Ne sauez vous pas bien qu'ilz sont heretiques & schismatiques, & que ilz se sont diuisez de l'vnion de la sainte Egliſe Romaine? & qu'ilz ne cessent d'enseigner tous les iours doctrines scandaleuses, & contraires à la sainte foy catholique? Je suis esbahy de vous, messire André, que vous ne mettez plus grand' peine, à chasser ces loups, de vostre troupeau. Je suis esbahy comment vous pouez iamais avoir repos, que vous ne les ayez fait brusler tous vifz, & lvn & l'autre. Car c'est vostre office, de solliciter contr'eux, pour endaffaire le pays, veu que vous estes le curé, & le

Ezech. 3. pasteur de ce peuple, & celuy qui en aura à redre conte, au iour du iugement. Car si vous n'y mettez ordre en brief, vous serez tout esbahy, que vous vous trouverez curé sans cure, & pasteur sans bresbiz. Et puis, quand voz bresbiz seront perdues, vous verrez quelle laine & quel laist vous entirerez. Car vous auez là Theodore, vn prescheur dessouz la cheminée, qui met

met le feu en vostre parc, de tous costez, & qui corrompt l'entendement, de tous ceux qui luy prestant l'oreille, qui ne sont desia pas en petit nombre. Et d'autre part, pour ruiner du tout, & plus soudain toute vostre eglise, vous auez Gelase, qui a la charge des escoles, le plus pestilent heretique, que vous pourriez trouuer. Car il ne laisse enfant qu'il n'empoisonne de sa fausse doctrine, & auquel il ne baille le venin, souz le miel. A N. Je cognoy cela, trop plus que ie ne voudroye. Car i'en sen le dommage, le premier: mais que voulez-vous que i'y face? Je n'y peux plus remedier. I'ē ay fait tout ce que il m'a esté possible, mais tout mō labeur y a peu proffité.

T H. Noz gens se sont bien tost apper-
ceuiz de nous, Gelase. I'oy desia les plaintes
qu'ilz en font, avec nostre hoste, G E. Je les
oy bien aussi. Ilz ne se feignent point. Ilz de-
clairent ouvertement la source de leur mala-
die, & en quel endroit le mal les tient. Ilz don-
nent assez à entendre que le soing des ames ne
les sollicite point beaucoup, & qu'ilz n'ōt point
tant de crainte du salut des brebiz, que de leur
laiet & de leur laine. T H. Il est vray: mais
il faut que ie leur responde vn mot. Il me sem-
ble, frere Bonaventure, que vous auez grand
tort, de nous condamner, & de nous comparer
à Cerinthe, ainsi que vous faites, auant que vous

nous ayez ouyz. Car nous ne sommes ny Cerinthe, ny vous saint Jean l'Euangeliste : mais ie pense, quand tout sera bien consideré, que nous nous trouuerons plus loing des heresies de Catinthe, que vous n'approcherez de la doctrine & sainteté de S. Iean . Parquoy ie vous voudroye bien prier, que vous vous monstrissiez plus sobres & plus modestes en paroles, sans nous diffamer tant outrageusement : n'avez point peur que la maison ruine sur vous, à cause de nostre presence. Car si vous n'y apportez point plus d'heresies que Gelase & moy , elle sera assez nette de telle ordure, G E. Il me semble que cest grand dommage, frere Bonaventure, que vous n'avez esté mareschal, ou fondeur, ou alchymiste. Car vous eussiez bien soufflé le charbon : vous n'eussiez pas laissé estendre le feu en la fournaise : mais si vous ne prenez garde à voz affaires , vous estes en plus grād dangier, que vous ne pēsez. B O . Comment donc? G E. Je crain fort, qu'en brief la gorge ne vous brusle. Car vous y avez toujours le feu & les fagotz. B O. Nous avez vous icy appelez, Simeon, pour nous faire brocader & outrager: N I. Je crain, Gelase, que vous ne gastez tout nostre ieu. Je vous prie, ayez vn petit de patience. Car ie doute, que vous ne faciez monter sur l'asne monsieur le curé, & frere Bonaventure , & qu'ilz ne s'en retournent

uent par despit. G E. N'ayez la crainte de cela. Il seroit à craindre, s'ilz auoyent disné: mais ilz ne sont pas tant choleres, ne tant despitueux, ny l'vn ny l'autre, qu'ilz se veulent despitier contre leur ventre & leur disner. Pensez vous que telz personnages soient semblables aux petis enfans, qui se despitent contre leur esquelle, & qui laissent de mäger leur souuppe par despit? S'ilz sont grans zelateurs de sainte mere eglise, ilz le sont encore plus de la cuifine. Car ilz courroyét & l'vn & l'autre, trois lieues loing comme vn brachet, à l'odeur de la fumée d'vne souuppe, pour auoirvne repue franche. N I. Parlez plus bas, afin qu'ilz ne le oyent. G E. Il n'y a point de dangier, puis que c'est deuant disner. Ilz n'ont garde de faire cest auantage à nostre hoste, de se tant indigner, qu'ilz en laissent le disner. Ilz ne s'esmeuuet pas pour si peu de cas. Ilz endureroyét plu stost en vn besoing, qu'on leur craschast contre le visage, cōme Aristippus le philosophe l'endura de Denys le Tyrā sans se point indignier, mais il dit, Si les pescheurs sont contens de eſtre arroufez d'eauē marine, pour auoir vn gouio, qui n'est qu'vn petit poisson, pourquoy n'endureroy- ie d'estre mouillé d'vn petit de craschast, quin'est qu'vn petit d'eauē salée, pour prendre vne grosse Balaine? Il estoit content de tout endurer, pour estre bien entretenu en

*Outrage
de Denis
le tyran.
Patiēce de
Aristippe.*

la cuisine & en la cour du Tirā: mais ceux-cy endureroyēt d'auantage, voire du broet chaut, auant qu'on lespeut chasser de la cuisine. B O. Qu'est ce que Gelase marmotte là, avec Nicolas? Ces façōs de faire ne me plaisent point. G E. Ne vous eschauffez point, mōsieur nostre maître. Si vous voulez bié que nous enduriōs, que vous nous appeliez heretiques, & que vous nous iettiez au feu à tout propos, ne pouez vous pas souffrir, qu'on vous arrouse d'un petit d'eau beneite de cour? Mais vous auez tant accoustumé, que tout le monde vous adore, que vous ne pouez souffrir le moindre mot du mōde, si on ne vous chatouille tousiours les oreilles, de paroles plaisantes: mais commencez un petit de bonne heure, à vous accoustumer d'en ouyr des autres. Commencez d'apprendre avec nous, ce que Socrates disoit qu'il apprenoit en sa maison, avec sa femme Xantippe, qui n'estoit point monstreuse, c'est à dire femme sans teste. Apprenez un petit d'estre plus patiēt que de coustume. Car ie crain fort, que d'oresenuant, vous ne soyez cōtrains d'en ouyr de plus aspres, & de les porter en toute patience, & boire cela doux comme lait. Et pourtant, si vous pouiez aujourdhuy apprendre cela avec nous, vous ne perdriez pas du tout vostre temps, & ne deuriez pas estre marry, de nous auoir rencontréz.

S.I. Messieurs, ie vous prie que vous
 mettiez fin à ces propos. Car ie ne vous ay pas *L'occasion*
 icy appelez, pour debattre ensemble, mais pour *des dialogo-*
 faire bône chere, les vns avec les autres, & pour *gues suy-*
 deuifer honnestement & amiably ensemble. *uans.*
 Car pourtant que ie vous estime tous gens
 sauans, ie vous ay volontiers appelez ensemble,
 pour estre mieux resolu de quelque doute que
 i'ay. Et pourtant que Nicolas mon voisin, &
 moy, auons eu quelque petite disputation en-
 semble, mais amiably toutesfois, touchât le fait
 de la religion, ie l'ay bien aussi voulu appeler
 avec nous, pour ouyr *vostre* resolution, du dif-
 ferant qui a esté entre nous. Et pourtant que no-
 stre differant estoit venu, de quelques sermons,
 & de quelques propos quel vn & l'autre auiōs
 ouy de vous, ie vous ay volontiers tous appe-
 lez, afin que nous ouysliōs deschiffrer par vous
 la matiere de nostre disputation, en la presence
 les vns des autres. Car quand l'on vous oit à
 part, sans confronter les deux parties, il semble
 que vous ayez tous, le meilleur droit du mon-
 de: & ce que vous dites toutesfois tant dvn co-
 sté que d'autre, est autant contraire, comme le
 feu & l'eaue. Pourtant, i'ay pensé, que ie ne pour-
 roye mieux faire, que de vous assembler, pour
 vous ouyr parler, les vns deuant les autres: non
 pas que ie vous vueille mettre en picque, les vns
 contre les autres: mais ie le fay pour traiter &

conferer amiablement de ces matieres, comme i'espere, que vous le saurez bien faire. Car vous estes tous sauans & vertueux personnages, & gens honnorables. Parquoy ie ne doute point, que vous ne sachiez bien moderer voz affectiōs tant d'vne part que d'autre: ou autrement, quel exemple dourriez vous, à nous, qui sommes simples & rudes gens, & qui vous deuons auoir comme l'exemple & le miroir de nostre vie & conuersation, & la reigle de toutes noz affectiōs? Ie n'auoye pas delibéré de vous proposer cecy deuāt disner, mais puis que de vous mesmes, par occasion, vous estes desia entrez en disputation, & que vous avez desia donné vne petite escarmouche les vns contre les autres, il m'a semblé, que ce ne feroit pas chose mal à propos, ne trop impertinente, de cōmencer, auant que nous disniōs, à vuidre desia quel que petit propos, en attendāt que le disner soit mieux prest, veu que vous estes venuz de si bonne heure, & qu'il est encor grand matin.

T H. L'entreprise est louable, & i'en suis tres-joyeux, de ma part: pleust à Dieu, que tous ceux qui ont quelque doute, ou quelque scrupule en leur conscience, touchant la doctrine de la foy, y veinsent de si bonne sorte, & qu'ilz vsassent d'un tel moyen. Vous ne respondez pas mal au nom que vous portez, Simeon. Car, Simeon & Simon signifient autant, comme auditeur, ou obeis-

L'interpre
tation du
nom de Si
meon.

obeissant. Parquoy, ie prie à Iesus Christ, qui a
changé le nom de Simon son disciple, & l'a ap-
pelé Pierre, qu'il vous doint la grace d'estre
tel auditeur, & d'obeir tellement à sa parole,
que vous puissiez estre vne des viues pierres,
desquelles l'Eglise est edifiée, qui sont fondées
dessus la vraye pierre angulaire, qui est le fon-
dement des Prophetes & des Apostres, & de
toute la maison de Dieu: & qu'il vous remplis-
se d'vne telle foy & constance, qu'il l'a baillée
à celuy, duquel vous portez le nom: mais pour
faire ce que vous desirez, il n'estoit pas besoing
que vous fissiez tant de despense, & que vous
nous donnissiez à disner. S I. Ie ne feray
pas grand' despense, pour vous. Car ie n'esti-
me pas despense à moy, ce que ie vous baille-
ray, pleust à Dieu que iamais ie n'eusse rien
employé de mon bié, plus mal. I'eusse eu grād'
honte, de vous assembler icy, sans quelque hō-
neste moyen. G E. Laissions faire à Simeon.
Car il cognoit ses gens. Il fait le moyen, com-
ment il en faut cheuir.

A N. Nous sommes doncques appelez,
en vne disputation, non pas en vn banquet.

S I. Vous estes appelez à lvn & à l'autre: mais
quand ie vous eusse pensé faire desplaisir, ie
m'en fusse deporté. B O. Il estoit bon à en-
tendre, que nous n'y pourrions pas prendre
grand plaisir. Car il est defendu, de disputer a-

Jean 1.
1. Pier. 2.
Matth. 16
Ephesi. 2
1. Corinth. 3

Bon &
mauvais
ange.

uec les heretiques. S I. Je vous prie, que vous n'usiez point de paroles outrageuses ne d'vn costé ny d'autre: mais si vous prenez à desplaisir, ce que i'ay fait à la bonne foy, ie vous prie, que vous m'enseigniez, quel meilleur moyen ie pouoy' choisir. Car ie vous ay souuent ouy prescher, monsieur le docteur, qu'vn chacun de nous auoit vn bon & vn mauvais ange. Le mauvais, pour nous tenter, & pour nous induire à mal: & le bon, pour nous en retirer, & pour nous garder. A celle fin donc, que ie ne puisse estre seduit, & que ie ne tombe en l'erreur, duquel il me semble, que Nicolas approche desia fort, ie vous ay icy tous appelez, en ma maison, pour estre mieux instruit & mieux informé par vous: & vous mercie, de l'honneur qu'il vous a pleu me faire, de y venir. A N. Mais quel besoing estoit-il de amasser tant de gens, & principalemēt telz personnages que ceux-cy? Ne vous deuiez-vous pas bien contenter de moy, qui suis vostre curé, vostre pasteur, & vostre pere spirituel: ou de frere Bonauenture, qui est vn docteur tant sauant & tant vertueux personnage. S I. Pourtant vous ay ie appelez, afin que vous me fusiez au lieu de mon bon ange, pour me garder d'estre seduit, par ceux cy, s'il y a erreur en leur doctrine. A N. En doutez-vous encore? Je cognoy bien que vous n'estes pas des meilleurs

leurs parroissiens que i'aye : & que vous estes en grand dangier de damnation. S I. Vous ne deuriez pas estre esbahy, monsieur le curé, quand ie seroye quelque peu trouble en mon entendement, veu les differens, qui sont aujour dhu y entre les gens sauans, touchant la religion. Toutesfois, ce que i'en fay à present, ie le fay plus, pour raison de Nicolas, que de moy. Car ie crain fort, que vous ne le perdiez en brief, si vous n'y pouruoyez de bonne heure. Car ie l'ay trouué desia fort esbranlé.

*Manuais
parroissien
pour les
prestres.*

A N. Aussi ay-je bien moy. Car il n'y a pas long temps, que ie l'admonnestoye, de ce qu'il rendoit si mal son deuoir enuers ses parens & amiz trespasssez, & qu'il estoit tant refroidy à l'offrande, à laquelle il auoit parauât tousiours esté tant liberal, & plus eschauffé que nul de mes paroissiens, mais il me feit vne respôse, qui me pleut tresmal, & qui sentoit fort les fagotz.

N I. Quelle respôse vous ay-je faite ? Je ne vous ay rien dit, que ie ne vous dise bien encore icy, devant ces gens de bien. Vous me demâdiez, si ie vouloye plus faire chanter pour les *Chanter* trespasssez. *pour les mortz,* ie vous respondy, que i'auoye tant fait chanter les prestres, que ie craignoye de faire plourer mes enfans, & mes propres parens & amiz: & que i'ay moye mieux porter à manger & à boire aux vifz, qu'aux mortz, & à ceux qui plourent, qu'à ceux qui chantent. Car

ie n'ay point besoin de loer des prestres, par ar-
gent, pour les faire chanter. I'ay assez de chan-
tres, tous les iours, en ma maison, & à ma porte,
qui me chantent des chansons & des complaintes
tant piteuses, que quand ie les oy, ie me re-
pen du bô du cœur, d'auoir tant d'ôné à mâger
& à boire, aux mortz, qu'il me faille maintenât
laisser mourir de faim les viuans: & crain mer-
ueilleusement, que ie n'en soye griefuemé^t pu-
ny de Dieu. Car quel reproche me pourra fa-
ire Iesu Christ, si ie le laisse transsir de faim &
de froid, en ses poures membres, en ma porte,
& deuant mes yeux. Que me dira il, si ie porte
de la viande à force aux ames, qui n'ont ne bou-
che, ne estomac, ne ventre, & qui ne me vont
point criant apres, & que ie ne tienne conte des
poures necessiteux, qui me rompent tous les
iours les oreilles, & la teste, par force de crier?
Vous sauez, m'ôsieur le curé, que ie me suis sou-
uent adressé à vous, à cause des diuers rappors
que ceux de ma maison me faisoyent, tous les
iours, & principalement mes seruiteurs & ser-
uantes, du bruit des espritz qu'ilz oyoyent en
ma maison. Quand ie m'en conseilloye à vous,
*Apparitiō
d'Ames.* vous m'affermiez tousiours que c'estoit les a-
mes de mes parens & amiz trespassiez, detenues
en purgatoire, qui demandoyent des biéfaitz,
pour en estre deliurées. Surquoy vous donnez
conseil, de faire chanter des messes & des vigi-
les

les, pour elles: ce que i'ay fait tant de fois, que ma bourse le sent bien, & vous n'en pouuez redre tesmoignage. Car vous diriez qu'elle a eu vn flux de ventre, tant est vuyde. Et vous en avez esté les medecins & les apoticaires. Vous luy avez donné tant de purgations & de clystres, qu'il n'est presque rien demouré dedans, toutefois quelque chose que i'aye ouy dire de ces ames, qui sont apparues à tant de gens, si ne enpeu- ie iamais rencontrer vne: combien que ie en eusse grand desir, & que ie l'aye encore plus grand que iamais. Parquoy ie voudroye sauoir de vous tous, qui estes icy, s'il vous en apparut iamais, & si vous en avez iamais point apperceu. Je ne say si ie suis plus maudit de Dieu, que les autres, i'en ay tant ouy, que c'est merueilles, qui m'affermoyent, mais qui plus est, qui iuroyent, qu'ilz en auoyent veu, & qu'ilz auoyent parlé à elles. Mais iamais ie ne peu ranccontrer vne telle fortune. Et pourtant vous me feriez grand plaisir, si quelcun de vous fauoit la science de les faire venir, s'il me l'apprenoit: & ie seroye content de le bien payer.

S I. Le suis bien aise, que vous estes entrez en ce propos. Car c'est le mesme point, sur lequel nous auons disputé Nicolas & moy. Et pourtant ie suis ioyeux que luymesme a mis la La propos
tiō & ma
tiere de ces
dialogues. matiere sus le bureau, & qu'il m'a deliuré de la peine de ce faire. TH. Mais il n'a pas encore

Flux de
bourse.

exposé, quelle diuersité d'opinion, il y a entre vous. SI. Vous l'entendrez assez, mais que vous le vouliez seulement ouyr. Et puis, c'est peu de cas, si vous ignorez la plus part des propos que nous auons tenus entre nous. Il nous suffira, pour le present, que nous ayōs quelque bonne resolution de vous, sus la matiere proposée. G E. Pour esclaircir donc mieux la matiere, & pour mieux entendre en quoy gist la difficulte d'icelle, & le poinct de nostre future disputatio, vous ne prendrez pas à desplaisir, & n'imputerez pas à arrogance nul de vous, si moy, qui suis le plus ieune de vous tous, & qui ne suis qu'un simple maistre d'escole, & vn petit grammairien, & pedagogue pren la hardiesse de parler le premier, sur ceste matiere. Car ie le fais souz vostre correction & licence : & me semble, que ie ne fais pas en cecycōtre mon devoir, ne contre l'ordre des disputations. Car en disputation, l'on fait volontiers disputer les plus ieunes les premiers, pour faire l'entrée : & puis les plus anciens & les plus sauans, les ensuyuent, qui baillent les resolutions: ou si vous aȳmes mieux ceste comparaison : vous sauez que les folz & les badins font volontiers les entrées aux farces & aux morisques. D'autrepart, vous sauez le priuilege que Quintillien baille aux pedagogues: qui est d'estre vn petit outrecuidez, par vne fausse persuasion qu'ilz ont de sauoir

ce

ce qu'ilz ne sauët point:laquelle les red plus hardis & temeraires . Car comme il est escrit en Thucydide:Ignorance rend les hommes audacieux,& science craintifz . Car il en prend aux ignorans, come aux ieunes souldars , qui pourtant qu'ilz n'ont point encore experimenté la guerre , se hazardent plus temerairement que les capitaines prudens & bien experimentez, en faitz de guerre. Moy donc, considerant la personne que ie represente,i'ay esperâce que vous me supporterez plus facilement,me voy ans en tretenir le preuilege , en la possession duquel, Quintillien a mis ceux de mon estat . Car si les plus fauans & les plus expers parloient les premiers,ilz ne laisseroyent rien à dire aux autres. Et parainsi,ilz n'auroyént point de lieu apreseux SI. Il me semble que maistre Gelasene le pren pas trop mal : & de ma part , ie seroye bien ioyeux de l'ouir , pour entendre par luy , s'il est tant heretique qu'aucuns le font. Car s'il estoit tel,ie ne voudroye pas laisser plus longuement mon enfant entre ses mains , pour l'enseigner. Car i'aymeroye trop mieux , qu'il ne seust du tout rien,que de luy apprédre fausse doctrine.

GE. Puis que vous estes la cause & le moyen de ceite disputation , ie croy , que ce qui vous plait,ne deplaira pas aux autres. Pour respondre donc au propos de Nicolas,il vous faut entendre,mon amy,que les chantreries & châ-

temens des prestres, sont tous differens, aux enchantemens des Necromatiens & enchantereurs. Car les charmes & les enchaitemens des enchantereurs, & Necromatiens, sont de telle vertu, qu'ilz

Les chantemens des prestres & les enchaitemens des enchantereurs. cōtraignent les espritz, & les ames à venir parler à eux. Mais les enchaitemens des prestres (i'ay failly, i'ay cōidé dire les chantemens): les châtelaines des prestres donc, ont la vertu & puissance, de les faire retourner & de les faire tenir quoy.

Car elles ne viennēt presque iamais, sinon pour demander des biensfaitz, cōme les poures viennent demander l'aumosne. Or puis que vous avez tant fait rechanter pour elles, que vous dites, il ne faut pas estre esbahy, si elles ne viennēt pas à vous. Car vous leur faites l'aumosne presque auant qu'elles la demandent, & au premier rapport que vous en avez de voz seruiteurs & seruantes, vous n'attendez pas, qu'elles soyent contraintes de venir hurter à vostre huys, plusieurs fois. Ce seroit vne tresbōne chose, si nous auions vn tel soing des poures, & que nous les allussions cercher, auant que poureté les contraignist de venir à nous, ainsi qu'Abraham & Lot alloient attendre au chemin & à la porte, les estrangiers, & les passans, pour les éberger en leurs maisons.

Soing des poures.

*Cen. 18. 19.
Heb. 13.*

N I. T'eusse donc plus gaigné, à ce conte, quand ie desiroys tant de parler à elles, de n'estre point tant prompt à l'offrande. G E. Je

Le ne suis pas icy venu, pour empescher le profit de monsieur le curé. Car il ne me sauroit gré de ma venue, ny à l'hoste aussi, de m'auoir conuié: mais i'en dis seulement, tout simplement, ce que i'en puis penser, protestant devant le coup, que ie n'ay point intention de rien dire, contre nostre mere sainte eglise. Il y peut auoir encore vne autre raison, qui n'a pas moins d'apparence. Il peut estre, que par la vertu de tant de biens, que vous auez faitz pour les trespasssez, ilz sont tous deliurez de purgatoire, & qu'ilz sont desia en paradis long temps y a: & qu'ilz n'en veulent pas sortir, puis qu'ilz sont bien logez. N I. Le n'auroye donc plus d'occasian d'offrir pour eux, si ainsi estoit: mais à peine moins fieur le curé le confessera. Car ceste confession, ne luy apporteroit pas tant de guain, que celle des bonnes femmes qu'il cōfesse tous les iours: & s'il le confessoit il seroit bien d'autre nature, que tous ses compagnons. Car quand les ames auroyent esté desia du tout purgées & repurgées, & plus de cent fois deliurées de purgatoire, si ne cesseroyent ilz point pourtant, de nous faire touſiours à croire, quelles y sont detenues, pour tirer tous les iours argent frais, de ce feutant chaut. En quoy il me semble, que vous faisiez de vostre purgatoire, vn vray enfer. Car ia soit que vous confessiez de bouche, qu'il y a deliurance en purgatoire, par les biens que l'on

Purgatoi-
re, prison
perpetuelle

fait, pour les ames, ceneantmoins, vous faites pā
 yer la rançon si chere, & tant de fois, que l'on
 n'en peut iamais voir la fin, tellement que vous
 nous en faites vne prison perpetuelle. Mais ie
 laisse maintenant cecy à part, & m'en vien à vn
 doute, qui me reste encore. Je suis esbahy, cō-
 ment ces ames sont plustost apparues à mes ser-
 uiteurs, ou à mes seruantes, qu'à moy, ce pen-
 dant qu'elles estoient encore detenues aux pei-
 nes de purgatoire : ou si elles en ont été deli-
 urées, comment elles ne m'en sont venues aduer-
 tir, comme elles en ont bien aduerty des autres,
 s'ilz n'ont menty. Je suis aussi esbahy, comment
 elles ne me sont venues aduertir, si elles auoyé
 receu ce que ie leur ay enuoyé, comme on dit,
 qu'elles l'ont fait à plusieurs autres, & com-
 ment elles ne m'en ont dit, grand mercy. Je me
 esmerueilleroye bien de ceste ingratitudo, si el-
 les s'estoient plustost adressées à ceux, qui ne
 leur feirent iamais bien, qu'à moy, duquel elles
 en ont tant receu: si les messagiers que ie leur
 ay enuoyé n'ont été destroussiez par les che-
 mins. A N. Auois ie tort, à vostre aduis, si ie
 disoye, que Nicolas fentoit les fagotz ? Voulez
 vous sauoir, Nicolas, la cause & la raison, de ce
 que vous demādez? N I. Mais ie vous en prie.

Mettre en
 bō estat se
 lo le s pre-
 ces.

A N. La cause procede, de ce que vous n'a-
 uez point ferme foy en sainte mere eglise, &
 que vous n'estes pas en bonne disposition, ny
 en

en bon estat, parquoy elles ne vous font pas cest honneur.

N.I. Je ne say quelle bonne dispositi-
on, ne quel bon estat, vous entendez. Vous, fré-
re Bonaventure, & vous pareillement, monsieur
le curé, m'avez donné à entendre, iusques icy,
que pour se mettre en bon estat, il se falloit sou-
vent confesser, & ouyr des messes, & offrir à for-
ce. J'ay fait tout cela, & par plusieurs fois, com-
me vous m'en pouuez rédres tesmoignage, tel-
lement que si vous auiez aussi bien purgé ma
conscience de peché, comme vous auiez purgé Purgatoi-
re de bours
ma bourse d'argent, je deuroye estre plus net
que les anges. Je nedeuroye plus auoir peur, du *se*.
feu de purgatoire. Si donc tout ce que j'ay fait
suyuant vostre doctrine, ne m'a peu mettre en
si bon estat, ne tellement purger & disposer, que
je puisse estre digne, de ce dequoy les autres se
sont bien trouuez dignes, qui ne vous ont pas
fait la centiesme partie tant de bien que moy:
je conclu, que quiconque s'adresse à vous, pour
estre purgé, s'en retourne plus souillé. Et si vous
le trouuez en bon estat, vous le mettez en mau-
uais. Quand j'ay bien tout consideré, & que j'ay
veu que vostre chanson estoit tousiours à recô-
mencer, & ce ieu à refaire, & qu'il n'y auoit
point de fin, j'ay commencé à douter, qu'il ne
fust le mesme de vous autres prestres, que des
chirurgiens & des barbiers desquelz on dit, en

commun prouerbe : qu'il est tousiours bonne
saignée, quand ilz ont faute d'argent. Aussi ie
croy que le meilleur Almanach, & le meilleur
calédrier que vous ayez, pour sauoir quand les
ames doyuent apparoistre, & quand elles ont
besoing de biens-faitz, & souz quelle planete
& constellatiō il faut faire chanter pour elles,
c'est, quand vous voulez de l'argent. Il n'y a al-
lors porte, fenestre, guichet, ne pertuis en pur-
gatoire, que tout n'y soit ouuert, & desquelz les
ames ne sortent de toutes pars plus espesses que
les mousches au mois d'Aoust, tellement que
tout en est plein. Outre tout cecy, il y a encore
vn autre poinct, qui me rend toutes ces appariti-
ons d'ames fort suspectes : c'est qu'elles ont si
grande accointance avec les chambrieres & les
femmes, & qu'elles leur apparoissent trop plus
familierement & trop plus souuent, sans compa-
raison, qu'aux hommes. Je ne say si cela se fe-
roit iamais, pource que les femmes ont meilleu-
re grace enuers les prestres & les moynes que
les hommes, & plus grāde familiarité avec eux.
Laquelle chose les peut rendre plus dignes. Car
on appelle communement les seruantes despre-
stres, Seruantes de nostre dame. Or si ces seruā-
tes de nostre dame, ont soing des ames, pour
faire valoir l'offrande, ce n'est pas de merueil-
les. Car elles en ont leur part. Et puis il y a ce
bien, que ces bons peres spirituelz & bons pa-
steurs

steurs, ayment mieux & sont plus tendres des
brebiz que des moutons. Parquoy ilz les paï-
sent mieux.

A N. Oyez vous la chanson des here-
tiques? A il ia mal profité avec eux? Vous n'e-
stes pas semblable, Nicolas, à plusieurs autres
bons parroissiens que i'ay, qui ont plus frequen-
té l'église, & qui ont plus offert, depuis que ces
lutheriens ont commencé à regner, qu'ilz n'a-
uoyent jamais fait par auant, pour mieux tes-
moigner qu'ilz estoient fermes en la foy, &
qu'ilz ne vouloyent point consentir aux hereti-
ques, mais qu'ilz vouloyent tousiours estre
vrays chrestiens & vrays catholiques. N I.
Le cognoy bien, que nul n'est homme de bien,
au dit de vous autres, quand il seroit le plus iu-
ste, & le plus grand aumosnier du monde, & le
plus liberal & charitable enuers les poures, qu'il
pourroit estre, si vous ne le voyez souuent à l'of-
frande. Car vous iugez de toute la chrestienté,
& de toute la religion, par icelle. Il n'y a si mes-
chant usurier, yurogne, paillard, larron, ny ho-
me, quelque abominable qu'il soit, qui ne soit
homme de bien, fort deuot & bon religieux &
catholique, à vostre usage, mais qu'ilz vous ap-
porte. Il n'y a bon arbre, pour vous, que ceux
qui portent l'or & l'argent, & tel fruit que vous
desirez. Qui ne vous baille autat que vous vou-
driez, il est lutherien & heretique. En quoy ie

Les vrays
chrestiens
& catholi-
ques des
prestres.

cognoy bien, par experiance, que ce que i'ouys
 dernierement prescher à Theodore, dvn pas-
 sage de saint Paul, est bien accomply en vous.
 Car vous estes du nombre de ceux, qui n'esti-
 ment autre religion, ny autre seruice diuin &
 chrestienté, que le gain. Vous estes semblables
 aux pharisiens. Car vous ne prisez, que ceux qui
 vous edifient voz synagogues. Et pourtant, il y
 à l'offrāde en a plusieurs, lesquelz ie cognoy, qui vont à
 desprestres l'offrande, ou pource qu'ilz vous craignēt plus
 qu'ilz ne vous aymēt: ou pource qu'ilz veu-
 lent anoir louange de vous, & de voz sembla-
 bles, & du poure peuple ignorant. Car ilz sont
 semblables aux scribes & pharisiens, qui ne fai-
 soyent rien, que pour auoir la louange des hō-
 mēs. Il y en a semblablement, qui ne le font, que
 pour faire despit à ceux qu'ilz appellent luthé-
 riens & heretiques. Car i'en cognoy, qui para-
 uant ne se soucloyent ny de Dieu, ny de la vier
 ge Marie, ny des fai:ctz, ny de messe, ny de ser-
 mon, ny des vifz, ny des mo:tz: & qui aymoyēt
 mieux la tauerne que l'Eglise, qui ont mainte-
 nant chargé des grans patinostres, & des grans
 chapeletz, en leurs colz, comme des hermites,
 & vont tous les iours ouyr messe, & barbotter
 deuant les images: mais si n'en y a il toutefois
 pas beaucoup, qui allent trop souuent à l'offran-
 de, ne qui vaille rien mieux que parauant, ne qui
 ait amendé sa mauuaise vie. Mais ce n'est pas ce-
 la de-

*Religion
conuertie
en gain.*

*1. Timot. 6.
Luc 7.*

*Ce qui
fait aller
à l'offrāde
desprestres*

Matt. 23.

la dequoy vous vous souciez le plus. Tout va bien , combié que voz parroissiens s'en iroyent tous à tous les diables , mais que l'offrande fust fréquente , & de bon reuenu . Quand i'ay bien regardé de pres telz personnages , ie trouue que il n'y en a gueres d'autres , que ceux qui viuēt de vostre cuy sine , & qui ont plus grande esperance d'auoir quelque lippée de vous , & de tirer du vostre à eux , qu'ilz n'ont de vouloir à vous bailler du leur . Parquoy il faut que vous m'alleguez d'autres exemples , que ceux la , si vous me voulez eschauffer à l'offrāde . Et quelle chose que vous me sachiez dire , ne vous fiez pas pourtant que vous me fassiez faire , ce dequoy vne bonne vieille menaçoit son filz , pource qu'il estoit lutherien , & qu'il ne vouloit pas aller à son commandement à la messe , & à ses autres ceremonies & superstitions : Tu es bien meschant , dit elle , & tiens bien peu de conte de faire bien aux prestres , mais ie leur donne ^{dicto d'u} ne vieille . ray tout mon bien , par despit de toy , & feray tant de bien pour mon ame , que le diable y aura part .

B O. Comment auez vous la patience , monsieur le curé , d'ouyr les blasphemmes de cest heretique ? Comment ne l'avez vous desfa excommunié , & fait brusler ? A N. Que pensez vous qu'il se soucie des excommuniemens ? Qu'auroys ie gagné , de les excommunier , & de

leur defendre la messe & l'eglise? Car ilz n'y viennent desia guieres sans cela: ce que ie cognoy bien à l'offrande, à mon grand dommage. Car il n'y a pas maintenant grand' presse. Mais au contraire, il y en a plusieurs, qui voudroyent que ie les excommuniasse, afin qu'ilz fussent excusez de venir à l'eglise. Parquoy ie ne say plus quel ordre y mettre. N I. Hardi mét. Car vous n'estes pas au pays ou les fagotz soyent à si bon marché, que vous peussiez faire brusler à vostre plaisir, tous ceux que vous voulez: ne auquel vous ayez les princes & les magistratz à vostre commandement, pour en faire voz bourreaux, & pour leur faire brusler les gens à vostre appetit, cōme vous auez fait iusques à present, & cōme voz compagnons font encore aujourdhuy, aux autres pays, ou ilz ont plus de credit & d'authorité que vous n'auez icy. Mais ce peché vous peut bien estre pardonné. Car il ne tient pas à vous: le vouloir y est bon, si la puissance y respondeoit. Mais le téps est venu, auquel la prophetie d'un monsieur l'euesque encore vivant, est accomplie: laquelle il a fait, (du téps qu'il estoit encore en son euesché) ainsī que Cayphe à prophetisé de Iesus Christ, sans entendre ce qu'il prophetizoit. Car il a dit quelque fois, que l'on ne trouueroit pas du bois assez, pour brusler les Lutheriens. Il en tendoit, qu'on brusleroit tant de ceux, qui suyent

*Prophetie
d'un eues-
que.*

uent maintenant l'Euangile, lesquelz il appelloit Lutheriens, qu'ilz encheriroient le bois, & qu'il defaudroit, des grās feux qu'on en feroit: mais la chance est tellement tournée au contrarie, que le nombre en est deuenu si grand, que tout le bois du pays, ne suffiroit pas à les brûler. Parquoy il a esté constraint, de les laisser vivre, & de leur faire place. B O. Auoye-iez tort au commencement, si ie m'en vouloy' retourner, & si i' allegoye l'exemple de saint Ieā l'Evangelist, contre l'heretique Cerithus? Encore suis-iez en propos & deliberation, de le suy ure: car ie ne peux plus ouyr ny endurer, telz blasphemes. S I. Pardonnez-moy, monsieur le docteur, de ce que ie vous diray. Il me semble que vous ayez vn petit de tort. Car si Nicolas, ou moy, sommes en quelque erreur, vostre office est, de nous en retirer, & de nous reduire à la droite voy. G E. Quelque chose que disse monsieur le docteur, ne pensez pas qu'il le vuelle faire. Car puis que nous le tenons entre nous, nous sommes tout seurs, qu'il ne nous eschappera point, devant disner. Car le disner est de la nature de l'aymant, il le retiendra, & le retirera cōme l'ay mant tire & retient le fer: mais pouruoyez y, pour apres disner. Car alors, nous serons en plus grād dangier de le perdre, & monsieur le curé aussi. B O. Monsieur le magister, bauez vous d'autre que de nous.

Car vous aymez bien autant la cuisine, qu'un autre.

S I. Laissions ce propos, & ne rentrons pas en nouveau procès. Je vous prie donc monsieur le docteur, que vous remontriez à Nicolas, ses fautes & ses erreurs. Car je n'en puis venir à bout, & je n'ay pas assez de savoir, pour ce faire. B O. Je le feroye facilement, s'il estoit docile & capable de doctrine. Mais je cognoy bien, qu'il est desia herétique tout formé, & du tout obstiné en ses heresies. Parquoy je crain, qu'au lieu de le reduire en la droite voye, que luy & ses complissés, qui sont avec luy, ne ruinent plustost la foy des autres, qui sont icy presens, & qu'ilz n'induyset en erreur, ceux qui tiennent encore la saine doctrine. Mais je suis esbahy de vous, Simeon, comment vous pouez ouyr telles gens, & comment vous les avez icy appelez, pour mettre quelque scandale en vostre maison. S I. J'ay suuy la doctrine que vousmesmes nous avez quelquefois

Esprouuer, enseigné en predication, prisé du conseil que saint Paul baille aux fideles, Disant: Tentez &

Thess. 5. . esprouuez toutes choses, & tenez ce qui est bon.

Rédre rai son de sa foy. Pource, je vous ay tous appelez, afin que je peusse cognoistre le mal, pour le fuyr, & le bien pour le suyure. Vous sauez aussi, monsieur le docteur, que saint pierre comande à tous chre

1. Pierre 3. stiens, d'estre tousiours prestz, à rendre raison de

de leur foy & de leur doctrine & esperance , à tout homme qui la leur demandera. Or si nous autres, qui ne sommes qu'hommes lais , & poures ignorans, sommes obligez, par ce commā dement de saint Pierre, à rendre raison, à tout venant, de nostre foy & de nostre doctrine: cō bien plus deuez vous estre obligez, vous autres messieurs les docteurs & ministres de l'eglise de ce faire enuers nous, qui comme poures bre biz errentes, desirons que vous nous adressiez en la droite voye! Car vous deuez estre la lumiere de ceux, qui cheminēt en tenebres: vous deuez monstrar le chemin aux errans & forouyez. Dauantage , quand ainsi seroit , que ceux qui sont icy presens, seroyent heretiques, comme vous dites: toutesfois, si seriez vous encore tenus de nous defendre d'iceux , par saine doctrine. Car saint Paul dit , qu'il faut que l'eueſque, & le prestre qui est le ministre de l'Eglise & le pasteur des ames, soit , non seulement sauuant, pour enseigner, mais aussi vaillant & puissant aux escritures, pour pouoir par icelles, cō uaincre les heretiques , & tous contredisans: non pas par glaives materielz & par fagoiz, mais par le glaive de la parole de Dieu . Et si vous & monsieur le curé , en faites vostre deuoir , comme il appartient: Iesus Christ vous tiendra la promesse qu'il a faite à ses Apostres, Il vous donnera bouche & sagesse , à laquelle

*l'office des
pasteurs.*

Matt. 5.

Tite 1.

*Matt. 10.
Luc 11.*

Actes 6. 7.

tous voz aduersaires ne pourront resister, comme il a fait à saint Etienne, si vous avez la verité pour vous. B O. Je cognoy bien à vous ouyr parler que vous estes tous d'vne ligue: vous n'avez besoing de nous, pour vous enseigner. Car vous estes trop grans theologiens. Il semble que vous en vouliez plus sauoir, que tous les bons docteurs de l'eglise. Je me plaignoie tantost de Nicolas: mais depuis que i'ay ouy voz propos, Simeon, vous n'estes en guere moindre soupson d'heresie, enuers moy, que luy.

N I. C'est chose merueilleuse, que nous ne puissions parler vn mot de Dieu, ou des saintes escritures, que vous ne nous trouviez suspectz d'heresie. De qui voulez vous donc que nous parlions? du diable? Je croy que si nous vous en parlions, au lieu que nous parlons de Dieu, que nous serions deliurez de toute suspicion d'heresie enuers vous. Vous m'avez tantost appelé heretique, & obstiné, vous avez fait mention de mes complisses. Toutefois, vous ne m'avez encore point conuaincu d'heresie. Vous ne m'avez point encore fait de remonstrance, par la parole de Dieu, à laquelle i'ay été rebelle. Je ne say pas, si vous appelez mes cōplisses Theodore & Celase: mais ie suis certain, que ie suis encore fort loing de leurs opinions. Eux le sauvent biē, & ne me tiēnēt pas pour tel,

Parler de
Dieu est
suspect.

tel, que vous me tenez. Car ilz fauent la résistance, que ie leur ay faite, par plusieurs fois. Parquoy ilz auroyent plus d'occasion de me reprocher mon obstination, que vous. T H. Il n'y a point de doute. Car ie suis assuré, que si vn Iuif, ou vn Turc, auoyent autant ouy de noz raisons, prises de la parole de Dieu, que vous en auez ouy, qu'ilz seroyent conuertiz à la religion Chrestienne: mais ie ne vey iamais homme tant dur, ne plus difficile à mener au droit point. N I. Me voicy bien en point. Je ne peux fallir, d'estre bien chapitré. De quel le loy seray-ie donc, puis que vous me condamnez & dvn costé & d'autre? T H. Je ne say. Car ie ne cognoy pas encores, que vous ayez fait grand profit à l'Evangile, finon de ne plus offrir aux prestres. N I. A Côtrarieb
d'evangiles quel evangile voulez-vous que ie croye? ou au vostre, ou à celuy de monsieur le curé, ou à celuy de monsieur le docteur, frere Bonauenture? Car vous nous preschez & nous alleguez tous l'Evangile. Mais voz evangiles, ne ressemblent point les vns aux autres. Vostre evangile, en plusieur passages, est autant contraire, à celuy de monsieur le curé, & de monsieur le docteur, que le feu est contraire à l'eau. Et ja soit, que celuy de monsieur le curé, & celuy de monsieur le docteur ressemblent mieux lvn à l'autre, si y a il toutesfois encore grosse differen-

ce bien souuent. Car quand lvn me recommanda de son pere sainct Fran^{cois}, l'autre me recommande sainct Pierre son patron. Ilz ne sont pas tousiours bien d'accord ensemble, & ilz ne viuent pas tous souz vne reigle, & ne se chaussent pas tousiours tous en vn soulier. Toutesfois, si monsieur le curé pouoit trouuer en son euangelie, la science que ie desire, & qu'il la me seut apprédre, ie luy croiroye plustost, qu'à nul des autres. Vous m'auez, monsieur le curé, tant souuent fait à croire, que les ames de mes pa-rens & amiz trespasser estoyé et icy retournées, de l'autre monde : toutesfois, comme ie vous ay desia dit, ie n'en ay iamais point peu voir, ny ouyr. Et pourtant, si vous pouiez tant faire, par vostre art & sciéce, que i'en puisse vne fois voir quelcune, ou parler à elle, ie m'estime-roye bien tenu à vous : Je seroye plus chaut à l'offrande, que ie ne fu iamais. Mais si vous ne le faites, ie ne say pas, si les ames y perdront rien, mais tenez vous pour assuré, que vous ne ferez pas d'oresenauant grand gain avec moy.

Aumosne aux poures Matt. 6. 25.
Offrandes pour les ames.

Car ie suis tout certain, qu'en faisant l'aumosne aux poures, ie fay vne bonne œuvre. Je say que elle est plaisante à Dieu, & que ces offrandes profitent à ceux, à qui on les fait. Mais celles que ie fay pour les ames, ie ne say si elles sont agreables à Dieu ou non, & si elles en reçoyent point de profit, si elles mesmes ne le me viennent.

uent tesmoigner, & si elles ne m'en viennent assurer, par leur tesmoignage. Car ie n'ay plus delibéré de vous croire, en ceste matiere : car vous y estes suspectz. Si i'estoye assuré, que le profit en reuint si grand aux ames, qu'à vous, i'y seroye plus deuot que ie ne suis. Auissez donc, à ce que ie vous dy, ou si vous ne sauez pas ceste science, i'ay ouy Gelase, n'a guere, qui parlant de ceste matiere, a fait mention des magiciens & des enchantereurs, & qui m'a dit, en me remonstrant la difference qui estoit entre leurs enchantemens & les enchantemens des prestres, que les enchantemens des enchantereurs, auoyé vertu & puissance de faire venir les espritz, pour parler à ceux qui vouloyé parler à eux. Parquoy, ievoudroye bien trouuer quelcun, qui seut cest art & ceste pratique. Et ie vous prie, Gelase, si vous en sauez quelcun, que vous le m'enseignez. Car ie seroye hors de beaucoup de grandes difficultez, si ie pouoye vne fois parler à quelcun, qui auroit esté en l'autre monde, & qui en seroit reuenu. Car en telle diuersité de opinions, on ne fait à qui s'adresser. Quand ie n'auroye iamais ouy parler de Dieu, ne de l'Evangile, & que ie n'auroye autre que mon sens naturel, ie cognoy bien par iceluy, qu'il est touſiours plus feur de bailler aux vifz qu'aux mortz; & de faire plustost bien, à ceux qui pleurent, qu'à ceux qui chantent. Mais au reſte, ie ne

Propos d'in fidèles, que plusieurs tiennent à présent. say qu'on fait en l'autre monde, ne s'il y a para-
dis ny enfer, limbe ne purgatoire, ny ou les a-
mes vont, ou qu'elles deuennent apres qu'elles
sont séparées du corps. Car il n'est encore nul
reuenu, de tous ceux qui y sont allez de si long
temps: ia soit qu'il y en aille tant tous les iours,
qui nous en pourroyent bien rapporter quel-
ques nouvelles. Quand ie seroye bien asseuré
de cela, & que ie seroye bien certain, s'il y a
encore vne vie apres ceste cy, & quelle elle est,
i'y penseroye mieux, que ie ne fay, & me gou-
uerneroye tout autrement.

Descente aux enfers vers les poètes.
Odyss. 10. & 11.
Aeneid. 6.

Licence des poètes, & des peintres.

Erichtho.
Phars. 11. 6.

Odyss. 10. & 11.

G E. I'ay bien leu en Homere & Vergi-
le, le moyen, par lequel Vlissés & AEnée sont
descenduz aux enfers, pour parler à leurs parés
& à leurs amiz trespasser: mais ceux qui les y
ont guidez, sont mortz. Parquoy ie ne te pour-
roye adresser à eux. N I. I'ay tousiours
ouy dire, que les Poetes estoient grans men-
teurs, & que leurs liures estoient pleins de fa-
bles, & qu'eux & les peintres ont tousiours eu
congé de feindre tout à leur plaisir. G E. Je
t'eusse bien peu aussi alleguer Erichetho, celle
sorciere, de laquelle Lucain fait mention, qui
vsoit dvn moyen beaucoup plus propre &
plus conuenable, que Circe, ou que la Sibile,
qui ont guydé Vlissés & AEnée, selon le tesmoi-
gnage d'Homere & de Vergile. Car ceste Erich-
tho faisoit rentrer par ses enchantemens, les a-
mes

mes dedans les corps mortz, & puis elle faisoit venir parler en corps & en ame, à ceux qu'elle vouloit, ceux qui estoient mortz: comme il ap- Luca. phisb.
pert au fils de Pompée le grand, auquel elle feit 11.6.
venir parler, vn de ceux qui auoyent esté occis en la guerre. Cestuy luyannonça le malheur de son pere, & l'issue de la guerre pharsalique, qui estoit entre luy & Cesar. Mais vous me respondez aussi, que Lucain est vn poete, & qu'Erichtho est morte, & que vous estes trop loing de Thessalie, pour y aller querre de ces sorcieres. Toutesfois ie vous pourroye bien parauenture adresser plus pres. Car Ciceron tesmoigne, Cice. Tuse
que de son temps, le lac d'Auernus, qui est en q.li.1.
Italie, estoit en reputation, pourtant que lon disoit, qu'on faisoit sortir d'iceluy, des ames, en Auernus.
vmbre noire, apres que la porte d'Acheron, ce fleue d'enfer, estoit ouuerte, & qu'il sortoit de là, des images & des figures de mortz, avec faux sang. Aduisez si vous pourriez là trouuer quelque meilleure adresse, ou en la montagne d'Etna, appellee maintenant des Italiens, Le mont Gibello, ou les poetes ont mis l'entrée des enfers. Si d'aduenture vous n'aymiez mieux prendre vostre chemin contre le puis sainct Patrix. Car si ie vous allegue Zaclas, ce prophete Egyptien, duquel Apulée fait mention, qui feit reuenir vn iuuenceau à la requeste de son pere, pour conuaincre sa femme, qui l'auoit fait

Zaclas prophete.
Egyptien
Apul. in asnoät. li. 7

Lucia. in
Icarome-
nipp.

mourir, de ses adulteres & empoisonnemens
Ou si i'allegue cest autre Egyptien, duquel
Lucien fait mention, qui conduisit Menip-
pus aux enfers, pour parler à Tiresias: vous me
respondrez le samblable, & me direz, que le tes-
moignage de ceux-la, n'est non plus digne de
foy, que celuy des poetes, & principalement ce-
luy de Lucien, qui a esté vn vray chien, mo-
queur de Dieu & des hommes. Parquoy ce n'a
pas esté sans cause, puis que comme vn chien,
durant sa vie, il auoit mordu tout le monde, &
blasphemé Dieu tant outrageusement, il a esté,
à la fin, par le iuste iugement de Dieu, mangé &
deuoré par les chiens. Et pourtant, le tesmoi-
gnage de telz personnages, ne doit pas estre de
grād poids. Car ilz ont feint toutes ces choses,
à plaisir. Je ne vous pourroye toutesfois adres-
ser à autres maistres, qu'à ceux-la, pour vous ap-
prendre la science que vous requerez: si nous
ne trouuions quelcun de la race de ces anciens
magiciens & enchanteurs, desquelz ceux-la, &
plusieurs autres ont fait mentiō. Entre lesquelz
nous pourrons mettre les prestres d'Amphiga-
stres d'Am-
phigalie. qui est vne ville d'Arcadie, en laquelle il y
auoit des prestres magiciens & sorciers, qui se
vantoyent, de faire venir les ames des trespass-
ez. Si on ne trouoit aujourdhuy encore quel-
cun de leur race, entre les prestres & lez moy-
nes, ie ne sauroye ou vous enuoyer autre part.

Car

Car ie n'en cognoy point d'autres, & si n'ēveux point cognoistre. Et quand i'en cognoistroye, i etascheroye plus à les faire brusler, qu'à vous adresser à eux. Parquoy, ie vous remets aux mains de Theodore, pour vous enseigner ceste science, s'il y est point plus habile que moy, & s'il cognoit point quelcun qui vous puisse faire ce que vous desirez. Et s'il ne peut satisfaire à vostre desir, vous ouyrez par apres, que monsieur le curé & monsieur le docteur vous en diront. N.I. I'en suis content. Commencez donc, Theodore.

T H. Ne voyez-vous pas, Nicolas, que Gelase se moque de vous. Je ne say comment il a mis en oubly la Phytonesse de Saul. Mais ie pense qu'il ne se veut point mesler des choses, desquelles les sainctes Escritures font mention, finō de ses poëtes & auctheurs profanes. Au reste, quand ie vous oy tenir ces propos, Nicolas, que vous tenez, ie ne say si vous vous moquez de Gelase, ou de nous tous: ou si vous le dites à bon escient. Je ne peux croire, que vous ne vous gaudissiez de nous, & que vous ne mettiez ces propos en avant, tant seulement pour nous faire parler. Car ilz sont trop hors de raison. Et ce que vous demandez, est impossible. Parquoy, auoir ouy aucuns propos, que vous auez tenuz de Iesus Christ, ie ne peux croire, que vous ne parliez autrement, que vous ne pē-

*Doctrin
Chrestienne
certaine.*

*Querir la
verité des
mortz.*

*Se iouer
de Dieu
Gal. 6.*

Exo. 20.

sez. Car ie ne doute point, que vous ne croyez en Iesuſ Christ. Et si vous croyez en Iesuſ Christ, vous deuez estre certains, de ce que vous desirez fauoir. Car luy & tous les Prophetes, Apoſtres & disciples, en ont rendu ſi clair & ſi certain tesmoignage, qu'il n'y a homme de bien, auquel il ait laiſſé iuste occaſion, d'en pouoir douter. NI. Ie croy en Iesuſ Christ, aussi bien qu'un autre : mais ie n'ay point veu ny ouy Iesuſ Christ, ne piece de les Prophetes ou Apoſtres. Car ie ne ſuis pas de ce temps. Et pourtant, ie feroye beaucoup plus aſſeuré, ſi ie pouoye parler à quelcun des mortz, & de ceux qui ont été en ce pays, auquel il nous faut tous aller. Car par qui peut-on mieux cognoiſtre les choses, q̄ par ceux q̄ les ont veuës, & qui en ont eu l'experience? TH. Gardez-vous de blaſphemer Dieu, Nicolas, & ne vous iouez point de luy. Car, comme le ſaint Apoſtre le dit, Dieu n'est point gabé, & ne peut estre moqué. Ce n'est pas de luy, duquel il ſe faille iouer & faire noz paſſe-temps. Car il eſt trop grand ſeigneur, qui menace de griefue punition tous ceux, qui prendront ſon nom en vain, & qui ne parleront de luy & de ſa parole, en grand honneur & reuerence. Car ſi un prince mondain, pour petit qu'il soit, ne peut ſouffrir, que nul de ſes ſubietz parle de luy, en ieu & en moque rie: mais veut qu'on en parle, en tout honneur, &

& s'il punit ceux qui font le contraire, comment pensons nous, que Dieu, nostre prince souverain, Roy des rois, Seigneur des seigneurs, lequel le ciel, & la terre, ne toutes les creatures ensemble ne peuvent comprendre, endure d'estre gabé & moqué de l'homme mortel, qui ne est qu'un poure ver de de terre, vil & abie&, & qu'il en face ses ieux & ses farses & ses plai- santeries & gaudissieries? Les hommes ne sauët ilz prendre autre passetemps? Voila pour le pre mier, vn point que ie n'ay pas voulu passer, sans vous le remonstrer, Nicolas: combien que ie n'estime pas, que vous disiez ces choses d'un mauuaise cœur: mais il nous faut toutefois apprendre, à parler de Dieu, autrement que des hommes: & des choses divines & celestes, autrement que des choses humaines & terriennes.

Or puis que cela estvuidé, ie m'en vay respon dre à tous voz propos. I'ay desia dit, que vous demandiez choses impossibles, lesquelles sont contraires à l'ordre que Dieu a mis entre les hommes, lequel nous ne deuons point confondre ne renuerser, veu que nous ne le pouons faire, sans grand blasphème & sacrilege. Car il n'y a point de meilleur ordre, ny de bon mesme, que celuy qu'il a mis. Parquoy, nous ne pouons trouuer aucun bien, qu'en le suyuant, ne mal recontrier, qu'en le delaissant. Surquoy ie voudroye bien que vous notissiez diligem-

*Defence de
querir la
vérité des
mœurs.*

ment, la response que Theophilacte fait, à ceux qui tiennent telz propos, que ceux que vous auez maintenant tenuz. Il dit, que le riche vouloit, que Lazare fust enuoyé à ses freres, pensant qu'ilz croiroyent plustost à ce qu'il leur diroit, estant venu de l'autre monde, que aux saintes Escritures, pource que luy, les oyās durant sa vie, les auoit tenues pour fables, & qu'il pensoit que ses freres en feroyent autant. Sur cela Theophilacte dit encore : Il y en a de telz aussi aujourdhuy, qui disent : Qui a veu les choses qui se font en enfer ? Qui est venu de là, qui le nous ait annoncé ? Mais qu'ilz oyent Abraham. Car si nous ne croyōs aux Escritures, nous ne croirons pas aussi à ceux, qui viendront des enfers. Les Iuifz ont bien manifesté cecy. Car pource qu'ilz n'ont pas creu aux Escritures, ilz n'ont pas aussi creu aux mortz, apres qu'ilz sont ressuscitez, mais ilz ont aussi voulu tuer Lazare ressuscité. Et ia soit que plusieurs mortz furent ressuscitez, apres que Iesus fut crucifie, ilz n'ont laissé pourtant de persecuter plus cruellement les Apostres par apres. Voila comment

Les ames & les espritz des trespasses ne vaguent point par la terre. Theophilacte parle à ce propos. Il ne nous faut donc point demander les mortz, pour estre instruis par iceux. Car pour le premier, Dieu ne separe pas, par la mort, l'ame du corps, pour laisser vaguer les ames & les espritz des trespasses, par ce bas territoire : mais il fait ceste separatio, pour

pour satisfaire à son ordonnance, par laquelle il a ordonné & disposé, que ce corps terrestre, qui est de terre & de poudre, retournaist en la terre & en la poudre, de laquelle il a esté pris, & qu'il reposast en icelle, cōme en son l̄t, iusques au iour qu'il le doit faire releuer, & qu'il le doit reparer & reformer, par la resurrection & glorification d'iceluy, laquelle il luy a promise. Car ainsi qu'il l'a fait & formé par creation, il a delibéré de le reformer par resurrection. Et ainsi qu'il a disposé du corps, en ceste maniere il a aussi ordonné, que l'ame & que l'esprit, qu'il a baillé à l'homme, participant de la nature celeste & diuine, retournaist à luy, qui l'a donné, & qu'il retournaist en haut, au lieu conue nable à sa nature, comme le corps tire en bas, au lieu avec lequel il participe, à cause de sa nature & de sa pesanteur, iusques à ce que le Seigneur vienne derechef vnir l'ame avec son corps, & qu'il conioingne par maniere de dire, le ciel avec la terre, c'est à dire, la partie celeste & diuine, avec la partie humaine & terrestre, par la resurrection, qui est vne nouvelle regeneracion, & comme vne seconde creation, ainsi qu'il a fait au commencement, par la creation premiere. Cela bien entendu, il est facile à cognoistre, que le corps, puis qu'il repose, & qu'il est priué de vie, qu'il ne doit, & ne peut plus avoir lieu sur la terre, sans contreuenir à l'ordō-

Genese 3.
Daniel 12.

Rom. 6.
1. Cor. 15.
Gen. 1. 2.

Gen. 1. 2.
Eccl. 12.

Matt. 22.
Luc 20.

*L'estat des
vivans &
des mortz.*

nance, de celuy qui la cré. Et l'ame, nonobstant
qu'elle soit immortelle, si a-elle toutesfois son
lieu ordonné de Dieu, conuenable à sa nature
& à sa vocation, auquel elle est receuē, attendat
la resurrection de son corps, iusques à la venue
& au iour du Seigneur. Et pourtant, il ne faut pas
croire, que lvn ne l'autre ayent plus, point de
couersatiō en ce val terrestre, ne d'accointāce,
avec ceux qui sont encore en leur cours, en ce-
ste vie présente. Car ilz ont paracheué le leur.
Et pourtant leur estat est differant & séparé de
ceux qui vivent encore en ce monde, en corps
& en ame. Donques, quand nous parlons de l'e-
stat, du lieu, & de l'habitation des espritz, il ne
nous faut point icy imaginer quelque chose
corporelle, & semblable, à ce que se fait en ce
monde. Il ne faut point icy auoir de recours, à
la phisique, & à la philosophie naturelle, ny iu-
ger de ces choses, selo elles. Car ces choses sont
supernaturelles, & de telle nature, qu'il n'y a
sciece humaine, qui nous en puisse riē enseigner,
ny dōner certitude aucune d'icelles, ny entēde-
mēt qu'les puisse entēdre, ne cōprēdre de soy-
mēsme. Nous n'en pouons rien sauoir, que par
reuelation, ny en auoir reuelation certaine, que
par la parole de Dieu. Parquoy, ie conclu, que
les ames & les espritz des trespassiez, ne retour-
nent point en ce monde, & qu'il n'y eut iamais
personne, qui les ait veuz, ouys, ne apperceuz
en

en ce monde , depuis qu'ilz sont esté separez de leurs corps. Je ne parle point des corps. Car cela est desia tout clair , qu'ilz ne retournent point. Parquoy , en cela, nous n'auons point de different: si quelcun ne vouloit parauenture alleguer, ceux qui ont esté ressuscitez, tāt par Iesus Christ , que par les Prophetes & les Apo-
Morts res-
 suscitez.
 stres: & sur tout , ceux qui ont esté ressuscitez, quand Iesus estoit en croix , & qui apparurent à plusieurs en Hierusalem, cōme S. Matthieu le tesmoigne , desquelz Theophilaste a tantost parlé . Mais cela est vne matiere à part , de la quelle nous ne disputōs pas à present, mais nous la reseruerons à son lieu. Et quand on voudroit mettre ces propos en avant, ilz ne seruiroyent de rien, pour approuver ce que Nicolas demāde. Car ceux-la n'ont point seulement apparu aux hommes, comme des fantosmes, ou des ombres, ayans quelque forme de corps sans vraye substance corporelle, mais ont conuersé visible nient avec les hommes viuans en corps & en ame , faisans les œuures naturelles & propres aux corps humains, ce que nul n'oseroit affirmer de ces visions & apparitions des trespassez , desquelles nous sommes maintenant en propos. B O. Je voy bien que si nous vous lons icy escouter , iusques à ce que vous mettiez fin à voz propos , que nous ne disnerons meshuy . Parquoy , ie seroye d'aduis sans plus

delayer, si nous deuons dîner qu'on le nous dô nast. Car c'est trop attendu, & trop disputé sans boire. N I. Je ne trouue pas fort mauuais, l'aduis de frere Bonauenture. Car je ne doute point, qu'apres auoir disné & luy & monsieur le curé, ne soyent mieus dispozez à disputer, & qu'ilz ne facent bien la barbe à Theodore, & à Gelase. Il ne faut finô sauoir de l'hoste si le dîner est prest. S I. Il y a long temps que tout est prest, il ne tient qu'à vous mettre à table.

L E S O M M A I R E D V S E-
cond Dialogue, de la Necromance pa-
pale.

Les propositions, qui comprennent la matiere qui doit estre traitée, sur les propos commencez, sont proposées par ordre, en premier lieu, en ce dialogue. Puis est parlé, du moyen pour estre informé de la verité, & pour parler aux mortz, & des loix & conditions, & présidens des disputations Chrestiennes, & de la vraye Theologie, & des vraiz Theologiens, & de l'autorité des docteurs de l'eglise. En apres, du retour des ames des damnez, en ce monde, & de la difference entre la sortie & retour de celles des bons & des mauuais, & de l'opinio des docteurs questionnaires & scolastiques, sur ce propos: de leur outrecuidance & presomption, à definir de toutes choses, sans tefmoignage de la parole de Dieu. Item de la signification & exposition du nom d'Enfer: de la diuision de l'homme, selon la doctrine des payens, & des diuerses appellations de l'ame, séparée du corps: de l'accueil

cueil fait par les mortz , au Roy de Babylone , selon la
 prophetie d'Esaie:de la diuersité des mortz , hors de ce
 monde,& du retour des espritz , & de leur allée en leur
 terre,& de la maison d'eternité:de la priere des sainctz
 trespasssez , & de la louange qu'ilz baillent à Dieu : de
 l'immortalité des eleuz & des reprouez : de la diverse
 cōsideration de Dieu,& de la maniere par laquelle il est
 le Dieu des bons & des mauvais : de la maniere de mou-
 rir & estre mort au monde:de la vie & mort seconde:des
 complaintes des sainctz , en leurs aduersitez , & de l'hor-
 reur qu'ilz ont de la mort , & du desir de la vie , & des
 causes d'iceux : de la maniere d'estre mis avec ses peres ,
 par la mort:de l'heresie des epicuriens , & des Arabiés &
 dormeurs , touchant l'immortalité & le dormir des a-
 mes:de l'intention de l'autheur du liure appellé l'Eccle-
 siaste:de la significatiō de ce mot , Cognoistre , en l'Escri-
 ture:de l'inuocation des sainctz , & de la difference de
 ceux du vieil & du nouveau Testament , & de leur mi-
 roir en Dieu , pour voir & cognoistre toutes choses , selō
 la doctrine des papistes:du limbe & purgatoire des pa-
 pistes: de la promesse faite à Iosias , & à Ezechias , tou-
 chant leur mort:de la signification de ce mot , Dormir ,
 en l'Ecriture , & de la cognoissance que les trespassez
 peuuēt auoir des choses des viuās , & de l'aide & secours
 que les vns peuuēnt bailler aux autres : du dormir des
 corps & des ames , tant des viuans , que des mortz : de la
 transfiguration de Iesus Christ , & du rauissement de S.
 Paul , & de l'office des Anges .

LE SECOND DIALOGUE de la Necromance papale.

Theodore.

Bonauenture.

Gelase.

André.

Simeon.

Nicolas.

Theodore.



Vis que nostre hoste nous a si bien
traitez, & que la principale cause
pour laquelle il nous a conuiez,
c'est pour receuoir quelque doctri-
ne de nous, il me semble qu'il sera bon, que
nous pourfuyuiōs les propos, sur lesquelz nous
sommes demourez deuant disner. Car nous re-
compenserions mal nostre hoste, si sans satisfai-
re à son desir, nous nous en alions, apres auoir
la pense pleine. G E. Il pourroit dire à bon
droit, que nous nous serions oubliiez parmy les
gobeletz. S I. Je n'ay pas telle opinion de
vous. Il me semble que ie voye apprester mon-
sieur nostre maistre, & monsieur le curé, pour
vous tenir bon pied, en la disputation, en laquel
le vous estes entrez. B O. N'en doutez pas. Je
croy qu'ilz trouueront à qui parler, & qu'il ne
leur en prendra pas avec nous, comme quand
ilz disputent avec vous autres simples gens &
hōmes Laicz, qui n'avez point estudié en theo-
logie.

logie. A N. C'est là où ilz sont tous grandz docteurs, quand ilz n'ont point d'homme sauāt pour leur respondre. T H. Pour ceste cause je suis bien ioyeux que nous vous auons rencotré. Car nous verrons quel deuoir vous ferez, à maintenir vostre religion. Vous vous souuenez bien tous, du poinct sur lequel nous sommes de meurez. B O. Nous ne sommes pas de si courte memoire, que nous n'en ayons encore bonne souuenance. T H. Suiuant donc nostre propos, pour mieux entendre les poinctz sur lesquelz noz differens sont fondez, je m'offre de montrer, pour le premier, par raisons euidentes, & certains tesmoignages, prins des saintes escriptures, que les ames, ne les espritz des trepas sez, ny consequemment leurs corps, ne retournent point aux viuans, & que les mortz ne se soucient & ne se meslent plus des choses humaines. B O. Je m'y oppose, & m'offre de montrer le contraire. A N. Et moy semblablement, & de le prouuer, tant par l'experience de moy-mesme, que de plusieurs autres, qui sont encore en vie: & qui plus est, par le tesmoignage des anciens, & des principaux docteurs de l'eglise. Et si tous ces tesmoignages ne suffisent, je m'offre de le prouuer aussi, par les saintes escriptures, desquelles le tesmoignage est irrefragable: moyennant l'ayde, toutefois, de monsieur le docteur, monsieur nostre maistre

La premi-
ere proposi-
tion &
matiere
traitée en
ces dispu-
tations.

frere bonauenture, qui est plus puissant aux es-
critures que moy, & de science plus profonde.

N I. Je desire bien d'ouir & d'enten-
dre la vuidange & la resolution de ce pointz.
T H. Et pourtant, ce sera le premier que nous
vuideron. Mais pour satisfaire pleinement à
toute la question proposée, il y a encore des
autres pointz, lesquelz il ne nous faut pas o-
mettre. Et afin qu'il n'y ait point de confusion
en nostre disputation, mais que tout soit de-
duit par meilleur ordre: ie proposeray encore
par rang, les autres propositions, qui seront ti-
rées en question & en dispute. La premiere doc-
que i'ay deliberé de traiter, apres celle qui a
desia esté proposée, c'est, que puis que Dieu a
en sa main les ames des iustes, & qu'il a designé
certain lieu, & certain estat, conuenable aux a-

*Autres pro-
positions.*

Psal. 33.

Les espritz mes, tāt des esleuz que des reprouez, qu'il ny
des trespass a ne magitien ne enchanter, non pas le diable
sez ne peu- mesme qui les puisse faire reuenir ny apparoi-
uent estre stre, ou parler aux hommes, ne par sorcelerie,
rappellez ne par enchantemens, ou moyen quel qu'il soit.
par les ma- Ceste sera la seconde proposition de nostre dis-
giciens. putation, qui depend de la premiere, comme v-
ne consequence de son antecedent, & vne con-
clusion de ses premisses. Parquoy, quād la pre-
miere sera prouuée, nous n'aurons pas beau-
coup à trauiller, pour la probation de la secon-
de: mais sans separer l'vne de l'autre, elles se
prou-

prouveront presques toutes ensemble. La tier- *La tierce*
 ce sera, que posé le cas que les trespasser puis- *propositio-*
 sent reuenir en quelque maniere que ce soit,
 que ce n'est toutesfois pas le moyen, auquel
 nous deuons auoir recours, pour estre instruitz
 de nostre salut, mais qu'il est manifestement de
 fendu de Dieu, & totalement contraire à son *Les rîx*
 ordre & à ses ordonnances. Parquoy ie con- *ne douent*
 clu, que c'est vn grand blasphemie, & vn grand *querir in-*
 sacrilege, de vouloir interroguer les mortz, *struction*
 pour les affaires & pour le salut des viuans. Or
 ceste proposition est aussi tellement coniointe
 avec les deux premieres, que les mesmes pro-
 bations, seruiron à toutes. Parquoy elles se vui-
 deront presques toutes en vn coup. Et par ainsi,
 la multitude des propositions, ne rendra pas no-
 stre disputation plus prolixie ne plus obscure, ou
 difficile. Or puis que nous aurons monstré par
 viues raisons, qu'il ne faut point demander la
 vérité aux mortz, comme ie preten de le mon-
 strer clairement, il restera encore à trouuer le
 moyen, pour auoir & pour cognoistre à qui
 nous deuons auoir recours, pour cognoistre la *Laquatrie*
 vérité, & assurer noz consciences: sur quoy *me proposi-*
 nous montrerons, qu'il ny en a point d'autre, *tion.*
 que le ministere de l'Evangile, lequel Dieu a or-
 donné à son Eglise: & que cecy ne se peut auoir,
 que par les saintes escriptures, & la seule pa-
 role revelée de Dieu, tât par les Prophetes, que
Le moyen
pour estre
informé
de la ré-
rité.

par les Apostres & les Euangelistes, & singulierement par Iesus Christ, le vray filz de Dieu, par lequel Dieu a parlé aux hommes, en ces derniers temps, & parle encore aujourd'huy à nous du ciel. Ceste sera la quatriesme proposition. Et pourtant que Nicolas a dit, qu'il n'auoit point veu n'ouy Iesus christ, ny aucun de ses Prophetes, ou Apostres, ou Euangelistes : mais quil desiroit encore le tesmoignage d'aucun des trespassez, je m'offre & m'oblige de luy enseigner le vray moyen & fort facile, par lequel il pourra voir & ouyr parler Iesus Christ, & tous ses Prophetes & Apostres, & les interroguer, & parler avec eux, pour ietter hors de sa conscience, tous les scrupules & tous les doutes qu'il y a. Et s'il desire tât de parler aux mortz, ie luy monstrareray le chemin par lequel il se pourra adresser, pour parler à eux, sans dessendre aux enfers, aux limbes, ny en purgatoire, ou sans monter au ciel, & sans faire venir les ames ny d'un costé ny d'autre. Et puis, quand ie auray prouue cela, vn chacun pourra dire ce qu'il luy plaira. Et si en la deduction de la matière, il vient quelque doute à quelcun, ou s'il veult proposer quelque chose, ou pour interroguer, ou pour cōtredire, pour mieux esplucher les matieres, ou pour confermer ce qui sera dit, il le pourra faire en son temps & en son lieu: mais par condition, que l'on ne rompe, ou confondre

fonde point l'ordre.

N.I. Vous promettez de grans choses: ie ne say pas si vous le pourrez tenir. Si vous pouez faire cela, ie ne me repentiray pas de vous auoir ouy: mais beniray, tous les iours de ma vie, l'heure & le iour que ie vous ay rencontré. Car vous me promettez le plus grand bien que l'homme pourroit auoir en ce monde. T.H. Il n'en faut que prendre l'experience. Commençons donc d'entrer en la matière, inuoquans Dieu & le prians, qu'il nous address & conduise par son saint Esprit, selon la vérité de sa sainte parole, afin que tous noz deuis & propos, seruent à son honneur, & à l'edification de nous tous. Et à celle fin qu'il y ait moins de confusion & de dissention entre nous, & que nostre combat soit plus legitime: il nous faut suyure l'exemple de ceux, qui baillét le combat les vns aux autres. Il faut sauoir qu'elles armes on eslira, & quelles seront les lices, dedans lesquelles nous serons confinez. Combien qu'il n'est point de besoing de debattre, à qui il appartient d'eslire les armes. Car ce point doit de sia estre du tout passé entre nous. Car puisque nostre disputation est, non pas de quelque pie- ce d'argent, ou de quelque piece de terre, ne de quelque autre chose humaine, qui concerne ou les artz liberaux, ou la philosophie, ou la science humaine, mais qu'elle est des choses spiri- Les loys de ceste disputation.

Le car- drat & pre- sident des dispu- tations chre- tiennes.

tuelles, celestes & diuines, & qui trespassent la
 capacité de l'entendement humain: il ne faut
 pas chercher ne demander la decision & deter-
 mination de ceste matiere, ny aux grāmairiés,
 ny aux orateurs, ny aux poetes, ny aux dialecti-
 ciens, ny aux mathematiciens, ny aux astrolo-
 gues, ny aux physiciens, ou aux autres philoso-
 phes quelz qu'ilz soyent, ou mouraux, ou natu-
 relz, ou aux medecins, ou aux legistes, ou aux
 procureurs & aduocatz. Puisque la matiere est
 theologale, elle ne peut estre decidée que par
 Theologie*, desquelz elle est cogneue. Or la
 theologie n'est pas vne science humaine, à la-
 quelle l'homme puisse paruenir, par son sens &
 par son entendement, ou par sa vertu & puissan-
 ce. Car theologie, est le nom d'vne science di-
 uine, duquel le propre est de parler de Dieu, de
 sa nature & de ses œuures: ce que le nom mes-
 me emporte. Puis donc qu'il n'y a nul, qui puis-
 se auoir vraye cognoissance de Dieu, & de ses
 secretz, & de ses œuures supernaturelles, que
 luy mesme, il n'est nullement possible, que nul
 puisse fauoir, entendre, ne comprendre telles
 choses, que ceux auxquelz Dieu les aura reue-
 lées. Et qui sont ceux, auxquelz nous sommes
 certains, que Dieu les a reuelées, sinon ses Pro-
 phetes & Apostres? Car ilz sont appellez de tel
 nom, pourtant que le conseil de Dieu & sa vo-
 lonté leur a esté manifestée, pour l'annoncer
 aux
 Prophètes
 & apostres
 vrayes theo-
 logiens.

aux hommes , auxquelz ilz ont esté enuoyez , pour la leur declairer . Nous ne pouons donc auoir plus certaines moignage , que le leur , lequel ilz nous ont laissé , aux saintes escriptures , & ne deuons nullement douter d'iceluy : comme ie le pourray monstrez par apres plus clairement , & plus amplement , si quelcun de vous veult regimber contre iceluy , ou diminuer l'autorité de la sainte escripture .

N I. Si nous receuons ces loix & ces L'autorité des Docteurs de l'Eglise. conditions , que vous mettez , & si nous auons té des Docteurs de l'Eglise. la Escriture sainte , & ceux que vous avez nommez , pour noz cathedrals : monsieur le docteur & monsieur le curé , seront priuez d'une grande partie de leurs armes & de leurs harnois . Car ilz pretendent de s'armer de l'autorité des docteurs de l'Eglise , & de leurs decretz & canons , laquelle me semble estre forclosé , par les cōditions que vous mettez . B O. C'est la coutume des heretiques , de reitter touſiours les docteurs de l'Eglise , & de ne vouloir fuyre q̄ les textes & l'autorité des saintes Escritures . T H. Telz heretiques , qui ne se voudroyent arrester ſi non à l'autorité des saintes Escritures , ne ſeroyent pas des pires , ne du tout dignes d'estre condamnez . Mais vous nous faites tort , disans , que nous rejettons les Docteurs . B O. Com bien qu'ilz disent cela , & qu'ilz fe vantent , que ilz ne veulent fuyre que l'autorité de la sain-

de escriture, ilz ne le disent toutesfois pas pourtant qu'ilz ayent le vouloir de ce faire : mais à celle fin, que souz ceste couleur , ilz se puissent depescher des docteurs de l'Eglise , qu'ilz cognissent leur estre contraires , & que leur autorité & leursexpositiōs n'ayent point de lieu, & qu'ilz puissent plus ayscément destourner les saintes Escriptures à leurs sens, & les faire servir à leurs affectiōs , & à la confirmation de leurs erreurs & heresies. TH. Dites des heretiques ce que vous voudrez, mais quāt à nous nous ne sommes point telz, & n'auons point apprins ce mestier. Parquoy afin que vous le puissiez mieux cognoistre , & vous mieux contenir, je ne refuse pas de ma part, que vous m'alle guiez tout ce que vous voudrez , mais que ce soit, par condition, que l'autorité de la parole de Dieu contenue & reuelée par les saintes es critures, soit preferée à toute autre: & que nous nous puissions aussi servir de vostre baston, quand il nous viendra à point , & que nous le vous pourrons arracher d'entre les mains pour vous en battre, ainsi que nous vous donnons liberté de faire la pareille enuers nous. Et plenust à Dieu, que vous eussiez bien leu les anciens docteurs de l'eglise, pour vous en servir , plustost que de voz doubtueux questionnaires & resueurs, que vous fuyuez.

S I. La loy me semble assez esgale, & iuste,

juste, & autat favorable aux vns qu'aux autres. Parquoy ie pense qu'il n'y a nul qui y contredise. Puis donc que les conditions sont mises, commencez, Theodore, à nous montrer, comment c'est que vous les voulez garder.

T H. Pour prouuer la premiere proposition, qui nye le retour des ames & des espritz trespasséz, aux viuans, ie pourroye alle Preuves de guer plusieurs passages, tant du liure de sapien La premie- ce, que de l'Ecclesiastique, qui cōfermēt bien e-
videmment ma proposition, comme cestuy qui<sup>re proposi-
tion.</sup>
dit: On n'a nul cogneu, qui soit reuenu des en-
fers & de la mort. Il n'y a point de retour, à no-
stre fin. Car elle est confinée, & nul n'en retourne.
Quand l'esprit sera sorty, il ne retournera
point, & ne rappellera point l'ame, qui a esté re-
ceuë. Aye souuenance des derniers iours, & ne
les oblie pas. Car il n'y a point de retour. Ces tes Eccl. 38:
moignages parlent assez clairement. Mais ie suis
content de m'en deporter, à cause que les liures
desquelz ilz sont prins sont apocryphes, & que
ilz ne sont pas de telle autorité, en l'Eglise,
que ceux lesquelz ie veux maintenant produi-
re. Et pour le premier, ie produis Job, disant: Job 7.
Comme la nuée se consume & passe, ainsi fait
celuy qui descend aux enfers. Il ne montera
point, & ne retournera plus en sa maison, ne son
lieu ne le cognoistra plus. Il y a vn passage fort
semblable à cestuy cy, & vne semblable manie-

re de parler au pseaume.103. A N. Ce passage pourroit, pour le premier, auoir quelque couleur, pour prouuer, que les ames des damnez, qui sont en enfer, ne peuuent point retourner: mais c'est autre chose, des ames des bons chrestiens trespassez, qui sont detenues en purgatoire. D'autrepart Iob ne parle pas, ny Dauid semblablement en ces passages, du retour & de l'apparition des ames des trespassez: mais veulent seulement dire, que depuis que l'homme sera vne fois party de ce monde, il n'y retournera plus comme il y estoit parauant. Lame ne retournera pas en son corps, & ne conuera plus en ce monde avec les hommes: il n'y fera plus ce qu'il y faisoit: Il n'y aura plus ny les honneurs ny les biens qu'il y auoit. T H. Je ne nie pas que ce que vous dites ne soit vray: mais cependant si les trespassez reuient en quelque maniere que ce soit, & qu'ilz ayent encore accointance avec les hommes, & qu'ilz reuient en leurs maisons, à leurs parens & amis, pour les instruire, enseigner, & admonnester, ou pour leur demander ayde & procurer leurs affaires & en disposer avec eux, & les reprendre & menacer, comme vous dites qu'ilz le font, les paroles de

Si les ames des damnez retournent au monde. Iob ne sont pas veritables. Car ia soit qu'ilz n'y soyent en tel estat que par auant, si y conuer sent ilz encore par fois, contre ce qui est icy dit. D'autrepart, si vous ne voulez entendre ce passage

sage generalemēt, de tous les trespasses: ie vous demande pour le premier, si vous me cōfessez, pour le moins, desia ce poinct, c'estassauoir, que les ames des damnez ne peuuent point retourner: & puis nous viendrons à la signification & à l'expositiō de ce mot, Enfer, pour sauoir que il peut comprendre. A N. Pardonnez moy monsieur le docteur. Je me suis desia auancé de parler, comme le moins sauant: mais c'est souz vostre correction, & avec vostre benigne sup- portation. Je le fay, pourtant que la solution de ce passage, ne me semble pas tant difficile, que ie n'y puisse respondre. Mais ie vous reserue les poinctz plus difficiles, pour mevenir au secours, quand ie me troueray pressé. B O. Ne crai gnez point cela, monsieur le curé. Car ie n'ay si petit nouice souz moy, qui ne soit assez suffisat, pour confondre tous les heretiques: tant s'en faut que vous deuiez auoir crainte, que vous ne soyez pour leur respondre. Respondez donc hardiment. Et quand il vous semblera que ie doive parler, faites moy seulement signe. A N. Je respon donc, quant à este question, que ie ne fais pas grande difficulté, de confesser, que les ames des damnez ne retournent point, mais ie ne dy pas aussi de celles qui sont en purgatoi- re. T H. Vous m'accordez desia vn poinct, que tous voz docteurs & theologiens questio- naires, ne m'accorderoyent pas simplement,

L'opinion
des do-
cteurs tou-
chât le re-
tour des
ames des
damnez.

& sans distinction, cōme ie le vous veux prou-
 uer tout sur pied, par la resolution que frere
 Gritsch, de l'ordre des freres mineurs, do-
 cteur en theologie, bailla en son sermonaire,
 serm. 6.0. fer. 2. post
 innocavit. dessus ceste question: assauoir mon, si les ames
 des damnez, peuuent iamais sortir de leur habi-
 tation d'enfer: & celles qui sont en purgatoire,
 de purgatoire? Sur quoy il respond, que les do-
 cteurs tiennent, qu'ouy: & qu'il aduient: par la
 permission diuine, ou pour instruire les hōmes,
 ou pour leur donner crainte, ou pour impetrer
 des suffrages, & des biens faitz d'eux. Mais ilz
 Differen- mettent ceste difference entre les bonnes ames,
 ce entre la & celles des damnez: c'est assauoir, que les bon-
 sortie des nes peuuent sortir, quand elles veulent, ia soit
 bonnes & qu'elles ne sortent pas à tout propos, ne souuen-
 mau- tefois, ne sans bōne & iuste cause, mais peu sou-
 uaise a- uent, & allors qu'elles cognoissent que Dieu le
 mes. veut: mais celles des damnez, ne peuuent sortir
 que par permission, & par speciale dispensation
 diuine: combien que pour cecy, elles ne sortent
 point de peine, mais seulement de lieu. Car el-
 les ont leur enfer, par tout là où elles sont. Ger-
 son, & les autres docteurs pareillement, s'accor-
 dent aussi à ceste resolutiō. A N. Tant mieux
 Ger. in li. pour moy. Combien que ie ne me voudroye
 6. flor. de pas fort rompre la teste, pour le retour des a-
 poe. infer. mes des damnez. N I. Je say bien pourquoy,
 pourtant que vous pensez, que vous n'auriez
 point

point de profit d'elles, & que voz offrâdes n'en croisseroyent point d'avantage. Mais gardez vous bien celles de purgatoire. Car ce sont celles qui sont voz tributaires, & qui vous payent grand reuenu.

T H. Quand celle resolution seroit aus si bien escripte en la sainte escripture, qu'en voz docteurs questionnaires, vous auriez gagné vostre procès. Il n'en faudroit plus plaider: mais il me suffit, pour le present, que i'ay desia gagné vn point sur vous, & que ie vous ay impliqué, en contradiction, avec voz docteurs, desquelz ie manifesteray tâost plus amplemēt l'erreur. Cat certes i'ay grand'honte, de leur Outre cui-
trecuydance, & suis esbahy cōment ilz s'osent dance des
tant asseurément resoudre, ce dequoy ilz n'ont theologa-
nul tesmoignage, aux lettres diuines. Et toutes-
fois, ilz en parlent aussi asseurément cōme s'ilz
auoyent esté sur le lieu, & s'ilz auoyent veu &
cogneu la chose par experiance. Mais nous ver-
rons tantoist plus à plain, combien leur tesmoi-
gnage doit valoir. Pour venir d'oc sus ce point
puis que nous auons parlé d'enfer, respondez
moy s'il vous plaist, monsieur le curé, en quel
sens vous le prenez en ce passage de Job. Pen-
sez vous, qu'en tous les lieux de la sainte escri-
ture, qui parlent d'enfer, ou des enfers, que ce
mot soit pris tant seulement pour la gelienne
du feu & les tormens des damnez? A N. Je fer.

*Outre cui-
trecuy-
dance des
theologa-
stres.*

*La signifi-
cation & ex-
positio de
ce mot E.*

say bien que vous l'exposez, en plusieurs passages, pour le sepulchre, à cause que le sepulchre est en lieu bas, & que ce mot Enfer, en la langue Latine, signifie, ce qui est dessous nous, & les lieux qui sont souz terre. Mais posez le cas, que vous le preniez icy en telle signification : tant mieux pour moy. Car ie pourray, à plus iuste occasion, repliquer que Iob ne parle point icy des ames, mais des corps, lesquelz ie confesse tresuolontiers, qu'ilz ne retournent point. Car ilz se corrompent au sepulchre, & ilz n'en peuvent sortir, iusques au iour de la generale resurrection, si ce n'est par miracle : mais c'est autre chose, des ames. Car elles sont immortelles, & ne descendent point au sepulchre, comme le corps. Parquoy elles peuvent retourner & apparoistre aux hommes, comme il appert, par plusieurs exemples.

T H. Comment peuvent elles apparoistre, veu que elles sont inuisibles, de leur nature, & qu'elles n'ont point de corps ? Je crain fort que vous ne soyez contrains, à la fin, de recourir pour vostre defense, au secours des philosophes & des poetes payens, pour vous servir

Durand. in Rasio. dimi. off. l. 7. Rub. de offi. mort. Ioa. Belet. do Cash. S Pet.

de la diuision qu'ilz ont faite de l'homme : de la quelle, voz docteurs mesmes & nommément Guillaume durād & Iean Beleth, font mention en leurs liures qu'ilz ont fait, de voz ceremoni- es, legendes & seruices diuins. A N. S'ilz font menti;

mentiō des erreurs & des abuz des payés, ilz ne les approuuent pas poutant: & nous pareillement ne les voulōs pas suyure. T H. Si serez vous contrains, de reuenir là, ou de confesser, que vo stre doctrine a moins de raison, que la leur. Car ilz faisoyent quatre parties, de l'homme , en la maniere que quelque poete recite , en ces vers cy.

Bis duo sunt homines, manes, caro, spiritus, ymbra:

Quatuor ista, loca bis duo suscipiunt.

Terra tegit carnem, tumulum circumuolat ymbra:

Orcus habet manes, spiritus astra petit.

Ilz le partisoyent premierement, en deux : Ilz *Diuisiō de*
faisoyent vne partie du corps, & l'autre de l'a- *l'homme sé-*
me. En apres, ilz partisoyent derechef l'ame, *len les pa-*
en trois parties, depuis qu'elle estoit séparée du *yers.*
corps. Ilz appelloient Manes, ce que descen- *Diuerses*
doit aux lieux, qu'ilz appelloyé, les enfers, par *appellati-*
lesquelz ilz comprenoyé, tout ce que vous ap- *ons de l'a-*
pellez maintenant la gehenne, le limbe & le pur- *me séparée*
gatoire. Puis restoit encore l'esprit & l'ombre. *du corps.*
Quant au corps & à l'esprit, ilz n'estoyent pas *Manes.*
d'opinion, que l'vn ne l'autre retourlassent ja-
mais en ce monde, ne qu'o les peust voir, apres
que l'homme estoit mort & enseuely. Car ilz
voyoyent bien, que le corps retournoit en pou-
dre & en cendre. Touchant l'esprit, ilz estoyé L'esprit
d'opinion qu'il s'en retournoit au ciel, duquel
il auoit sa generation, & qu'il auoit là son habi-

Ombre.

tation:enquoy,certainement , ilz auoyent plus
d'apparence que vous. N I. Voyla de sa trois
parties de peschées:mais la quatriesme,est enco-
re de reste. Apres qu'ilz auoyent logé le corps,
l'esprit,& celle partie de l'ame,qu'ilz appelloient
Manes,ou logeoyent ilz l'ombre? & qu'enten-
doyent ilz par icelle? T H. Ilz entendoyent
par icelle,vn phantasmme , & vne image , sans
vray corps , faite toutesfois , à la forme de no-
stre corps. Mais pour ce qu'elle n'auoit point de
vraye substance corporelle , elle euanouyssoit
soudainement , comme de la fumée , quand on
en approchoit , & qu'on la vouloit toucher. Et
pourtant ilz l'appelloient Ombre,à cause que ce
n'estoit qu'vne fausse representation,semblable
à l'obre de nostre corps. Et ilz luy assignoyent sa
demeure,apres des sepulchres , & sus la terre,
en laquelle elle auoit de coustume de vaguer
& de courir & d'apparoistre aux homes . N'est
pas bien digne ceste philosophie, de telz philo-
sophes? Si faudra-il toutesfois,mōsieur le curé,
ou que vous vous demettiez de vostre opiniō,
ou que vous receuiez ceste doctrine , veu que
les corps ne peuvent retourner,ne les ames appa-
roistre sans corps . Il vous faudra donc forger
des ombres à l'imitation des payens , pour va-
guer & courir sur la terre,afin que vous laissiez
les corps en leurs sepulchres , & les ames , ou au
ciel,ou aux enfers , au lieu ou elles serōt receuēs
ioustes

iouste leur foy ou infidélité. Aduisez où vous tombez, quand vous voulez courir & charrier hors des saintes Escritures. Mais quād nous ne auriōs pas les tesmoignages, des lettres diuines tant clairs, contre ces resueries, encore nous deuroit suffire l'autorité de ceux, qui ont été des plus estimez, & des plus renommez entre les payens, qui se sont moquez de ces songes & fictions: entre lesquelz nous auons Ciceron, qui en parle selon la sentence des plus sauans, & de ceux qui ont été de meilleur iugemēt, & moins corrompuz, des folles opinions du menu peuple & des vieilles, disant en ceste maniere, là où il parle de ce lac d'Auernus, duquel nous auons desia fait mention: Ilz veulent, dit-il, que ces images & visions parlent: ce qui ne se peut faire sans langue, sans bouche, & sans gousier, ou sans force & figure de poulmon, & costes. Et bien qu'ilz ne veinssent rien par apprehension d'entendement, ilz vouloyent que ces figures de morrz fussent representées devant leurs yeux. Ceste sentence de Ciceron, n'a elle pas plus de raisō, & n'est elle pas plus cōforme aux saintes Escritures, que la doctrine de ceux qui affirment que les ames retourment, pour parler à nous? N I. Ouy bien, si cela que i'ay desia ouy de vous est vray.

*Cice. ruse.
q. lib. 1.*

T H. Tu le cognoistras encore mieux parce que tu ouyras par cy apres. Mais reuenōs

significa- sur le propos & la signification d'Enfer, & puis
 tiō d'ēfer. nous poursuyurons le reste. Ceux qui entēdent
 la maniere de parler des saintes Escriptures, &
 qui ont quelque cognoissance des langues, &
 principalement de la langue hebraique, ilz ne
 peuuēt nier, que le mot hebrieu, lequel les trā-
 lateurs latins ont translaté & interpreté par ce
 mot, Enfer, ne signifie propremēt, sepulchre, en
 la langue hebraique, en laquelle tous les pro-
 phetes ont escrit. Mais nonobstant qu'on puisse
 exposer la signification d'iceluy, par ce mot, se-
 pulchre, si emporte-il toutesfois beaucoup d'a-
 uantage. Car il ne doit pas seulement estre pris
 pour la tombe & pour la fosse, ou pour le mo-
 nument auquel le corps est enseueley: mais il co-
 prend generalemēt l'estat des trespasssez. Pour
 ceste cause, les translateurs l'ont pluſtoſt trans-
 laté, par ce mot, Enfer, que par sepulchre. Car
 vers les latins ce mot emporte encore telle si-
 gnification, comme celuy duquel les hebrieux
 vſent. Que cela soit vray, il est facile à prou-
 uer, par les paroles que Iacob dist à ses enfans,
 quand on luy annonça la mort de son fils Io-
 seph. Je descendray, dit-il, avec mon fils, lamen-
 tant, aux enfers: c'est à dire, en la fosse. Mais tou-
 tesfois, il y a, en la bible latine, aux enfers. Et en
 vn autre lieu, il dit derechef, parlant de son fils
 Ben-iamin: Si la mort luy aduenoit, vous feriez
 descendre ma vieillesſe avec doleur, au sepul-
 chre.

Gen.37.

Gen.42.

chre. Il y a aussi, en ce passage, selon la translatiō Latine, aux Enfers. Il ne veut toutesfois pas dire, par ces paroles, autre chose, sinō, c'est fait de moy poure vieillard & chenu. Vous me ferrez mourir de tristesse, & ie seray en tel estat que mon fils Ioseph. Car il le tenoit pour mort. Si est-il neantmoins tout certain, que ce bōvieil lard n'entendoit pas de descendre au lieu des damnez: mais il veut dire, que c'est fait de luy, & que ce ne sera nō plus de luy, que des mortz, qui sont descenduz en la fosse & au sepulchre. En ceste mesme façon, ce mot est pris par Esaié, parlant de la ruine du Roy de Babylone, quād il dit, Enfer a esté esmeu dessouz, à cause de toy, pour te venir au deuant. Il a fait leuer les mortz, à cause de toy. Le Prophete ne veut pas dire, que le lieu des damnez se soit remué, & que les mortz se soyent leuez, pour venir au deuant de ce Tiran: mais il vise d'vne belle elegance, & d'vne figure rhetorique & poetique, pour mieux montrer à l'œil la ruine confusible des tyranz, reprouez de Dieu. Et pourtant, il parle d'enfer, comme s'il y auoit vn regne, & que tous les princes & seigneurs d'iceluy vei- sent au deuāt du roy de Babylone, pour se mo- quer de luy, & pour luy reprocher son orgueil & son arrogance, & pour luy montrer sa con- fusion: comme si quelque excellent poete intro- duissoit & feignoit Pluton le dieu des mortz,

Le rēcon-
 tre & ad-
 cuel du
 roy de Ba-
 bylone.
 par les
 mortz &
 l'expositiō
 du passage
 d'Isaie.
 prosopo-
 para & l'y
 potyposis.
 Pluton.

venant avec tous les trespasses, pour recevoir quelque grand prince, qui viendroit à eux. Puis donc que l'homme ne peut venir en tel estat, que par la mort, & que la mort est le gage de peché & le fruit de la malediction d'iceluy, à laquelle, à cause d'iceluy, l'homme est condamné, par le juste iugement de Dieu. Enfer aussi est pris en l'Ecriture, pour l'ire, la foreur & le iugement de Dieu, pour la coulpe de peché, pour la mort, & pour tout ce qui s'ensuit, & pour le fond & l'abysme de toutes choses. Et pourtant, Dauid se plaint tant de fois, que les doleurs d'enfer l'ont enuironné: c'est à dire, l'angoisse & la douleur de la mort. Et Iesus Christ appelle, Portes d'enfer, la puissance de la mort, & de satan, par laquelle ilz exercent & execurent, par le moyen de peché, toute cruauté & tyrrannie contre nous. Et pourtant, en ceste vie mesme, les saintz se plaignent, d'auoir esté abysmez iusques aux portes d'enfer, par lequel ilz entendent la condemnation & la perdition en laquelle ilz se sentent, & de laquelle nul ne peut sortir, si Dieu par sa misericorde ne l'en retire, ainsi qu'il est escrit: Le Seigneur meine aux enfers & en rameine. Parquoy, si l'homme, estant encores en vie, en cemonde, n'a point la vertu, ne la puissance de sortir de son enfer, qu'il n'en soit engloty, comme Cain & Iudas, quand il est attaint de la main de Dieu, si celuy qui l'a abysmé ne l'ē retire, comme

Autre si-
gnificatio
n d'enfer.

Rom. 6.

Nom. 16.

Ezech. 32.

Psal. 17.

Matt. 16.

Psal. 17.

Iob 17.

1. Samu. 2.

Gene. 4.

Matt. 27.

me il a retiré Iob, Dauid, & Ezechias, encors ^{Act. 1.}
 est-il moins possible apres sa mort, quand Dieu ^{Iob 10.}
 luy a assigné son logis. Car le corps, comme il a ^{Psal. 33.}
 esté desia dit, ne se peut pas ressusciter soymes ^{4. Roys 20.}
 me, ne se reioindre & vñir avec son ame, si Dieu ^{Eli. 6.}
 qui en a fait la separation, ne les reioint ensem-
 ble, & s'il ne le ressuscite luy mesme, comme il
 en a ressuscité plusieurs, par Elie & Elisée, par ^{3. Roys 17.}
 Iesus Christ & par ses Apostres & disciples, en ^{4. Roys 13.}
 tēmoignage de la resurrection. Le corps donc ^{Matt. 9.}
 ne peut reuenir pour s'apparoistre, sans l'ame, ^{Iob 9.}
 & il ne peut estre conioint avec son ame, qu'il ^{Act. 9. 20.}
 ne soit vrayement ressuscité, par la vertu de Dieu, ^{Jean 11.}
 comme Lazare & les autres qui ont esté ressus-
 citez, tant par Iesus Christ que par ses Proph-
 etes & Apostres. Or d'attendre que Dieu nous
 ressuscite les mortz, pour nous venir instruire,
 il n'est point de besoing, comme nous le prou-
 uerons en son lieu.

A N. Et les espritz ne peuuent-ilz pas
 reuenir sans les corps? T H. Ievoudroye bié ^{Retours}
 que vous me prouissiez cela, par quelque pas- ^{des espritz}
 sage de la sainte Escripture: mais ie suis certain,
 que vous n'y trouuerez pas vne seule fillabe,
 qui vous puisse seruir à ce propos: ouy bien au
 contraire, cōme ie l'ay desia proué assez elai-
 remment, par le tēmoignage de Iob, qui parle de
 tout l'homme. Il est bien vray, qu'il en parle cō
 me de celuy qui est du tout abyssiné de l'ire &

Iob 14.

de la fureur de Dieu, ainsi qu'il en parle en vn autre lieu, disat: Quād l'hōme dormira, il ne se releuera point: iusques à ce que le ciel soit changé, il ne s'esueillera point, & ne se leuera point de son somme. Il ne fait si les enfans sont nobles, ou autrement. Que se soucie-il de sa maison, a-
pres soy? Touteſſois, combien que Iob vueille signifier que c'est fait de l'homme, quand il est engloty par le iugement & la fureur de Dieu, (qui font ſouuentefois ſignifiez aux ſaintes Eſcritures par les enfers): ſi ne conuiennt pas mal ces paſſages neantmoins, pour Apuer mó intention. Car combien que Iob ait le regard à l'ire & au iugement de Dieu, ſi nous donne-il neantmoins à entendre, par les manieres de parler desquelles il vſe, quel est l'estat des mortz. Car combien que tous ceux qui meurent, ne fo-
yēt pas abyſmez en l'ire & en la fureur de Dieu, ſi ne pouons nous nier, que quāt à ceux qui font encore viuans, les mortz ne fo-
yēt telz, que Iob les deſcrit. Et pourtant, il nous faut entendre,

Diversité de mortz hors de cet monde. que hors de ce monde, il y a deux ſortes de mortz: Les vns qui font mortz à nous, tant ſeulement, mais non pas à Dieu: & les autres, qui font mortz & à Dieu & à nous. Tous les biéheu-
reux, font du premier ordre. Car ia ſoit qu'ilz foient ſeparez de nous, & qu'ilz ne puiffent plus conuerſer avec nous, pour nous y faire les ſeruices qu'ilz nous ont fait durant leur vie, ſi ne

ne sont-ilz toutesfois pas tellement mortz à Dieu, qu'ilz ne le louent eternellement: mais d'vn autre sorte qu'en ceste vie. Au contraire tous les reprouez sont du secôd ordre: car ilz sont periz, & pour nous & pour eux, & sont tellement mortz, qu'ilz ne peuuent plus, en forte que ce soit, seruir aux hommes: & si ne louent point Dieu, comme les esleuz & les espritz bien heureux. Mais afin que nul ne semble que ie par le fans la parole de Dieu, & que ceste mienne distinction soit hors des saintes Escritures, ouyons les tefmoignages d'icelles. Et pour mieux m'accommoder à vous, ie mettray en auant, en premier lieu, les Pseaumes de Dauid, lesquelz vous recitez & chantez tous les iours, & lesquelz vous deuez sauoir tous par cœur. Parquoy ie suis bien esbahy, comment vous n'y auez pensé de plus pres. Vous chantez tous les iours: Ne mettez point vostre fiance aux hom- Psal.145. mes. L'esprit de l'homme s'en va & s'en retourne en sa terre, & en ces iours la, toutes leurs péées perissent. Le Prophete ne signifie-il pas clairement, par ces paroles, que toutes les entreprisées des hommes perissent en la mort, & que elles s'en vont en fumée, & ne peuuent sortir en effet? A N. Est-ce pourtant à dire, que les espritz ne retournent plus? T H. Il dit ouuertement, que l'esprit s'en va en sa terre. Ces paroies ne sont pas sans poids, Quand il dit, que l'e-

Comment l'esprit s'en va en sa terre, ie n'enten pas qu'il descend au sepulchre, & qu'il pourrisse avec le corps: ou qu'il dorme, sans rié sentir ne cognoistre: mais qu'il va en vn autre estat, & en vn autre lieu, c'est à dire, hors de cest estat terrié. Car par ce qu'il dit, En sa terre, il denote clairemēt qu'il va en vn autre lieu, & en vn autre estat, qu'il n'estoit parauant, & qui luy est propre, ainsi que ceste terre est le lieu député aux viuans: pource il dit, En sa terre, pour demōstrar, que ceste icy n'est plus sienne, & qu'il n'y habite plus comme parauant, mais qu'il s'en est allé, au lieu qui luy est assigné de Dieu pour son siege & pour sa demeure, cōme en vn autre pays, ainsi que parauant le corps luy auoit été assigné par iceluy, pour son habitation, en ceste terre. Cela vaut autant, que ce qui est escrit en l'Ecclesiaste, disant, que l'homme s'en ira en la maison de son éternité. Ainsi donc que le sepulchre est au corps, la maison de son éternité: aussi s'en va l'esprit en la maison de son éternité: c'est assavoir, en l'estat qui luy est ordonné de Dieu, iusques au temps de la restauratiō de toutes choses. Car les ames des iustes sōt en la main de Dieu, attendant leur glorification parfaite, ainsi que celle des reprouez attēdēt, aux lieux qu'leur sont députez, leur dernière sentence.

A N. Puis que les ames attendent encor vn estat plus parfait aux esleuz, & plus misera-

Eccl. 12.

Maison de éternité.

Cap. 3.

serable aux reprouez : & que les corps pareillement attendent leur resurrection , comment peut estre appelle Maison d'eternité , le lieu auquel les vns & les autres ont leur habitatio : Car si ce lieu , leur est maison d'eternité , leur habitation y sera perpetuelle : & par ainsi , les corps ne ressusciteront point , & les ames ne changeront jamais d'estat . T H . Ceste difficulté est facile à resoudre , à celuy qui entend la maniere de parler , commune aux Escritures . Le sage ne appelle pas icy , Maison d'eternité , l'habitation des trespassiez , voulant signifier par cela qu'ilz y doyuent demeurer eternellement : mais il l'entend du temps que Dieu a prescrit & limité aux mortz , qui est ainsi appelle , à cause qu'il est long , & eternel , quant à ce mode . Car il dure , depuis l'heure de la mort , iusques à la fin , & à la cōsommation d'iceluy , avec lequel toutefois il prēd fin . Ce que David a dit en vn autre lieu , convient bien à ce propos , c'est assauoir , Que toutes les pensées de l'homme sont discipées en la mort . Par lesquelles paroles , il ne veut pas entēdre , que les hommes ne penseront plus rien apres leur mort , mais il veut dire , que toutes leurs deliberations viendront à neant , & que toutes leurs grandes entreprises euanouyront . Parquoy nous pouons facilement entēdre , que telz personnages sont mortz à nous , & qu'ilz ne ont plus rien de commun avec nous , veu qu'ilz

ne nous peuuent plus donner ayde ne secours,
comme ilz faisoyent durant leur vie , qui tant
est fragile , comme il le tesmoigne en vn autre
lieu, disant : Il s'est souuenu qu'ilz sont chair: e-
sprit qui va, & ne retourne point. Et pour plus
grande confirmation de toutes ces choses , o-
yons encore d'autres tesmoignages , à ce pro-
pos, de ce mesme Prophete : Fairas tu miracle,
dit-il, pour faire ressusciter les mortz , afin que
ilz te louent? Quelcun racontera-il ta misericorde
de au sepulchre , ou ta iustice en la terre d'ou-
bliance ? Item, les mortz ne te loueront point,
Seigneur, ny tous ceux qui descendent au sepul-
chre. Mais nous qui viuons, benirons Dieu. De-
rechef: Quel profit y aura-il en mo sang, qu'ad-
ie seray descendu en pourriture? La poudre te
louera elle: ou si elle annoncera ta verité? Item,
ce que dit Ezechias en son cantique: Le sepul-
chre ne te louera point, & la mort ne te donne-
ra point gloire. Ceux qui descendent en bas, ne
attendront point ta verité . Le viuant, le viuant
sera celuy qui te confessera . Le pere racon-
tera au fils ta verité . Et pourtant Dauid dit en
vn Pseaume: Je loueray le Seigneur, en ma vie:
je chanteray à mon Dieu, pendant que ie suis.
Ces passages ne nous tesmoignent ilz pas claire-
ment, la difference qui est entre l'estat des vifz
& des mortz? & que les mortz, apres qu'ilz sont
departiz de ce mode n'y peuuent faire ce que
les

Psal.77.

Psal.113.

Psal.29.

4.Roy 20.
Esa.38.

Psal.145.

les viuans y font , & ce que eux-mesmes y fay-
soyent deuant leur mort? A N. Voulezvous
conclurre par cela que leur esprit ne peut pour
tant retourner , & qu'ilz ne se meslent plus de
noz affaires? & qu'ilz n'ont plus aucune accoin-
tance avec nous? Si vous vouliez ainsi prendre
l'Ecriture à la rigueur de la lettre , il s'ensuy-
uroit aussi , selon vostre intelligence , que les De la prie
re des
saintz
saintz ne louent plus Dieu : qu'ilz ne prient
plus pour nous , qu'ilz ne nous cognoissoient plus ,
& qu'ilz ne sauuent rien de tout ce que nous fai-
sons , depuis que l'ame est separée du corps , &
qu'ilz sont allez en paradis . Mais qui ne co-
gnoit , que cela est vne heresie trop manifeste ,
& vn blasphemie trop execrable? Car Dauid mes-
me , lequel vous m'avez allegué , tesmoigne
tout le contraire , en plusieurs Pseaumes , disant :
Seigneur Dieu , ie te confesseray eternellement . Psal. 134.
Ie beniray le Seigneur en tout temps . Sa louan-
ge sera tousiours en ma bouche . Derechef: Ie 144. 145.
loueray eternellement , de ce que tu as fait . Ie
loueray ton Nom , à iamais , & au siecle des sie-
cles . Ie chanteray Pseaume à ton Nom , eternel-
lement & au siecle des siecles . Dauid ne pro-
met point icy , qu'il louera Dieu , tant seulement
pendant le temps qu'il sera en ceste vie presen-
te , mais il fait vœu & promesse , de ce faire , sans
fin & sans cesse : laquelle chose n'est possible , si
il ne le fait encore apres sa mort . T H. Qui

voudroit estre cōtentieux, pourroit repliquer,
que Dauid entend ces choses du temps qu'il se-
ra en ceste vie, durant laquelle il louera Dieu
tousiours sans iamais cesser iusques à la fin. Mais
je ne veux pas ainsi corrompre la sainte Escripture. Parquoy, ie confesse tout cela estre vray.
Mais tant s'en faut, que ces passages contre-
uennent à mon propos, que i'auoye delibéré
de les alleguer, pour la confirmation d'iceluy,
& pour prouuer, que ja soit que les trespassiez
soyent mortz à nous, ilz ne le sont tout estois
pas à Dieu. Car il est escrit, qu'il est le Dieu de
Abraham, d'Isaac & de Iacob, & le Dieu des
viuans, non pas des mortz. Parquoy, il s'ensuit
que ces saintz patriarches, & tous les fideles
trespassiez, viuent tousiours à Dieu. Or ilz ne
peuuent viure à Dieu, qu'ilz ne le louent, & que
ilz ne l'honnorent: ou autrement, ilz ne viuro-
yent point à luy, & il n'y auroit point de diffe-
rence, apres la mort, entre les esleuz & les re-
prouuez. Laquelle chose, nul homme de sain-
tugemēt, n'oseroit dire. Car les reprouez sont
mortz à Dieu, & de corps & d'ame: non pas que
je vueille nier, que leur ame ne soit immortel-
le, aussi bien que celle des esleuz: mais pour au-
tre raison. Car immortalité est donnée aux a-
mes des esleuz, à celle fin qu'elles puissent vi-
ure à tout-iamais avec Dieu, en la gloire cele-
ste, pour le glorifier éternellement. Pource Je-
sus

*Louange
des Saintz
trespassiez.*

Exo. 3.

Mat. 22.

Luc 20.

*L'immor-
talité des
esleuz, &
des reproue-
z.*

sus Christ à dit au larron, qui luy a demandé
 misericorde de ses pechez : Tu seras aujour- ^{Luc 23,2}
 dhuy en paradis avec moy. A quoy tant de pas
 sages que nous lisons aux lettres diuines con-
 viennent bien, qui tesmoignent que les espritz
 des esleuz sont en la compagnie de Dieu, de Ie-
 sus Christ & des Anges, à repos, en paix, en con-
 solation, en benediction & en seurté, ioye & sa-
 lut, en la faincte cjré de Ierusalem celeste. Mais
 l'immortalité des ames des reproouez ne leur
 est donnée, que pour soustenir perpetuellemēt
 en icelle, l'ire & la fureur de Dieu, avec les dia-
 bles, lesquelz elles ont suiuy. Et pourtant nous
 pouons dire à bon droit, que les reproouez sont
 mortz à Dieu, en corps & en ame. Car ainsi que
 Dieu ne s'appele point leur Dieu, aussi ne vi-
 uent-ilz point à luy. Mais Dieu, pourquoy s'ap-
 pele-il pluistost le Dieu des esleuz, que des re-
 prouez ? ne luy sont ilz pas aussi bien subietz
 les vns que les autres ? La difference ne vient pas
 de là. Mais nous deuons noter, qu'il y a deux
 choses, lesquelles nous considerons en Dieu. ^{Diuerses co-}
 Nous les considerons en sa gloire, en sa mai-
 sté & en sa iustice, hors de Iesus Christ & de ses
 promesses. Or en considerant Dieu en ceste for-
 te, nous ne le pouons cognoistre, que comme ^{si d' Dieu,}
 vn iuge terrible & espouantable. Et pourtant ^{comme} il est le
 qu'il se monstre aux diables & aux reproouez, ^{bos & des}
 il n'est pas proprement appélé leur Dieu. Car ^{mauvais.}

le propre d'iceluy est, non pas de punir, tuer & perdre: car il appelle cela, œuvre estrange: signifiant qu'elle ne luy est pas propre ne naturelle, ainsi que la grace & la misericorde, par laquelle il embrasse ses enfans. Et pourtant, Dieu n'est pas proprement appelé le Dieu, de ceux, lesquelz il reproue, à cause qu'il ne se monstre pas favorable, ne pere misericordieux enuers eux, mais iuge rigoreux & feuere: & pourtant aussi que ilz ne sentent point en eux, celle bonté & douceur paternelle, de laquelle il a acoustumé de vser envers ses enfans. Les reprouez aussi, de leur costé, ne le recognoissent point pour leur Dieu, ne pour leur pere, mais pour tel qu'ilz le experimentent envers eux. Ainsi donc qu'il ne est point leur Dieu, tel qu'il est le Dieu des esleuz, mais qu'il est seulement leur Seigneur & leur Juge, non pas leur Pere & leur Sauveur: aussi ne luy viuent pas les reprouez, en la sorte des esleuz, mais ilz luy sont totalement mortz: combien qu'ilz ne soyent pas mortz à eux-mesmes, mais qu'ilz viuent à peines & tortmens. A N. Ces propos me semblent fort obscurs, & ilz me semblent contrevenir à eux-mesmes. T H. Je les rendray plus clairs & plus faciles. Sainct Paul appelle mortz au monde & à peché, ceux qui ont renoncé à iceux. Et pourquoy vse-il de ceste maniere de parler, si non pour nous montrer, que les Chrestiens ne ont

*Mourir au
monde.*

ont plus rien d'affaire , & qu'ilz n'ont point de conuenance avec le monde & le peché , mais qu'ilz ont renoncé à iceux , & qu'ilz ne leur servent non plus que s'ilz estoient mortz , ou que les mortz servent aux viuans ? En ceste mesme sorte , les reprouez sont mortz à Dieu , à cause qu'ainsi qu'ilz ne le recognoissent pas pour leur Dieu , & pour pere & sauveur , comme les esleuz , aussi ilz ne le louent point comme eux , ny en ceste vie ny en l'autre . Car si desia , viuāt en ce monde , ilz ont esté mortz à Dieu , il n'y a point de doute , qu'apres la mort du corps , l'ame qui a vescu au mōde & a esté morte à Dieu , ne demeure encore morte à iceluy , pour viure à soy en peine , en l'autre siecle , ainsi qu'elle a vescu au monde , en plaisirs & delices . Mais ce est autre chose des esleuz . Car ilz ne regardent point seulement Dieu en son essence & en sa grandeur : mais ilz le regardent en Iesus Christ & en sa parole , en laquelle ilz le recognoissent leur vray Dieu , leur Pere & Sauveur , & reçoyent & embrassent par foy , la grace , la misericorde , & la vie qu'il leur presente en Iesus Christ . Et pourtant , ainsi qu'il se declaire leur Dieu & leur Pere , aussi eux se declairent estre ses enfans & son peuple , & qu'ilz viuent à luy , le servant & l'honorant selon sa volonté . Puis donc qu'ilz se sont totalement dediez à son service , & qu'ilz s'y sont vouez pour tout iamais ,

il est tout certain, que ce pendant qu'ilz viurōt, iamais ilz ne permettront que ce seruice diuin, auquel ilz sont tant affectionnez, & auquel ilz se sont totalement adonnez, puissē estre omiss ou entrelaissé, durant le temps qu'ilz viuront. Or puis que nous sommes assurez, que leurs ames sont immortelles, & participantes de la vie de Christ, qui vit en elles, nous ne pouons douter qu'ilz ne viuent eternellement, & que ceste vie de l'ame ne peut estre abolie par la mort du corps. S'ilz viuent eternellement, comme nous sommes contrains de le confesser, quant à l'ame, & non point seulement de la vie qui est commune à l'immortalité tant des ames des repprouvez, qu'à celles des esleuz: mais de la vie de Christ, laquelle nous pouons aussi bien appeler vie seconde, comme nous appelons mort seconde, la mort des meschans, il s'ensuit necef- fairement, qu'ilz louent Dieu à tout iamais: nō seulement en ceste vie, mais aussi en l'autre. Car si l'ame, estant emprisonnée dedans ce corps terrestre, a esté rauie d'un tel desir, envers son Dieu: quelle apparence y a-il, qu'elle le puisse mettre en oubly, apres qu'elle est deliurée de celle prison tenebreuse, & qu'elle est retournée à son Dieu, duquel elle estoit yssue, avec lequel elle est coniointe, sans aucun empesche- ment? Et si elle n'a peu estre oyseuse, durant ce- ste vie miserable, comment le sera elle en celle

*vie & mort
seconde.*

Apo. 2.21.

vie

vie tant heureuse? Etsi tant d'empeschemens que elle a eu, par les affections & cures terriennes, qui luy ont fait la guerre continuallement en ce val terrestre, n'ont peu arracher Dieu de sa memoire, commet en sera-il arrache apres que elle sera deliurée de tous ces grandz maux? A N. Je m'accorde bien à tout cela. Car vous confermez mon opinion, par voz raisons. Je peux donc bien conclurre, puis que les ames viuent, & qu'elles ne peuuent estre oyseuses, que elles peuuent bien reuenir à nous, & que celles des sainctz prient pour nous, & qu'il les nous faut inuoquer. T H. Vous ne concluez pas bien, monsieur le curé, & n'aduisez pas au paralogisme, & à la faute que vous commettez, en vostre conclusion. Je vous ay montré par mes paroles, la difference qui peut estre entre l'estat des trespasséz, soyent fideles ou infideles: & comment ilz viuoyent & mouroyent à Dieu & à nous. Mais combien que je vous ay confessé, que les ames des esluz viuoyent à Dieu, & qu'el les le louoyent apres la mort de leurs corps, ce que i'ay nye de celles des reprouez: toutes-fois, je ne vous ay pas confessé, qu'elles viuent à nous, & qu'elles ayent quelque telle conuenā ce avec nous, qu'elles ont eu durant le temps que elles estoient conioinctes avec leur corps. Car si ainsi estoit, à quel propos tendroyent les paroles de Dauid & d'Ezechias, par lesquelles

psal.113.
Esa.38.

ilz confessent manifestement, que les mortz ne peuuent louer Dieu, ne raconter ses œuures, mais les vivans tant seulement? Pourquoy ont ilz eu la mort en tel horreur? A N. Où il est force que Dauid contredise à soymesme, ou qu'il faille prédre ses paroles, en autre sens que vous ne les prenez. Car i'ay desia prouué, comment Dauid, apres sa mort, loué & magnifie Dieu. Et pourtant ie ne peux entendre, par ces mortz qui ne peuuent louer Dieu, autres que les damnez, qui sont du tout mortz à Dieu: comme il a esté assez amplement prouué par vousmesmes. T H. Mais Dauid & Ezechias, qui tiennent telz propos, n'entendoient pas d'estre damnez. Car ilz estoient asséurez, de la misericorde de Dieu, par la foy qu'ilz auoyent en la promesse faite à Abraham. Si disent-ilz, toutefois ces choses, ayans regard à euxmesmes, se voyans preslez de la main de Dieu, iusques à la mort. Pourtant ilz font ces grandes complaintes, se lamentans de ce qu'ilz ne pourront plus louer Dieu, apres leur mort, ne le glorifier, s'il ne les en deliure. Surquoy nous pouons donner double response & double solution. La première est, qu'aucune fois les saintz, sentas Dieu couroué contre leurs pechez, & se voyans preslez de son iugement & de son ire, se trouuent tellement troublez & esmeux, qu'ilz ne conçoivent que la fureur & l'indignation de Dieu, cependant

Complainte d's saintz.

dant qu'ilz sont en telle tentation: comme nous en auons plusieurs exemples en Job , qui parle quelquefois en telle sorte, que qui n'entendroit sa maniere de parler, on cuyderoit qu'il fust en desespoir, & qu'il setint du tout pour estre reiecte de Dieu . Mais combien que la chair , estant ainsi troublée, prononcē telles paroles, comme vn homme pressé d'angoisse , qui ne fait presque qu'il dit ne qu'il fait, ainsestant esperdu de entendement, il ne se souviēnt de rien , que de ce qu'il sent presentement, & qui est deuant ses yeux : si ne laisse toutefois point l'esprit , appuyé dessus les promesses de Dieu , de se fier toufiours en luy. Or l'homme fidele , estant en ceste angoisse, ne considere point seulement la mort, comme commune à tous, mais comme vne vengeance de Dieu expresse , & vn tesmoignage de son ire , qui annonce à l'homme vne reiection totale , par laquelle Dieu le veut du tout perdre & abymer. A N. Ceste solutio est bonne pour moy, & reuient au propos que i'ay touché des damnez , veu que ceux cy parlent, comme en leur personne , sentans presque telle destresse qu'eux. T H. Mais vous ne dites pas tout. Il reste encore l'autre point, qu'il faut noter, pour auoir la vraye intelligence & solution de ces passages: c'est, que quand ilz disent , que les mortz ne loueront point le Seigneur, ilz entendent ceste louange , non pas de

celle, laquelle les eleuz donnent à Dieu en tout
 temps, mais de celle, laquelle ilz luy donnent
 les sainctz ^{ont l'mort} icy en son Eglise, devant les hommes. Et pour-
 tant, ia soit que les seruiteurs de Dieu n'ayent
 en horreur ^{desirēt} pas en horreur la mort, quand Dieu les appelle
 la vie. par icelle de ceste vie en paix & à repos, apres
 qu'ilz ont paracheué leur cours, si ont ilz toutef-
 fois regret, quād il leur semble que le Seigneur
 soit aucunement courroucé contre eux, & qu'il
 les appelle, auant le terme ordonné commune-
 ment aux seruiteurs de Dieu. Et tout ce regret
 ne leur vient en partie, pour autre chose, que
 pource qu'ilz voyent que Dieu ne se veut plus
 seruir d'eux en ce monde, & qu'ilz ne pourrōt
 plus edifier son Eglise, ne le confesser en icelle,
 ny annoncer sa parole, ne donner ayde à leurs
 amiz & à ceux desquelz ilz ont le soing. Pource
 ilz disent que le viuant fera cela, non pas les
 mortz. Et pour ceste cause, ilz craignent que
 leur vie ne leur soit abregée, & desirent la pro-
 longation d'icelle, ayant plus de regard à l'edi-
 fication qu'ilz peuvent faire en l'Eglise, en ce-
 ste vie, qu'à leur vie corporelle. Et si saint paul
 qui n'auoit autre desir plus grand, que d'estre
 despouillé de ce corps, pour estre avec Ch-ist,
 esté content que ce fruit & celle ioye luy ait e-
 sté delayée & retardée, pour demourer enco-
 res au milieu des miseres de ce monde, à celle
 fin qu'il peult edifier les Eglises, & consoler les
 Philip

Philippiens plus long temps, nous ne deuoſ pas
 estre esbahys si Dauid & Ezechias ont esté do-
 lens, quand ilz se sont veus en la face de la mort
 & qu'ilz ont cogneu qu'il ne pourroit aduenir
 par icelle, que grād ioye à leurs ennemiz, pour
 les inciter à blasphemier Dieu, & a ruiner son
 peuple, & grand dueil & tristesse à tous les bons,
 & vne merueilleuse playe à son Eglise. Pour ce
 ste cause ilz ont fait ses requestes tant affectueu-
 ses à Dieu, luy remontrant comment ilz n'a-
 uoyent autre chose en plus grande recommanda-
 tion que sa gloire, & qu'ilz ne craignoyent
 que la diminution d'icelle, qui pouuoit aduenir
 par leur mort. Car nous voyons tous les iours,
 par experiance, combien la mort d'un homme
 de bien, peut porter de dommage à l'Eglise, &
 combien la vie y peut profiter. Et quand les
 saintz font telles remonstrances à Dieu, ilz ne
 le font pas entédat que Dieu nesoit assez aduer-
 ty de ce qui est le plus expedient: mais ilz parlent
 à luy aussi familierelement, comme l'enfant avec
 le pere, & comme Moysē luy parloit, pour de-
 stourner l'ire d'iceluy, de dessus le peuple, vou-
 lans par telles paroles exprimer l'affection que
 ilz ont, non seulement de louer Dieu, ce qu'ilz
 pourrovent faire apres ceste vie, entre les Anges,
 mais de le louer icy entre les hommes, aſt que
 par leur louange, ilz peuſſent aussi inciter les au-
 tres à faire la pareille, à celle fin qu'il soit loué

Exode 32.4

de plus de gens, & qu'ilz en puissent plus edifier
par leur exemple. Or s'ilz pouoyent ce faire,
aussi bié apres leur mort que durât leur vie, ilz
ne parleroient point ainsi. Et si les ames de noz
parens & amiz trespassiez, nous pouoyent icy
venir remonstrer & enseigner, ce que nous de-
vons faire, & comme nous nous deuons gouuer-
ner, Ezechias n'eust pas dit: Le sepulchre ne te
louera point, & la mort ne te dônera point glo-
re, maiz le viuant, le viuant, sera celuy qui te co-
fessera. Le pere racontera au fils ta verité. Il ne
reitere pas sans cause, Le viuant, le viuant: mais
il le fait, pour mieux nous exprimer, que nul ne
peut ce faire icy entre les hommes, que les viuans
& que les peres ne peuvent enseigner ne seruir
à leurs enfans, ny à nulz autres pareillement,
que durant leur vie. Pource saint Paul dit no-
ramment, en parlant de Dauid & de sa sepulta-
re, qu'il a esté mis avec ses peres, apres qu'il a eu
seruy à son temps, & à ceux de son aage: c'est à
dire: apres que son cours a esté paracheué, & sa
vocation accomplie, & son office parfait entre
les hommes, il a esté recueilly d'avec eux, & se-
paré des viuans, & a esté mis & adioint avec
ses peres, qui estoient mortz deuât luy, là où il
n'exercera plus l'office qui luy auoit été com-
mis entre les hommes. Car puis qu'il l'a para-
cheué, il en est depesché & exépté. Et faut bien
noter aussi ceste maniere de parler, disant, qu'il
a esté

Ezéchiel 38.

Ades 13.

3. Roys 2.

Etre mis
avec ses
peres.

a esté mis avec ses peres: par laquelle ie n'enten
 pas seulement que son corps ait esté enseueuly
 en leur sepulchre:mais que son ame aussi est al-
 lée vers celle de ses peres , & qu'elle est en ce
 mesme estat , auquel elle loué Dieu avec eux:
 mais en autre maniere , que quand elle estoit i-
 cy viuante.Parquoy il ne faut plus attédre que
 il retourne à nous,puis qu'il est allé vers ses pe-
 res:le corps , vers les corps : & l'ame,vers les a-
 mes. Mais il no⁹ faut preparer d'aller apres luy.
 Et son fils Salomon a bien mōstré, qu'il n'igno-
 roit pas ces choses,quand il a dit:Les viuans sa-
 uent qu'ilz mourront.Il n'y a œuvre,ny raison
 ny sagesse,ny science vers les mortz ausquelz
 tu t'en vas. A N. S'il falloit entendre ces pas-
 sages selon la lettre,ie concluirroy par iceux,l'o-
 pinion des Epicuriens,c'est assauoir que l'ame &
 le corps prennent fin tout ensemble , & qu'il n'ē
 demeure rien apres la mort:ou pour le moins,
 i'approuueroye par iceux , l'ancienne heresie
 des Arabiens, qui estoient d'opinion , comme
 tesmoyne sainct Augustin,non pas du tout sem-
 blable à celle des Epicuriens:mais à celle qu'au-
 cuns de voz adherens ont aujourdhuy esueil-
 lée & ressuscitée.Car ilz n'estimoient pas que
 les ames perissent totalement , & à tout iamais,
 avec les corps : mais qu'elles perissoient , &
 qu'elles estoient du tout insensibles , iusqu'au
 iour du iugement ,auquel elles ressusciteroyēt

Ecle.7.

Heresie
 Epicuriens
 ne.

Heresie
 des Arabi-
 ens.

Augu. de
 haere.ad
 quod vult
 deam.

*Les dor-
meurs.*

*Jean
Calvin.*

avec leurs corps. Il n'y auoit presque differen-
ce entre eux & les epicuriens, sinon en ce que
les epicuriens faisoient les corps & les ames
mortelz à tout iamais, & ceux cy, seulement
pour vn temps, & durant l'espace, qui est de la
mort iusques à la dernière resurrection, aux-
quelz voz dormeurs que vous auez entre vo⁹
ne me semblent pas beaucoup differens. Car ie
ay entendu qu'ilz sont d'opinion, que les ames
dorment ne plus ne moins que les corps, & que
elles ne sentent, non plus qu'eux, ains qu'elles de-
meurent insensibles, & du tout oyseuses iuf-
ques au iour du Iugement, comme si elles e-
stoyent du tout peries. T H. Quant aux dor-
meurs, nous ne les estimons en rien de plus sain-
tugement, & d'entendemēt plus rassiz, touchat
ce point, que ces anciens Arabiens. Parquoy il
ne les nous faut pas bailler pour compagnors.
Car il n'y a nul qui les ait mieux esueillez, ne
qui ayent plus viuement repouslez, par les sain-
tes escriptures, leur erreur & leur fausse opinio-
que ceux qui sont de nostre part: entre lesquelz
nous auons Jean Caluin, auquel Dieu a donné
vne merueilleuse grace, pour traiter les Escriptu-
res. Cestuy a si bien parlé à leurs bestes, & en
françois & en latin, qu'ilz serōt bien endormiz,
s'ilz ne s'esueillent. Il leur a donné assez matie-
re non pas pour les faire songer, mais pour les
esueiller toute leur vie, s'ilz ne veulent dormir,

jusques à ce qu'ilz ayé tenuent satisfait à ses raisons &
 argumens. Car il les a tellement depouillez de
 toutes les armes, auxquelles ilz auoyent confiance,
 qu'il ne leur a point seulement arraché d'entre
 les mains, ces passages, lesquelz ont esté mis
 en auant par nous, qui pourroient sembler a-
 uoir quelque conuenance avec leur dire : mais
 aussi tout ce qu'ilz pourroient alleguer pour
 leur defense. Et de mon costé, vous avez assez
 peu entendre, par la cōfession que l'ay faite, de
 la louange que les ames des biēnheureux don-
 nent à Dieu, apres la mort du corps, si je suis
 de leur opinion, ou non. Quant aux Epicuriés,
 desquelz pleut à Dieu qu'il n'y en eut pas si
 grand nombre aujourdhuy entre les Chrestiés,
 ilz ne peuvent aussi prendre argument de ces
 passages, pour confermer leur fausse opinion:
 laquelle est tant hors de toute raison, que de
 tout temps elle a esté reprochée, non seulement
 de tous les seruiteurs de Dieu, mais aussi pres-
 ques de tous les philosophes payens, & du con-
 sentement de toutes nations. Parquoy qui pour-
 roit estre si hors du sens, qu'il cuidast que Salo-
 mon eust voulu approuver un tel blasphemē,
 pour renuerter toute religion? attendu qu'en
 ce mesme liure, il rend tant evident tēsmoigna- Le sens & l'intention de l'Ecclesiaste.
 ge, de l'immortalité de l'ame? le ne nie pas que de l'Eccle
 plusieurs sauans personnages n'entendent, que siaſte.
 en ces passages, Salomon ait pris la personne

des Epicuriens, les introduisans parler en ceste maniere : non pas pour approuuer leur dire, mais pour declarer quelle est l'opinion des homes charnelz, & de ceux qui sont sans Dieu, pour les reprendre & condamner, comme il fait en la conclusion de ce liure, monstrant que sans l'esperance que nous auons de la vie eternelle, & la fiance que nous auons en Dieu, tout ce qui est en ce monde, n'est autre chose que vanite. Mais nous pouons bien aussi prendre ces paroles, au sens auquel ie les ay alleguees. Car nous auons des bons autheurs & des bons interpreteurs, qui suyuent ceste sentence, sur laquelle S.

Hiero.in Hierome dit : Il n'y a point de sagesse en la mort : Il n'y a point de sens de vie apres la separation. Qui voudroit entendre ces paroles de l'ame, & de son estat envers Dieu, la sentence seroit du tout fausse, Epicurienne & heretique. Mais nous le pouons bien dire, au regard des mortz à nous, & de leur dispositio envers nous. Pour ce il dit en vn autre lieu : Le lyon mort est plus vil, & vaut moins que le chien viuant. Ce qui est bien vray, quant à ce que l'homme peut faire en ce monde. Toutefois, si quelcun ayme mieux suyure l'autre interpretation de ces passages, ie n'y veux pas contredire. Car elle ne repugne point à la verité, ne au fil du texte. Aussi ie ne voudroye pas reiecter ceste icy. Mais possons le cas, que ces passages ne servent de rien à nostre

Eccle.c.9.

nostre propos: nous en avons desia asse propos-
se d'autres qui sont asse fermes, pour prouuer
mon intention. Et ia soit qu'ilz doyuent suffire,
toutesloys i'en adiousteray encore vn. prins
du prophete Esaie, disant, en la personne du peu-
ple de dieu: Tu es nostre pere. Car Abraham Esa.63.
ne nous a point seu, & Israel ne nous a point co- Expositio-
gneu: mais, Seigneur, tu es nostre pere & nostre du passa-
redempteur. Ton nom est des le siecle. Si nous ge d'Esa.
ie. voulons prendre ce passage au sens que plusi-
eurs grans personnages, tant entre les docteurs
anciens que les nouueaux, l'ont pris: nous ver-
rons clairement par iceluy, que les saintz mes-
mes, ne sauent quelz nous sommes, ne que nous
faisons, & qu'ilz ne nous peuvent ayder, depuis
qu'ilz sont departiz de ceste vie. Car ceste ma-
niere de parler, signifie proprement cela, en la sa- Cognoi-
tre Escriture, q dit, que le Seigneur ne cognoit stre, quelle
point ceux la, auxquelz il ne veut point ayder, Significati-
& desquelz il ne tient conte, & lesquelz il ne on il a en
reconnuoist pas pour ses seruiteurs. Pource il l'escriture
leur dit, Je ne say qui vous estes: ce n'est pas a di Matth.7.
re, qu'il ne les cognosse bien. Car s'il ne les co-
gnossoit, il ne les condamneroit pas. Mais il
veut dire, par ces paroles: Je n'ay que faire a-
vec vous. Je ne vous reconnoy point pour mes
seruiteurs. A N. Saint Hierome ne l'ex-
pose pas en ce sens, mais le prend comme si
le peuple disoit: pource que nous auons forli-

gnez , & sommes du tout abastardiz , nous ne sommes pas dignes d'estre recogneuz ny aduuez pour enfans d'Abraham & d'Israel.

T H. Je vous confesse que saint Hierome l'a exposé comme vous dites , mais vous voyez bien , que celle expositiō est prisē de trop loing & est trop cōtrainte A N. Pource qu'elle ne vous plait pas , elle est trop contrainte. Mais mettons le cas que la vostre soit plus certaine: ce ne antmoins , suyuant icelle , ce passage ne repugne point à ma sentence. Car ces paroles valent au tant que si Esaie disoit: Abrahā & Israel ne nous ont peu ayder ne secourir. Et que c'este expositiō soit vraye , je ne la veux prouuer que par voz allegations mesmes. Mais il ne s'ensuit pas pourtant , que les saintz ne nous cognoissent , & qu'ilz ne se meslent de noz affaires. T H. Vous vous couppez la gorge de vostre propre glaive: & cuidant faire vn inconueniēt , vous tombez en l'autre . Si les saintz ne nous peu-
Inuocatio
des saintz uent ayder ny secourir , pourquoy est ce donc , que vous les inuquez? Vous m'avez donc de-
 sia outroyé ce poinct , par lequel vostre inuoca-
 tion des saintz est abbatue . Or puis que vous
 m'avez desia confessé cela , vous serez aussi cō-
 trains de me confessier le reste. Car s'ilz ne nous
 peuvent ayder ny secourir , il s'ensuit donc
 qu'ilz ne nous cognoissent plus , & qu'ilz ne se
 meslent plus de nous. Car dequoy leur seruiroit
 ceste

ceste cognoscience, & de se mesler de noz affaires, s'ilz n'y peuvent rien: Et quand ainsi seroit, qu'ilz auroyent encore quelque accointance avec nous, il ne s'ensuit pas pourtant, qu'il les faille inuoyer. Car combien que nous sommes certains, qu'ilz viuent à Dieu, & que leurs espritz ne sont point oyseux: toutefois, à cause que l'Ecriture sainte ne nous fait point d'expresse mention de leur maniere de viure, ne des œuures qu'ilz font, & quelle ne nous commande point de les inuoyer, & de nous addresser à eux, il nous doit suffire, de sauoir que l'estat des trespasses est séparé du nôstre, & que les bons sont en ioye, & les autres en douleur: & qu'il n'y a que le seul Dieu, lequel il nous faille inuoyer, & qui nous puisse secourir: comme il appert manifestement, par les paroles d'Esaie, disant à Dieu: Esa. 63.

Tu es nôstre pere. Puis qu'il cōfesse qu'Abrahā & Israel ne cognossoient point ce peuple: que signifient ces paroles autre chose, si nō autant que s'il disoit, fuyuant le sens que nous leur auons baillé au commencement: Seigneur, nous sommes pressez d'angoisse de tous costez, & n'auons nul qui nous secoure. Tu as accoustumé d'enoyer quelque aye, & de bailler quelque moyen aux hommes, pour les secouir: mais nous n'en auons point entre les viuans, desquelz tu as accoustumé de te seruir en ce monde. Et de recourir aux trespasses, il y a encore moins d'e-

sperance. Car Abraham mesme, le pere des cro-
yans, & Israel, le pere des douze patriarches.
Noz premiers peres, & les principaux de nostre
lignage, ne sauvent qui nous sommes, & ne
nous peuuent donner secours. A qui aurons
nous donc recours, sinon à toy Seigneur, puis
que tu nous as osté tous les moyens, desquelz tu
as accoustumé d'vser entre les viuans, & que
nous n'ē pouōs point trouuer entre les mortz?
Car to ne l'as pas ainsi ordoné. Et pourtāt nous
ne sauons recourir à autre qu'à toy. Car c'est
toy qui es nostre vray pere, qui peux touſſours
secourir à tes enfans, & qui ne les delaiffe ja-
mais. Car tu ne meurs point, mais tu vis à tout
jamais. Tu vois, tu enters, tu cognois, & peux
toutes choses, ce qu'Abraham, Israel, ne nul au-
tre ne peut, sinon toy seul. A N. Il vous sem-
ble bien que ie soy prins maintenant, mais il y a
belle replique, sur cecy: car Esaye ne veut pas
dire resoluement, qu'Abraham & Israel ne co-
gnoissent point leurs enfans: mais il veut dire,
qu'ilz ne les ont point cogneuz, durāt le temps
qu'ilz estoient en vie, & le temps passé: car eux
n'estoient pas encore nez. Parquoy ilz ne
leur ont peu secourir. Pource il vſe des motz
qui signifient le temps passé. Mais posons le cas
qu'il parle d'Abraham & d'Israel trespassiez. Il
ne faudroit pas encore trop esbahir, si le pro-
phete parle en celle maniere. Car pour lors, ilz
n'estoient

Replique.

n'estoyēt pas encore en paradis, mais au limbe. *Differēce entre les saintz du vne & du nouveau testamēt.*
 Car ilz n'y pouoyent pas entrer, deuant la mort & passion de Iesus Christ. Mais c'est autre chose, des saintz qui sont maintenant en paradis. *nonveau testamēt.*
 Car ilz ont bien autre priuilege, que ceux qui estoient au limbe. Car puis qu'ilz sont avec Iesus Christ, & qu'il sont en la main de Dieu, qui voit tout, & qui est par tout, nous ne pouons nier qu'eux aussi ne soyent par tout presens, & *Glos.13.9.*
 qu'ilz ne voyent tout, comme en vn miroir, en *2. Parr.*
 Dieu, qui voit toutes choses : ainsi que les bons docteurs de l'Eglise, nommément *Saint Gregoire*, le tesmoignent. *De mort. Grego.*
 T H. La solution de cette replique est facile. Car qui ne cognoit, cō bien, la premiere expositiō que vous auez bâilee du passage d'Esaie est forte ? Parquoy ie ne l'estime pas digne de responce. Car à quel propos diroit Esaie, Abraham & Israël ne nous ont point cogneu, durant leur vie, s'il ne vouloit dire : Ilz ne nous ont point cogneuz, & ne nous ont point secouruz, durant leur vie ? Quel secours deuons nous donc attendre d'eux maintenant quand ilz sont mortz ? Et par ainsи, ce tesmoignage bataillera tousiours contre vous. *Le limbe.*
 Quant à ce que vous auez mis en auant, du *Nous auons traué la matiere des limbe en la premie re partie*
 limbe, ie laisse maintenant à parr, la disputation en laquelle nous pourriōs entrer, à cause d'iceluy. Mais, ie veux seulement satiffaire, à la matiere présente. Je ne vous nie ne confes-

*des dispu-
tatio[n]es
stientes, ap-
pellée les
Enfers, au
3. dialogue
intitulé, le
Limbe, &
au 4. inti-
tulé le
Sam d'Abra-
ham. Purgatoi-
re.*

se, pour le present, le limbe, tel que vous l'entendez. Mais mettons le cas qu'il soit ainsi.

S I. Abraham & Israël, depuis le Limbe, ne pouoyé cognoistre le peuple, qui estoit descendu de leur lignée, ne venir à luy, pour luy donner instruction ne secours: comment pour rors mieux faire cela, les ames detenues en purgatoire. Car, selon vostre doctrine, il y a grande difference, entre le limbe & purgatoire. Car vostre purgatoire, n'est pas beaucoup different à enfer. Il n'y a presques à dire, sinon que purgatoire n'est qu'un enfer temporel, & non pas per petuel: mais ie ne veux pas maintenant entrer en celle disputation. Il me suffit, pour le present, que i'aye monstré la faute qui est en vostre doctrine, par vostre doctrine mesme. Touchant ce que vous avez allegué des saintz, qui sont maintenant en paradis, quelque autorité que vous peussiez alleguer, de saint Gregoire, ie vous prie que vous consideriez vn petit mieux de pres, ce que vous dites. Car si les saintz sont par tout, s'ilz voyent & cognoissent tout, comme Iesus Christ & comme Dieu, ilz ne sont donc plus hommes, ne creatures, mais ilz sont dieux, & aussi grans que Iesus Christ. Mais qui pourra admettre ceste proposition? Quand les Anges du ciel, non pas saint Hierome, ou saint Gregoire seulement, viendroyent mettre en avant le propos allegué par vous, confirmé par le tef moi.

*Si les
Saintz vo-
ient tout.*

moignage de ces deux docteurs, si auriōs nous trop iuste occasion de reieter ce tesmoignage. Comment receurons-nous donc celuy des hommes, attendu qu'en celi endroit, il est totalemēt contraire à celuy que Dieu a rendu de soy, en ses saintes Escritures: Car combien de fois tesmoignēt elles, qu'il n'y a nul qui soit par tout, qui voye & qui entende tout, & qui cognisse les cœurs, que le seul Dieu? Or opposez maintenant le tesmoignage des hommes, à celuy de Dieu: & considerez, auquel on doit adiouster plus de foy. Toutesfois, pourvous contenter encore mieux, puis que vous m'alleguez les docteurs de l'Eglise, & leur tesmoignage, sans confirmation ny autorité de l'Ecriture, ie vous en veux alleguer des autres, qui, quant à leur personne, ne sont pas de moindre autorité, & quant à leur tesmoignage, ilz surmontent l'autorité des autres, sans comparaison, pourtant qu'il est confirmé par les saintes Escritures, ce que n'est pas en l'autre. Que diriez-vous, si ie vous prouuoye, par les paroles de saint Augustin, que les ames des mortz ne se meslent plus parmy les vivans: & qu'elles ne sauent rien, de ce qu'ilz font? & qu'elles ne parlent point avec eux: & si je vous monstroye, comment il expose le passage d'Esaie, duquel nous avons disputé, au mesme sens que ie le pren? A N. Je ne le croy pas. T H. Si vous ne le voulez

1 Para. 18.

Psal. 7.

Actes. 11.

croire, oyez son tesmoignage, par lequel il tes-
 moigne toutes ces choses. Et si vous ne vous en
 fiez à moy, lisez le vousmêmes, au liure qu'il a
 escrit du soing qu'ô doit auoir pour les mortz.
 Si les ames des mortz, dit-il, estoient presen-
 tes aux choses des viuans, quand nous les vo-
 yōs en songes, elles parleroyent à nous. Et sans
 parler des autres, ma faincte mere, qui m'a suy-
 uy par mer & par terre, pour viure avec moy,
 ne me delaisseroit pas vne seule nuict. Car ja ne
 aduiéne, que par la vie plus heureuse, en laquel
 le elle est, il soit aduenu, qu'elle ne vueille point
 consoler son fils triste, quand j'ay quelque an-
 goisse en mon cœur, lequel elle a aymé singu-
 lierement, lequel elle n'a iamais voulu voir mar-
 ry. Mais certes, ce que le sacré Pseautme dit, est
 vray: Mon pere & ma mere m'ont delaissé, mais
 le Seigneur m'a prins & receu. Si donc noz pe-
 res nous ont delaissé, cōment sont ilz présens
 à noz affaires? Et si noz parens n'y sont présens,
 qui sont ceux d'entre les mortz, qui cognoi-
 sent que nous faisons, ou que nous souffrons? E-
 saie le Prophete dit: Tu es nostre pere. Car A-
 braham ne nous a point seu, & Israel ne nous a
 point cognu. Si ces grans Patriarches ont ingro-
 ré, ce que ce faisoit autour du peuple, qui a été
 engendré d'eux, auxquelz ce peuple mesmes a
 été promis, & qu'il descendroit de leur lignée,
 à cause qu'ilz ont creu en Dieu, comment sont
 mes-

Ang. de
 cur. pro
 mor. agen.
 cap. 13

Psl. 16.

Esa. 63.

meslez les mortz parmy les choses & les affaires des viuans, pour les cognoistre & leur donner ayde? Est-il possible, monsieur le curé, de parler plus clairement de ceste matiere, que saint Augustin en parle en ce passage? Vous pouez cognoistre par cecy, que les expositions que nous donnons sur la sainte Escriture, ne sont point forgees nouvellement de nostre teste, & qu'elles ne sont point tant loing de celles des anciens docteurs de l'Eglise, que vous dites. Toutesfois pource qu'on peut exposer les roles d'Esaie, en autre sens, que celuy que nous avons mis en auant, suyuans notamment l'expansion de saint Augustin, que vous avez maintenant ouye, laquelle plusieurs ont aussi suyuie: ie veux encore faire deux choses, pour plus grā de confirmation de ma sentence. La premiere c'est, qu'en prenant ce passage d'Esaie, au sens, qui, à mon iugement, luy est le plus naturel & le plus propre, encore trouuerōs-nous qu'il servira tousiours à la confirmation de ma sentence, en quelque endroit. L'autre c'est, que quand ce passage n'y seruiroit, i'ay pour le moins desia gagné ce point: c'est, que saint Augustin est de nostre opinion. En apres, ie vous monstraray qu'il a des autres passages, que cestuy cy, pour l'approuuer. A N. Ouyons donc toutes ces belles allegations.

T H. Quant à ce passage d'Esaie, il me

semble que le Prophete vueille dire , pour mieux magnifier la bonté de Dieu , & sa grande misericorde enuers son peuple , ce qu'il a dit en vn autre lieu , par autres paroles : La mere peut elle oublier l'enfant qu'elle a porté en son ventre , & qu'elle a allaité de ses mammelles : Ouy , la mere oubliera son enfant , mais ie ne t'oublieray pas . Cela vaut autant que s'il disoit : C'est une chose bien difficile , & qui semble impossible , que la mere puisse oublier & abandonner son enfant : mais il n'y a mere si tendre de ses enfans , qui plustost ne les abandonne , que moy les miens . Le peuple dit icy le semblable , & ses paroles vallent autant que si le Prophete disoit , au nom d'iceluy : Seigneur , tu es tant debonnair , tant misericordieux & gracieux Pere , qu'il n'est possible que tu puisses abandonner , nous qui sommes tes enfans & ton peuple , non pas quand tous noz peres , meres , parens & amis nous abandonneroyent , voire Abraham & Iacob mesmes , ces grans Patriarches , ces bons Pères anciens , les premiers auteurs de nostre race & parentage . Car tu es bien encore vn autre Pere , qu'eux , quelque sainteté ou charité & amour qui ait esté en iceux , enuers les leurs .

A N. A ceste heure avez vous touché au blâc . Ce sens me plait tresbien , & trop mieux que le premier que vous avez donné . Etat que il n'est point contraire à nostre doctrine , & il

renuerse tout ce que vous auez voulu edifier contre nous, sur ce passage, iusques icy. T H. Il ne vous fauorise pas encore tant que vous pē sez. Car combien qu'en le prenant en ce sens, il semble bien qu'on ne peut pas prouver par ice-luy, ce que nous avons proposé par cy deuant, suyuans saint Augustin, touchant l'ignorance des saintz trespassiez, quant aux choses de ce monde : ce neantmoins il nous fert tousiours d'un publique tesmoignage de l'Eglise de Dieu, pour nous testifier, qu'il ne faut auoir recours qu'au seul Dieu, & que c'est luy seul, auquel nous noz deuons adresser, & entre les mains duquel, il nous faut totalement remettre, & que il n'y a nul entre toutes les creatures, qui mieux nous puisse aider, & qui nous porte meilleure affection. Parquoy celuy nous doit suffire. Et si ainsi est que l'Eglise d'Israël n'a point eu de recours aux Patriarches, ny aux Prophetes trespassiez, pour auoir aide d'eux, ou pour estre instruite par iceux, mais a eu seulement son recours au Seigneur & à sa parole : pourquoy prendrons nous plustost adresse aux mortz, à present, qu'à celle, principalement apres la manifestation de Jesus Christ. Pour quelque chose que ce soit. Mais si ces raisons ne vous contentent, ouyez, pour confermer mon dire d'avantage, encore un autre argument, par lequel, saint Augustin prouve derechef ce point que nous auons tan-

tost ouy de luy, en ce mesme lieu, qui a esté al-
legué, auquel il dit incontinent apres: Commé-
dirôs nous qu'il a esté bien pourueu à ceux qui
sont mortz, auant que les maux qui deuoyent
aduenir au monde, soyent aduenuz, s'ilz sentent
aussi apres leur mort, toutes les miseres & cala-
mitez qui aduiennent à lavie humaine? Pensons
nous que ceux soyent à repos, lesquelz la vie
des viuans, qui est sans repos, sollicite? Il veut di-
re par cela, que Dieu n'auroit point fait de bié,
à ceux qu'il a retiré de ce monde, afin qu'ilz
ne veuissent pas le mal, qui deuoit aduenir à leurs
enfans & à leur peuple, si apres leur mort, ilz en-
eussent eu aucune cognoissance. Surquoy il al-
legue l'exemple de Iosias, auquel Dieu a pro-
mis, comme vne grande grace & vn grand be-
nefice qu'il ne verroit point la desolation qui
deuoit aduenir en Ierusalem, mais qu'il le reti-
reroit de ce monde, & qu'il le mettroit avec ses
peres, auant que ces choses fussent accomplies,
à cause qu'il a cheminé en la crainte de Dieu, &
qu'il a pleuré devant sa face. Nous pourrions
adiouster à cest exemple, celuy d'Ezechias, &
plusieurs autres semblables, desquelz saint Au-
gustin tire ceste conclusion, d'ant: Donques, les
espritz des trespasséz sont là ou ilz ne voyent
point ce qui se fait, ou qui aduient en la vie des
hommes. Comment voyent ilz donc leur tom-
beaux ou leur corps, pour fauoir s'ilz sont la i-

4.Roy 22.

Promesse
faite à Iosias
& à
Ezechias.

Esa. 38.

4.Roy 20.

tez aux champs, sans sepulture, ou s'ilz sont ense-
 ueliz : Comment sont-ilz presens aux miseres
 des viuans, quand euxmesmes souffrent, & sen-
 tent leurs propres maux, s'ilz les ont meritez?
 ou qu'ilz reposent en paix, comme il a esté pro-
 mis à Iosias, en laquelle ilz ne soustienent mal
 aucun, soit en leur propre corps, ou par compas-
 sion qu'ilz ont du mal des autres ? Car ilz sont
 deliurez de tous les maux lesquelz ilz souffro-
 yent, pendant qu'ilz viuoyent en ce monde, ou
 en les sentant en euxmesmes, ou ayans compas-
 sion des autres qui les sentoyent. Sainct Augu-
 stin ne dit-il pas icy clairement que les ames des
 malheureux, qui sont en peines, sont assez occu-
 pées à leurs propres maux, sans se soucier des
 nostres ? & que celles des bienheureux, ne pour-
 royt pas estre heureuses, ny en paix, ainsi que
 Dieu leur a promis, s'il leur falloit voir noz mi-
 seres, & se mesler de noz affaires, depuis qu'el-
 les ont vne fois consommé leur cours ? Pour ce-
 ste cause l'Escriture appele la mort, vn somme-
 & dit, que ceux qui sont mortz, dorment. Par Que signifie Dormir en l'Escr
 ceste maniere de parler, elle nous aduertit de
 deux choses. La premi^{re} que les corps ne peris-
 sent point, comme les payés le pensoyent : mais
 qu'ilz s'en vont seulement à repos, comme ce-
 luy qui va dormir en son lict, duquel ilz feront
 esueillez, quand tous ressusciterons au dernier
 iour, tant les bons que les mauuais : Les vns en

10.5.

salut & vie:les autres en mort & en condamnation eternelle , selon le tesmoignage de Iefus Christ, le souuerain iuge des vifz & des mortz. L'autre est , pour nous donner à entendre, que ainsi que ceux qui dorment ne pensent point à ceux qui veillent, ny aux autres hommes vivans, & ne se soucient point de leurs affaires, aussi pariellement, les trespassez qui sont en leur repos, quant à leur estat, ilz ignorent quelz nous sommes, & que nous faisons , & ne se meslent non plus, que celuy qui dort , des affaires de ceux qui veillent. Et pour mieux cognoistre que mo expositon est propre à ceste maniere de parler: nous deuons noter, que l'Ecriture n'appelle point Somne & dormir, la mort des bons tant seulement , mais celle des mauvais semblablement. A quoy ie puis cueillir vne raison , pour prouuer, que dormir ne signifie point seulement aller à repos. Car les reprouez n'y vont point, par la mort , mais plustost ilz entrent en plus grans tormens. A N. Il est bien vray, quant à l'ame , mais quant au corps , nous ne pouons nier , qu'autant ne reposent les vns que les autres . Car ilz sont tous en vn mesme estat , iulques à la generale resurrection . Et pourtant ie ne puis entendre, que le dormir, duquel l'Ecriture parle, se doyue rapporter qu'au corps, sans y cōprendre l'ame. Et de ma part, ie ne le croy pas autrement.

T H.

T H. Mais quand l'Ecriture parle de nostre depart de ceste vie, elle ne parle pas seulement du corps de l'homme. Car ce n'est qu'une partie de l'homme, & encore la plus abieutes; mais elle parle aussi de l'ame, qui est la principale partie de l'homme, laquelle en depart encore plus vrayement que le corps, ainsi qu'il a esté prouué, par les tefmoignages dessus alleuez. Car le corps descend icy tout aupres de nous, en sa terre, laquelle luy est commune avec nous: mais l'ame s'en depart bien autrement. Car elle se retire en sa terre, qui est fort differente & separée de la nostre, en laquelle elle a son logis, selon sa qualité, tel qu'il a pleu à Dieu de la luy deputer. A N. C'est merueille, que d'estre contentieux. Ne vous prenez vous pas garde, qu'en cuidant fuyr, que vous ne condescendiez à nostre opiniō, vous retombez en celle des dormeurs, laquelle vous avez n'aguiere condamné? Car eux ne demandent pas plus belle confession, que celle que vous faites. Si vous leur concedez vne fois, que ce dormir, se doit autant entendre des ames que des corps, ilz ont leur intention toute prouée.

T H. Il s'en faut beaucoup. Je dy premiere-ment, que ce dormir se rapporte à tout l'homme, non pas seulement à l'vne des parties. Et quand nous ne le voudrions appliquer qu'à vne, il y auroit plus d'apparence de l'appliquer

à la principale, de laquelle la denomination se prend plus volontiers, si nous ne voulions dire, que l'Ecriture regarde plus au corps, à cause qu'il est visible, & que le dormir luy semble mieux conuenir. Mais tout cela n'empesche point, que nous n'ayons tresiuste raison, d'attribuer aussi ce dormir, aux ames: nonobstant que leur dormir soit differé, à celuy du corps. Car ainsi que les natures sont diuerses, aussi est leur dormir: & si ie l'osoye dire, la signification de ce mot, Dormir, & la conuenance qu'il peut auoir avec les trespasssez, cointient mieux à l'ame, qu'au corps. Parquoy, la difference, qui peut estre entre le dormir de lvn & de l'autre, ne doit pas empescher, que la chose ne soit appliquée, principalement, à la partie, à laquelle elle conuient le mieux. Et pour auoir plus claire intelligence de tout cecy, examinons la signification de ce mot, Dormir, & l'application que nous en pouons faire, tant au corps qu'à l'ame. Premierement, l'hôme qui dort, ne dort point seulement, quât au corps, mais aussi quant à l'ame & à l'esprit. A N. Ie le nye. Car l'esprit iamais ne repose: comme nous le cognoissons tous par experiance. Comment pourroit-il donc dormir?

T H. Ayez vn petit de patience, & ie vous satisferay à tout. Ie dy pour le premier, que tout l'homme dort, quand il est à son repos.

pos. Mais, considerons maintenant la maniere. Le corps dort, tellement qu'il semble presque auoir perdu tout mouuement & tout sentimēt, en sorte qu'il n'est pas beaucoup different à vn corps mort. Pour ceste cause, le somme a esté appellé l'image & le frere & cousin germain de la mort, par les poetes, pour raison de la grande similitude & conuenance, que l'vn a avec l'autre. Or venons maintenant à l'ame : le dy, aussi qu'elle dort : mais d'vne sorte bien differente à ceste premiere. le n'enten pas, qu'elle soit telle-ment endormie, qu'elle perde tout sentiment & tout mouuement. Car cela est du tout contraire à sa nature : & nous le pouons facilement cognoistre, quand nous n'en aurions autre ex-perience, que les songes, qui nous aduiennēt de nuit, qui ne pourroyēt auoir lieu en nous, si l'ame estoit du tout despouillée de ces actions & operations, & des œuures qui luy sont propres, comme le corps des siennes. Mais, nonobstant que l'ame se retienne tousiours les actions & o-peratiōs propres à sa nature : toutesfois si befoigne-elle autrement en l'homme, quād il veille, que quand il dort. Car quand l'homme veille, elle ne luy entretient pas seulement la vie au corps, comme elle fait à celuy qui dort : mais elle met toutes les œuures de vie en effet, & baillé mouuement & sentiment à tous les membres d'iceluy, & les met tous en œuvre. Elle mar

*Le dormir
de l'ame.*

che des piedz : elle touche des mains : elle oit
des oreilles : elle voit des yeux : elle flaire du
nez : elle parle de la langue . Et à quoy tient il,
qu'elle ne fait aussi ceschoses, en celuy qui dort ?
Le corps n'a-il pas aussi bien tous ses membres,
quād l'homme dort, cōme quād il veille ? Et l'âme,
n'est elle point aussi bien dedās le corps du
dormant que du veillant ? A N. La chose est
manifeste. T H. Pourquoy ne fait-elle
donc les mesmes œuures ? pourquoy n'oit-elle
par les oreilles , & ne flaire elle aussi du nez ,
quand l'homme dort, que quand il veille , atten-
du que les conduiz de ses membres demeurent
touſiours ouuerz ? Nous ne pouons nyer, qu'el-
le ne se repose de ces œuures-la : mais elle se re-
pose tellement, qu'elle est occupée à des autres .
Et ainsi qu'elle se repose, en cest endroit , & se
deporte, en l'homme qui dort, des œuures que
elle fait en luy quand il veille : aussi elle se de-
porte des cures, souciz, fascheries, & autres affai-
res mondains, auxquelz elle est occupée, ce pen-
dant que le corps veille , & se met apres des au-
tres choses, plus conuenables à sa nature . Nous
ne pouons donc nyer, que la disposition de l'â-
me, ne soit autre en l'homme dormant, & autre
au veillant. Afin donc que vous peussiez mieux
cognoistre, ce que i'enten , par le dormir de
l'ame : ie vous declare, que i'enten ceste dispo-
ſition qu'elle reçoit autre en la nuit en dormat,
qu'au

qu'au iour en veillant. Car ainsi que le corps est autrement disposé, & si est touſiours celuy mesme qui estoit, & trouue ces forces & vertuz repartées, apres ce repos : aussi trouuons nous, par experiance, que l'ame, apres le sommeil, & que l'esprit de l'homme fe ſentent mieux diſpoſez, plus fraiz, & plus propres à toutes choses. Car nonobſtant que l'esprit ne trauaille pas, en la forte que le corps, & que la peine ne le puiſſe pas rompre, comme le corps : ſi n'est il toutefois pas fans quelque peine & trauail, propre à ſa nature, qui requiert aussi repos, conuenable à icelle, comme le corps le requiert pour ſoy. Car cõ bien que l'esprit ne ſoit point ſubiect à telle alteration & corruption, comme le corps ſi n'est il pas neantmoins fans peine & fans doleur, comme Dieu, ou comme ſes anges, inſques à ce que il ſoit tranſféré à celle gloire immortelle. Puis donc, qu'il nous appert maniſtement, que l'ame requiert quelque repos, & qu'elle l'a, quād le corps dort, & qu'il y a repos au dormir : ie conclu de cela, que l'ame a aussi ſon dormir, comme le corps a le ſien.

A N. De quoy nous ſert tout cecy? Nous auons à parler des mortz, & vous parlez des viuans. T H. Puis que nous auons cõſideré quel eſt le dormir des viuans, faifons main tenant comparaiſon des trespassez à eux, & puis vous cognoiſtrez à quoy cecy nous ſeruira. Le

corps, estant mort, a cecy de semblable avec le dormant, qu'il est priué de sentiment & de mouvement, & qu'il est deliuré de peine & de travail, & qu'il est à repos, sans sentir ne bien ne mal. Mais il y a difference, en ce qu'il est plus insensible, & du tout sans mouvement, & que l'ame est separée de luy. Pour raison donc de ceste conuenance, nous disons, que les morts dorment, quant au corps. Venons apres à l'ame. Celle des trespasséz a cecy de semblable, avec celle des dormans, qu'elle est deliurée, des cures & souciz de ce monde, & qu'elle se reposé des trauaux & peines qu'elle y a eu. Voila la conuenance: mais voyons aussi la difference. L'ame des viuans, apres son repos, retourne à son labeur accoustumé. Celle des trespasséz, n'y retourne plus. Car elle a changé d'estat. Parquoy il faut aussi qu'elle change & d'office & de labeur. Elle n'est donc point sans quelque office, ne sans action. Car il y a difference, entre le change d'une chose en autre, & l'abolissement d'icelle. D'avantage, à cause que les ames des viuans sont encore conointes avec leur corps, elles communiquent plus aux affections & perturbations d'iceluy, qu'apres qu'elles en sont separées, par lesquelles leur repos est beaucoup plus empêché: Celles des trespasséz, à cause qu'elles sont totalement separées du corps, elles sont en plus grande liberté, & mieux separées de toutes les passions d'iceluy. Parquoy elles ont leur

repos plus paisible, & les œuures propres à leur nature, sont sans nul empeschement. Parquoy il ne faut point douter, que les ames des trespasser ne soyent bien occupées à des autres œuures, qu'elles n'estoient en ce monde : & qu'elles ne soyent beaucoup plus aptes & plus arden tes à glorifier Dieu, & qu'elles ne soyent telle-ment rauies en luy, qu'elles ne pensent autre chose, mais oublient toutes choses humaines : comme nous nous en pouons aperceuoir, par la experiance, laquelle Dieu nous en donne desia en ceste vie. Considerons la transfiguration de Iesus Christ, par laquelle il avoulu donner quel que goust de la felicité eternelle à ses disciples. Träffig-
ration de
Iesus.
Mat.17.

Saint Pierre, estant rauy en la merueille de celle grande gloire qu'il voyoit devant soy, re-
çoit telle ioye, en soy mesme, de celle contem-
plation, qu'il en est tout enyuré. En sorte qu'il ne se souvient de personne. Il ne pense point à ses compagnons : non pas à André son propre frere : mais qui plus est, il s'oublie presque soy-
mesme, & ne pense à autre chose qu'à ce qu'il voit & qu'il sent : comme luymesme le tesmoi-
gne par ses paroles, parlant comme tout esmer-
ueillé & tout estonné, en ceste maniere : Qu'il fait icy bon demeurer ! faisons y trois taberna-
cles, l'un pour toy, l'autre pour Moysé, & l'autre pour Elie. Il n'en demande point pour soy,
ne pour son frere, ne pour la vierge Marie, ne

pour aucun de ses compagnons, ne pour parens
 ne amiz qu'il ait. Il a mesme oublié, qu'il estoit
 Cath. aur.
 in Mat. 17. homme mortel, comme tesmoigne Remus, &
 ses compagnons aussi, entant qu'il a souhaité de
 estre en felicité éternelle, sans gouster la mort.
 Or si saint Pierre a esté ainsi rauy hors de soy
 mesme, entant encore en ceste vie: pensons com
 me les ames séparées des corps, doyuent estre
 rauies en Dieu, & quel soing elles peuuent a
 uoir des choses humaines.

A N. Il me semble qu'il est facile, à ren
 vierer cest argument. Car la chose n'est pas en
 tout semblable. Saint Pierre estoit ainsi rauy,
 pource qu'il estoit encore enveloppé & chargé
 de ses affections humaines, qui empeschoyé la
 viuacité de son ame & de son esprit, & qui luy
 estoit cause, qu'il ne pouuoit pas estre attentif à
 tant de choses. Et pourtant il ne luy a pas fallu
 grand chose pour accuper du tout son entende
 ment, & pour luy faire du tout mettre en oubly
 les autres choses. Mais, c'est autre chose des e
 spritz bienheureux, qui sont deliurez de toutes
 les infirmitez charnelles, & de tous les empes
 chemens que ce corps baille à l'ame. Parquoy
 ilz sont plus capables, & peuuent estre attentifz
 à plus de choses. T H. Vous ne pourriez
 mieux parler pour moy, ny mieux renuerer
 toutes voz raisons. Vn vaisseau de pinte, ou de
 vñ pot de vin, peut il contenir toute vne mer?

A N.

AN. À quel propos dites vous cela? T H. L'esprit de l'homme, quel vaisseau est il, aupris de Dieu? Comment le cōprendra-il donc, en quelle disposition qu'il puisse estre? Je ne nie pas, que d'autant que l'esprit est plus séparé de toutes perturbations charnelles, que d'autant il ne soit pl^e capable de Dieu, & de la gloire d'iceluy. Mais, si demeure néantmoins tousiours le vaisseau bien petit, pour comprendre & enclore en soy vne telle maisté. Il n'en peut donc sentir vn si petit goust, qu'il ne soit assez suffisant, pour luy faire oublier toutes choses. Et si desia, en ceste vie, celle petite estincelle de la gloire de Dieu, laquelle nous vient frapper aux yeux, nous offusque tellement la veue, que nous ne pouons voir autre chose: pensons que ce sera, quand nous verrons Dieu face à face, & que nous verrons la pleine lumiere de ceste gloire. Pensez, si alors, nous prendrons guiere de loysir, pour regarder & pour penser ailleurs: & s'il nous souciera beaucoup des choses de ça bas. Si saint Pierre, par ce goust de la gloire de Dieu qu'il a sentu en la montagne, ayant encoré sa chair qui le deuoit retirer de celle contemplation, & le solliciter de maintes affections, a tellement esté rauy, qu'il a tout oublié: pensez s'il ne doit pas maintenant estre rauy d'avantage, attendu que sa chair ne luy peut plus donner empeschement, & qu'il est du tout rauy en

Dieu. Jugez, s'il se doit maintenant plus soucier de nous, qu'il ne faisoit alors de la vierge Marie, de son frere, de ses compagnons & de soymesme. Ne voyez vous pas vostre argument renuersé contre vous mesmes? N'en pouons nous pas semblablement dire autat de S. Paul? Qu'ad il a esté rauy en Paradis, & iusques au tiers ciel, & qu'il a ouy choses qui ne sont point licites de dire? Ne confesse il pas luymesme, qu'il ne fait s'il y a esté rauy en corps & en ame, ou seulement en esprit, sans corps? S'il a esté tellement enyuré & englouty de la gloire de Dieu, qu'il ne se pouoit pas cognoistre soymesme: pensons en quelle disposition il doit maintenant estre, en ce repos, & en celle felicité, en laquelle il desiroit tā de paruenir avec Iesus Christ son Seigneur. Car quelque chose qu'il en ait peu voir ne cognoistre, estant en ceste vie, si confesse il luymesme, que nous n'en pouons rien voir, que comme en vne nuée, ou en vn miroir: mais qu'alors que nous y serons, nous verrons le Seigneur face à face. A N. Il s'ensuyuroit donc, à ce conte, que les saintz ne se cognoistroyent pas en paradis les vns les autres: ne les Anges semblablement: & que les Anges aussi, n'auroyent nul soing de nous. Nous auons toutesfois l'Ecriture, qui nous tesmoigne le contraire.

T H. Quant au premier point, nous n'aurons pas besoing de monter si haut. Car de de-

Rānisse-
ment de
S. Paul.
2.cor.13.

2.cor.13.

termi-

terminer de la vie que les saintz meinent en pa
radis, & de la cognoissance qu'ilz peuēt auoir
& du train qu'ilz tiennent entre eux: ce seroit à
nous grande folie & outrecuidance , veu que
nous n'en auōs point d'expres tesmoignage aux
lettres diuinnes , sinon tel que nous l'auōs ouy.
Et de le sauoir par autre moyen , nous ne le po-
uons ne deuons: comme il sera plus amplement
montré, en son lieu. Toutefois, si nous en vou-
lons recueillir quelque petiz indices, par les tes-
moignages que l'Escriture nous en baillé: il ne
nous faut pas aller querre autre exemple , que
celuy de la transfiguration de Iesus, qui desia a
esté proposé. Car nous voyons en icelle, que nō
obstant que saint Pierre oblie toutes les cho-
ses de çà bas, par la vehemente affection qu'il a-
uoit, en ce qu'il voyoit deuant ses yeux : si n'a
il neantmoins pas esté transporté d'entendemēt
en telle sorte qu'il n'ait veu Moysé & Elie , &
qu'il ne se soit bien souuenu d'eux , pourtant
qu'il les veoit participer à la gloire de Iesus
Christ . Nous pourrions donc conclure , par le
semblable, qu'en la gloire celeste, ceux qui sont
participans d'icelle , s'entrecoignissent les vns
les autres, ia soit qu'ilz ne cognoissent pas ceux
qui en sont separez. Quāt au poinct des Anges,
il y a autre raison, que des saintz. Car la charge
des Anges & le soing qu'ilz doyuent auoir des
hommes, leur doit tousiours durer, cependant

L'office
des anges.

que les hommes dureront. Car cest office leur est perpetuel, & ne leur est point limité, comme aux hommes. Car il dure autant, que le cours de la vie humaine: & ilz le doyuent exercer tant au ciel qu'en la terre, selon la commission qui leur est donnée de Dieu. Puis donc que leur vie est perpetuelle, aussi est leur office: mais ce est autre chose des sainctz. Car ilz ont leus cours limité. Et quand ilz sont venuz au bout d'iceluy, ilz sont exemptez du labeur, qui leur auoit esté icy enjoint. Car leur office leur a esté bâillé, pour l'exercer icy entre les hommes, & seulement pour vn certain temps, qui leur est limité de Dieu. Pour ce, sainct Paul disoit, voyant son terme approcher: I'ay combattu le bon combat: I'ay paracheué mon cours: I'ay gardé la foy. Il ne me reste plus que la coronne de gloire, laquelle le iuste iuge me rédra. Il parle comme le bon gendarme, & comme le bon capitaine, qui a tout fait ce qu'il auoit de charge, & qui n'attend plus que le louyer & le triomphe qu'il doit porter de ses victoires. Puis donc que sainct Paul confesse, qu'il a consommé sa course, & qu'il est hors du combat: pourquoy le voulôs nous appeler derechef en iceluy, pour luy donner autant de labeur, qu'il eut jamais? veu qu'il dit qu'il en est dehors, & veu qu'il est escript: Bienheureux sont ceux qui sont mortz en nostre Seigneur. Car desormais, ilz reposeront.

2. Tim. 4.

Apo. 6.

ront de leurs labeurs. Mais c'est autre chose des Anges. Car leur office est autre. Et pourtant, les saintz, cependant qu'ilz sont icy avec nous, ilz ont grand soing de nous. Car ilz en ont la charge, & ilz ont receu les moyens & les dons de Dieu, pour nous secourir : mais depuis que Dieu les a appelez de ce monde, ilz les a deliurez de ceste charge. Parquoy, eux la remettent totalement à Dieu, & luy ne les met plus en ceuvre, pour les affaires des hommes, depuis qu'il les a retirez à soy. Pour le moins nous n'ē auons n'authorité, ny exemple en toute l'Ecriture. Mais, s'il veut faire quelque œuvre qā bas, il l'a fait par soymesme, par sa vertu & puissance, ou par le ministere des hommes viuans, ou de ses Anges. A N. Il s'ensuit donc, que les saintz & tous noz amiz, ont moins de charité envers nous, depuis qu'ilz sont despouillez de ceste chair, que quand ilz en estoient vestuz : laquelle chose n'est point vray semblable,) mais tout aucoatraire. Parquoy ie conclu, que d'autant que la charité des saintz & de noz freres & amiz est maintenant plus grande, qu'elle n'estoit durant ceste vie mortelle, d'autant ilz ont plus de soing de nous, qu'ilz n'eurent jamais. T H. C'est mal conclud, car ce que ie dy ne diminue en rien leur charité. Car leur charité se doit monstrer, à l'entour de leur office: or quād la charge leur en est ostée, ilz la lais

sent au Seigneur , & a ceux auxquelz il luy a
pleu de la bailler. Nous n'accusons pas la charité
de Simeon, pource qu'il ne fait pas ce que moy
ou Gelase faisons, pour l'edification de l'Eglise.
Car il n'est pas appellé à cest office , mais à vn
autre, lequel il exerce , & auquel il sert à Dieu
& à son prochain, en son endroit, comme nous.
Et s'il faisoit autrement, il s'ingereroit en l'ofi-
ce auquel il n'est pas appellé de Dieu , & sorti-
roit hors de sa vocation, & des limites de chari-
té: si Dieu ne l'appelloit à celle : parquoy il se-
roit plus digne de reprehention , que de louan-
ge. Autant en pouons nous dire des saintz &
de noz parens & amis trespassiez. Ilz ne veulent
point usurper à eux, l'office des Anges. Car ilz
se contentent de celuy que Dieu leur a baillé.
Et pourtant nous ne lissons point en l'Ecritu-
re, qu'ilz soyent apparuz aux hommes , apres
leur mort, comme nous le lissons des Anges. Par
quoy ie suis merueilleusement esbay de vous.
Vous voulez bien bailler à Iesus Christ, qui est
vray Dieu & vray homme, qui vit & regne e-
ternellement à la dextre de Dieu, vn successeur
pour gouuerner son Eglise. Vous le voulez lais-
ser oyseux au ciel , & voulez bailler son office
au pape , lequel vous faites son lieutenant , &
vous ne voulez pas bailler des successeurs à ses
saintz & à noz freres, & amiz , qui sont passiez
de ceste vie, & ne les voulez point laisser reposer
mesmes

mesmes apres leur mort : mais vous les voulez
 plus empescher apres noz affaires, qu'ilz ne fu-
 rent iamais durant leur vie. En quoy il me sem-
 ble, que vous vous mettez merueilleusement
 hors de raison, & que vous vous deuez conten-
 ter de celles, que iusques icy vous ont esté pro-
 posées par moy, pour satisfaire à tous voz dou-
 tes & objections. Vous auez ouy, que le dor-
 mir, quand il est pris pour la mort de l'hom-
 me, emporte avec soy: & comme par noz raisōs Briene re-
capitula-
tions.
 nous auons abattu, non seulement les apparitiōs
 des ames, mais aussi l'inuocation des saintz: cō-
 bien que ce n'estoit pas ma principale intentiō,
 sinon entant que les choses sont tellement con-
 jointes ensemble, que l'vne depend de l'autre.
 Nous auons pareillement prouué, tant par le tes-
 moignage des saintes Escriptures, que des do-
 cteurs anciens, que les ames des trepassez ne se
 messent plus de noz affaires: ou pour le moins
 que nous n'auons point d'occasion de nous ar-
 rester plus à elles, ne d'en attendre plus rien.
 Car puis que l'Escripture n'en fait point de men-
 tion nous pouons dire asseurément qu'il n'en
 est rien: c'est à dire, que nous n'en nous en de-
 uons point soucier, n'y en faire semblant quel-
 conque, non plus que si rien n'en estoit. Caria-
 soit qu'il fust autrement, neantmoins, puis que
 l'Escripture le nous a celé & caché, cest à dire,
 qu'elle ne veut poit que nous le sachons. Si elle

veut que nous ne le sachions pas, c'est donc à dire qu'il n'y en a rien pour nous. Et pourtant ie n'en veux affirmer autre chose, que ce que i'en puis cognoistre, par les tesmoignages de l'Ecriture, par moy alleguez, desquelz ie voudroye bien sauoir sur tout, si Nicolas s'en contente.

N I. Combien que ie ne suis pas encore resolu de tous mes doutes, toutesfois ie confesse, pour le premier, que i'ay desja aujourdhuy appris beaucoup de choses, que ie ne sauoye pas, & desquelles ie n'auoye iamais ouy parler. Mais, puis que vous avez tenu si long propos du dormir des corps & des ames, & que vous avez tiré tant d'argumens & de raisons de la signification, interpretation, & application de ce mot: ie desireroye encore fort, que vous me respondissiez à vn doute, lequel vous m'avez laissé, qui n'a point encore esté touché à mon appetit. Et cela fait, vous pourrez vuyder, ce que sera de reste. Vous avez assez suffisamment exposé la conuenance & difference, qui est entre le dormir des corps, tant des trespassiez fideles,

La differē que des infideles: mais vous n'avez pas encore ce entre le monstré tout à plein la difference du dormir dormir des ames, tant des vns que des autres. Surquoy ames fide- ie desire plus ample declaration. Mais, pource les & des que ie crain que monsieur nostre maistre, & infideles. monsieur le curé ne se faschent de demeurer si long temps sans boire, ie seroye d'aduis, Simeon,

On, que vous nous donnissiez à boire à chacun vne fois, pour pourfuyre le reste de meilleur courage. G E. Vous ne le prenez pas trop mal. Car ces bons personnages se sont assez aler rez à parler, pour boire vntraict.

L E S O M M A I R E D V T R O S I E
me Dialogue, de la Necromance papale.

Il sera parlé en ce Dialogue, de la difference du dor mir des sauvez & des damnez, & de l'exemple du riche & de Lazare, & de la matiere & doctrine contenues en iceluy, & des moqueurs du iugement de Dieu. Item, de la defence faite au peuple d'Israel, de s'addresser aux mortz, & de la transgression d'icelle : de ceux qui veulent estre enseignez par les mortz, & des moyens que le Seigneur a touſtouſt tenu dès le commencement du monde, pour enseigner les hommes : de l'opinion & sentence de Chrysostome, Athanase, Augustin & Cyrille, touchant le retour & apparitions des ames des trespasséz, & de la calomnie de Iulien l'apostat, contre les Chrestiens, à ce propos, & des illusions diaboliques, souz le nom des mortz : du ſtyle de l'Eſcriture, approprié aux opinions & affections des hommes : de la coutume des peuples appelez Angyles, & de leurs dieux & oracles : de la coutume des Necromanciens, & de la signification du nom de Necromance : de la signification & nature de parabole : du colloque des mortz, avec le Roy de Baby l'one : des manieres de parler figurées aux faintes Eſcritures, & des Apologies d'icelle, & de l'image des diuers eſtarz des trespasséz, proposez par Ieſus Christ : des diuerses appellatiōes de l'ame entre les payens, ſelon les diuers eſtarz d'icelle : de l'opinion des docteurs questionnaires & ſcolastiques, touchant les diuers lieux affignez aux ames, pour leur purgatoire, & de la conuersatio des bons

& des mauvais anges, entre les hommes, & de l'opiniō
des Platoniques, touchant les ames séparées des corps.

LE T R O I S I E S M E D I-
alogue de la Necromance papale

Nicolas,

Gelase,

Theodore,

Bonaventure,

André.

Simeon,

Nicolas.

NE pense, Theodore, que vous n'avez pas oublié, la questiō & difficulté que i'ay tantost mise en auāt, touchant la difference du dormir des ames des sauvez & des damnez. Je voudroye bien maintenant, que vous m'en dissiez vostre aduiz, suivant les autres propos, qui ont desia esté tenuz du dormir des ames. T H. Vous demandez vne difficulté, laquelle est facile & difficile à soudre. Elle est facile, en ce que nous auōs assez de tesmoignages, pour prouuer que les vnes sont en tormens, & les autres sont en ioye: mais d'exprimer au vray & par le menu la maniere comment cela ce fait, & quelle est la ioye, ou les tormens, nous ne pouons & ne le devons entreprendre. Car cela est hors de nostre cognoissance, sinon tant que nous en pouons presumer & comprendre, par la comparaison des

des choses, lesquelles nous experimentons icy, & par les manieres de parler, par lesquelles la sancte escriture nous descrit l'estat des trespass. Puis que nous tenons desia pour confessé & pour conclud, que l'ame est immortelle, & quelle ne dort point, en la maniere que les Arabiens, ou ces nouveaux dormeurs la veulēt faire dormir : il nous sera plus facile à donner quelque response à la question proposée. Par l'exposition que i'ay donnée du dormir des ames, tant s'en faut que i'approuue l'opiniō des dormeurs, qu'il me semble qu'elle peut seruir d'un fort argument pour la leur renuerser. Car si le dormir de l'ame, tel que i'ay dit qu'elle l'auoit aux corps des viuans, ne la peut empescher des œuures qui sont plus propres à sa nature, mais y est beaucoup plus apte, à cause qu'alors elle est comme separée du corps : à plus forte raison, apres qu'elle en est du tout separée, nous pouons bien iuger que son dormir l'empesche encore moins : mais qu'elle est d'autant plus donnée aux choses diuines, que moins elle a de conionction avec les humains. Donc, sans sortir hors de la signification & de l'exposition de ce mot Dormir, considerons si nous en pourrions encore tirer quelque similitude & cōparaison, pour la solutio de la difficulté proposée. Je n'ay pas besoing de reiterer, comment les ames, tant des bons que des mauuais, dorment à nous, &

comme elles veillent à elles & à Dieu. Car cels
est desia dit. Mais considerons ce qui aduient à
l'ame cependant que le corps dort, & comment
elle se trouue affectionnée , par les songes qui
luy aduiennent. Nous voyons par experiance,
que si vn homme est bien sain , & bien dispose,
s'il a son cœur à repos, sa conosciēce est paisible,
d'autant que son esprit sera moins greué & pa-
sionné des affections & perturbations charnel-
les. Et d'autāt qu'il sera plus adonné à la conté-
plation des choses diuines & celestes , d'autant
l'esprit aura son repos plus paisible , cependant
que l'homme dormira , & ses songes plus plai-
sans & plus delectables: tellement qu'il en fenti-
ra vne ioye la non pareille , & se trouuera pres-
ques affectionné, comme si la chose estoit vra-
ye. Et à qui vient le sentiment de ces choses? ce
n'est pas au corps: car il est comme insensible. Il
faut donc, que ce soit à l'ame, qui est capable de
ces imaginations, conceptions & affections. Or
si estant encore en ce corps, allors qu'elle en est
quasi comme separée , & comme rauie ailleurs,
elle sent vne telle ioye, laquelle toutesfois elle
n'a que comme par imagination, qui procede
le plus souuent des choses occurrentes, auxquel-
les sa pensée à esté plus adonée, ou des humeurs
qui sont au corps & de la complexion d'iceluy:
pensons quelle ioye elle peut receuoir, quand il
y a vraye separation d'elle & de son corps , &
qu'el-

qu'elle a en vérité, & plus pleinemēt ce dequoy elle n'a eu icy, par maniere de dire, que l'imagination, & dequoy elle n'a veu que l'ombre, au pris de ce qu'elle reçoit, estant séparée de ce corps. Au contraire, considerons quelle est la dispositiō & les songes d'un malade, d'un melâcholique, ou d'un phrenetique & furieux, & de un homme de mauaise conscience, qui sent le iugement de Dieu qui le presse. Quelles imaginatiōs a-il? Ne luy semble-il pas, quelque fois qu'il est en un feu, & qu'il brusle? ou que le dia ble l'éporte? qu'il est en enfer, & qu'il souffre les tormens desquelz il a ouy dire que les damnez sont tormentez, & d'autres telles choses tant horribles & tant espouantables, qu'il n'est possible à nous de les pouoir imaginer? Et quand telz personnages, & qu'ilz en ont l'apprehention: en quelle frayeur sont ilz? & quelle douleur en sentent ilz? Combien que ces choses ne leur sont représentées qu'en songe, si ne viennent toutesfois point telz songes, sans apporter grande tristesse & destresse à l'ame & à l'esprit. Nous pouons tirer de ceste considération, vne comparaison pour les damnez. Car si l'ame sent vn tel torment, par la seule imagination & apprehension qu'elle a de telles choses, nous pouons consequemment iuger, en quel estat elle doit estre, quand elle sent vrayement vne trop plus gran-

de fureur de Dieu, & des tormens trop plus ex-
cessifz, qu'elle ne les peut iamais songer. Car
quelle que soit la disposition de l'ame, soit bon-
ne ou mauuaise, quand elle est icy coniointe
avec son corps, & quand elle se depart d'iceluy:
nous ne pouons doubter, qu'elle n'aille tou-
siours en augmentant, & qu'elle ne sente tou-
siours plus parfaitement les choses, desquelles
elle a eu desia quelque gouist en ceste vie. L'a-
me donc, en laquelle l'Esprit de Iesus Christ a
habite, & qui s'en va d'icy, avec le germe d'ice-
luy: qui double qu'elle n'aille en vn tresplaiant
repos? Au contraire, celle, laquelle a esté icy de-
sia possedée du diable, & qui depart de ce mon-
de, accompagnée de cest esprit maling, avec vn
desespoir, & vn grand horreur du iugement
de Dieu: pensons quel repos elle peut auoir, & si
les tormens de la mauuaise conscience sont
diminuez. Ceste comparaison & similitude ne

*Aug. de ge-
nes. ad lit.
l. 12. c. 30.* est pas beaucoup differente, à celle que S. Augu-
stin prend, de ceux qui sont rauiz hors de leurs
sens corporelz, qui se trouuet passionnez, com-
me s'ilz auoyent veu & sentu les peines d'êfer,
pour satisfaire à la question qui peut estre faite
du lieu auquel les ames vont, incontinent qu'el-
les sont departies du corps: lequel il dit estre
spirituel, non pas corporel: mais toutesfois vray
& tel qu'un chacun l'a deseruy, combien que
nostre Seigneur Iesus Christ nous propose ces
choses

choses comme corporelles, comme il appert par l'exemple du riche & de Lazare. Mais il fait cela, pour condescendre à la rudesse des auditeurs, & pour les enseigner plus facilement. Car c'est sa coutume, de mener les hommes à la connoissance des choses spirituelles & invisibles, par la similitude & comparaison des choses corporelles & visibles.

Luc 16.
L'exemple
du riche
& de La-
zare.

A N. Puis que vous estes tombez sur l'exemple du mauuais riche & de Lazare, vous m'avez mis les armes entre les mains, par lesquelles je combattray & ruineray tout ce que vous avez basty iusques icy. Car je prouueray par iceluy, premierement, que les mortz sauent ce que nous faisons. Secondelement, qu'ilz ont le soing de nous. Tercerement, qu'il faut inuoquer les saintz. Car si les mortz n'ont nul soing des viuans & ne cognoissent plus rien de leurs affaires, & qu'ilz n'en ayant plus aucune memoire: pourquoys requeroit donc le riche à Abraham, qu'il enuoyaist Lazare à ses cinq freres, qui viuoient encore au monde, pour les aduertir & enseigner, afin qu'ilz ne fussent point damnez comme luy? Ne voyons nous pas icy clairement quel soing il a d'eux, & l'affection qu'il leur porte? Or si les damnez ont encore telle charité, qu'ilz desirerent le salut de leurs parens & amiz: qu'elle doit estre la charité & la cure des bienheureux, enuers les leurs: En apres, quand Abra

ham luy respondit, qu'ilz auoyent Moyse & les
 Prophetes: c'est a dire, come Chrysostome lex-
 Cath. au-
 re. in luc. pose, leurs liures & leurs escritz, pour les ensei-
 gner: comment sauoit Abraham cela, attendu
 16. qu'il estoit mort, long temps auant la venue de
 Moyse & des Prophetes: & qu'il a desia este dit
 Abraham & Israel ne nous ont point cognez,
 en la personne de ce peuple, qui estoit desseodu-
 de leur lignee: Nous voyons toutesfois icy, que
 Abraham fait, que Dieu a enuoyé Moyse & les
 Prophetes, pour enseigner son peuple: & que
 eux ont escrit des liures, qu'ilz ont laisse aux ho-
 mes, pour leur instruction. Outreplus, quand le
 riche fait requeste à Abraham, qu'il luy enuoye
 Lazare, pour luy apporter vne goute d'eaue,
 pour luy refrechir la langue, Abraham luy re-
 pond: Aye souuenance, mon filz, que tu as heu
 tes plaisirs en ta vie: & Lazare, au contraire, a
 heu les maux. Ces choses, lesquelles il remon-
 stre au riché, n'auoyent pas este faites entre les
 mortz, mais entre les viuans: & toutefois, A-
 braham, qui estoit mort de si long temps, sauoit
 bien toutes ces choses. Ne voyons nous pas aussi
 clairement, en cest exemple, que le riche inuo-
 que Abraham, tant pour en auoir ayde & se-
 cours pour soy, que pour ses freres? Or si ce mal-
 heureux damné, estant en enfer a prié Abraham
 qui n'estoit pas encore en paradis, mais seule-
 ment au limbe, & l'a prié non seulement pour
 soy

soy, mais aussi pour ses freres: ne serōs nous pas
beaucoup pires que luy, si nous ne voulōs prier
les saintz qui sont maintenant en paradis avec
Iesus Christ, & en plus grande gloire qu'Abra-
ham n'estoit pour lors? Et si ce riche damné, a
prié en enfer pour ses freres, estimons nous que
les saintz, qui sont en paradis, ayant moins de
charité que luy, & qu'ilz ne prient pas Dieu, en-
core de plus grande affection pour nous, qui
sommes leurs freres? Monsieur le docteur, ie
voirs fay tort, que ie ne vous laisse la charge,
de faire ce que ie fay. Car vous le feriez trop
mieux que moy. Mais puis qu'il vous a pleu me
mettre le premier en besongne, comme vn ap-
prenty devant son maistre, ie pese que vous ne
le prenez pas à desplaisir.

B O. Poursuyuez tousiours: car vous
faites assez. Il est vray, que nous tardons beau-
coup icy, & me fascheroit bien d'avantage de
ouyr si long temps les blasphemmes que i'oy, si
ie ne veoye que vous leur tenez bon pied: &
si ie n'esperoye qu'ilz s'en allassent tous ruy-
nez à ce coup, par les argumens desquelz vous
les battez à present. Vous leur auez bien taillé
de la besongne, ie desire bien de voir comment
ilz s'en depescheront. T H. Je suis bien
ioyeux, monsieur le docteur, du bon courage
que vous auez: & croy, que si nous, qui parlons,
auons bien la patience d'endurer, que vous, qui

oyez, comme cathedrant, & qui par raison ne deuez pas tant estre alteré que nous, n'en aurez pas moins que nous en auons. Je m'en vay donc respondre, à toutes voz obiections.

B O. Mais faites le court, & ne soyez pas tant long, que vous auez de coustume. T H. Selon ce que la chose le requerra. Car ie ne regarde pas seulement à renuerfer voz opinions, mais i'ay plus de regard, à ceux qui requiererent doctrine de nous. D'autre part, il est bien difficile de foudre en vn mot, tous les propoz de monsieur le curé. Quant au premier poinct, du soing que le riche auoit de ses freres, pour me depescher tāost de voz argumēs, ie pourroye respondre en brief, & non pas moy, mais sainct Augustin qui a respondu à toutes ces questiōs, que nonobstant que le riche auroit quelque soing, & quelque souuenance d'eux: il ne s'ensuit pas pourtant qu'il ait seu ne cognu qu'ilz faisoient en ce monde. Car ainsi que nous auons le soing des mortz, combien que nous ne sauons qu'ilz font: aussi ie pourroye dire, par le semblable, que les mortz ont le soing de nous, sans sauoir toutesfois quel est nostre estat: comme sainct Augustin le tesmoigne. Et quand ie vous auray confessé cecy, encore n'auriez vous pas beaucoup gagné sur moy. Il n'y auroit rien, pour prouver ne voz apparitions des mortz, ne vostre inuocation des sainctz. Vous ne pourriez

Aug. de
cur. pro
mort.

Cath. aur.
in luc. c. 16

riez encore prouuer par cela, sinon que les mortz cognoissent & sauent ce qu'ilz ont cogneu & feu, cependant qu'ilz ont esté en ce monde. Mais de ce qui est aduenu depuis, vous n'auriez pas encore prouué qu'ilz le seussent. Comment nous deuront d'oc cognoistre les saintz, lesquelz vousvoulez que nous inuoquions, veu que nous sommes tousvenuz au monde, depuis qu'eux en sont departiz, & que tout y est change & renuersé? Car les Turcz, ne regnent-ilz pas aux terres & pays auxquelz les Prophetes & les Apostres ont conuerſé & edifié les Eglises? En apres, vous ne pourriez prouuer par cest argument, sinon que les saintz prient en general pour l'Eglise, & qu'ilz desirent l'edification de icelle, & l'accomplissement du royaume de Dieu, à cause de l'amour qu'ilz ont enuers Dieu, & enuers leurs freres. Mais vous ne prouueriez pas par ce point, qu'ilz prient pour nous, en particulier, & encore moins, qu'ilz oyent & qu'ilz entendent noz prieres, & qu'il les faille inuoquer. Car posé le cas, qu'ilz priassent Dieu, comme le riche prioit Abraham, il ne s'ensuyuroit pas pourtant, qu'ilz priassent pour nous, qui viuons maintenāt, ne qu'il nous fallut adresser à eux. Car si le riche auoit souueurance & soing de ses freres, qu'il auoit cogneu, il ne s'ensuit pas pourtant, qu'il peut auoir quel que soing, ou quelque souuenāce, de ceux que

il n'auoit point cogneu en ce monde. Si nous voulions donc accorder & preser vostre comparaison, nous conlurrons, par l'exemple du riche, que les saintz ne prieroyent, que pour ceux qu'ilz ont cogneu, durant leur vie, & non pour ceux qui sont venuz apres. Or tous ceux qu'ilz ont cogneu durant leur vie, sont mortz. Parquoy il n'est plus besoing qu'ilz prient pour eux. Si d'autenture les saintz ne prient les vns pour les autres en l'autre monde, comme nous faisons icy. Mais ie n'ay rien veu de cela, en la sainte Escriture. Pour qui prieront-ilz donc? En apres, si ainsi estoit, nul des saintz ne pourroit prier en particulier les saintz pour nous, apres leur trespass, sinon ceux qui de fresche memoire sont departiz d'avec nous. Et si ainsi estoit, que noz freres qui sont departiz d'avec nous, priassent pour nous, ou Dieu, ou les autres saintz qui sont vers luy. Ce ne seroit pas vostre profit, ne vostre aduantage. Car s'ilz faisoyent cela, on n'auroit nul besoing de vous, ou de voz prieres, ne pour les vifz ne pour les mortz. Car nous, qui viuons, baillerions tous charge à noz amiz, quand ilz departent d'avec nous, pour aller à Dieu, de prier Dieu & les saintz pour nous. Car ilz le pourroyent mieux faire, & il ne nous cousteroit rien. Car vous ne pouez pas prouuer, si les saintz nous peuët si bien ouyr, ou entendre, comme ilz pourroyent ouyr ou en.

entendre ceux qui sont en vn mesme estat avec eux. Dauantage, ceux qui seroyent en purgatoire, ne pouoyent-ilz aussi bien prier pour eux, & pour nous, que le riche qui estoit en enfer? Considerez donc, comment vous vous ruinez vousmesmes, en nous cuydant ruiner. Mais puis que nous sommes sur l'inuocation du riche, auant que ie vienne à l'autre point: ie vous prie, aduisez vn petit que vous dites, & quelle apparence il y a d'alleguer l'exemple d'vn homme damné, & l'autorité d'iceluy, pour approuuer vostre doctrine. Ne sera elle pas bien ferme, quand vous l'aurez approuuée, par vn homme damné? Quand le riche auroit fait ce qui est là escrit, tout ainsi que la lettre sonne, & que cela ne fust point proposé par figure & par similitude & exemple: sensuit-il pourtant, qu'il nous fail le suyure l'exemple d'vn hóme damné, lequel nous voyons n'auoir rien profité par son fait? N'auons nous point d'autre docteur, pour nous apprendre, comment il nous faut presenter devant la maiesté de Dieu, & quelz aduocatz il nous y faut auoir? Le cognoy par experiance, que vous avez estudié avec messieurs les docteurs de Colojgne, qui ont tant profité à l'estude de theologie, qu'ilz n'ont pas eu honte de alleguer ce meisme passage, en la maniere que vous l'alleguez, & pour prouuer ce que vous pretendez de prouuer par iceluy. Mais ie suis

La besterie des docteurs de Cologne.

content que vous & eux prouuiez par iceluy, non seulement l'invocation des saintz, mais aussi qu'il faut arrouser d'eau benite les langues de ceux qui rostissoient en vostre purgatoire, & cardent en enfer. Si telz docteurs que le riche, vous suffisent pour approuuervostre doctrine, ie suis certain, que les vraiz fideles s'aymeront mieux tenir à Iesus Christ, & qu'ilz n'en voudront point de seblables. Voila quāt à vostre invocation, & au soing que les trespasslez ont des viuans.

A N. Vous n'estes pas encore eschappé: vous n'avez pas encore respondu à tous les pointz. Car ce que i'ay allegué de Abraham, touchant la cognoscience qu'il a eu de Moysé, & des Prophetes & de leurs escritz, & du riche & de Lazare: ne ruine il pas presques toutes voz consequences & conclusions precedentes?

T H. Touchant ce point, qui est encore de reste, nous pouōs dire pour le premier, qu'Abraham represente la personne de Dieu, ou celle de Iesus Christ, à cause qu'il est appellé le pere des croyans: en quoy il a représenté la personne de Dieu, le Pere de tous les esleuz, & à cause qu'il luy a été promis que Iesus Christ sortiroit de sa lignée, & qu'en sa semence toutes les natiōs de la terre seroyent benites. Puis donc qu'il represente la personne de Dieu, ce n'est pas

Rom. 4.
Gen. 17.
Gen. 12.
Gal. 3.

pas de merueilles , si telle cognoissance luy est attribuée, non pas comme à Abraham, mais comme à Dieu , duquel il represente la personne. Touchant ce que vous auez dit du limbe & de paradis , i'en dy comme dessus . Je laisse celle disputation à part pour maintenant . Mais mettōs le cas, qu'Abraham ne represente autre personne , que la sienne , si ne pouons nous toutes-fois conclurre par cela , qu'il puisse cognoistre de soymesme , ce que ce fait entre les viuans: ou autrement , comme sainct Augustin le confesse , le tesmoignage d'Esaie dessus allegué seroit faux, ou pour le moins , sivous aimez mieux prendre le passage d'Esaie , au sens que i'ay proposé le dernier , cecy seroit contraire , à la doctrine de sainct Augustin , avec lequel nous pouōs responde , sur voz allegations , qu'Abraham a peu sauoir ces choses , par Moysé , & par les Prophètes , & par Lazare semblablement , qui estoyent en son sein , qui auoyent veu & cogneu ces choses: ou par les anges , qui auoyent porté Lazare en son sein , ou par quelque inspiration secrete de Dieu . Mais quand ie vous accorderay tout cecy: que pouez vous conclurre par toutes ces respōses , finō ce que sainct Augustin en a escrit , encore au pis aller? Car premierement , vous ne pouez pas prouuer , que les ames , ne des bons ne des mauuais , retournent : mais tout le contraire . Il est euident , par le riche damné , que les a-

*Augu. de
cur. pro
mort.*
*Cath. aur.
in luc. 16.*

mes des damnez ne peuuent reuenir, ne parler
 avec leurs parens & amiz. Car si le riche eut peu
 faire cela, il n'eust pas demandé à Abraham,
 qu'il y enuoyaist Lazare, mais il y fust allé luy-
 mesme. Et si luy n'y est peu aller, cōment prou-
 uerez vous que les autres y viennent ? Car ce
 qui a esté nyé à celuy-la, est nyé à tous les au-
 tres: ou autrement, Iesus Christ ne nous auroit
 pas bien exprimé l'estat des damnez: lequel tou-
 tefois il a voulu exprimer parfaitement, tant
 qu'il nous en vouloit donner de cognoissance.
 Il appert semblablement, par Lazare, que les a-
 mes des bien-heureux ne reuierrent point, du-
 quel l'ame, comme tesmoigne Gregoire Nile-
Cath. aur. nus, n'auroit point de soing des choses presen-
in luc. 16. tes en ceste vie, & ne se tormétoit point, de cho-
 se qu'elle eust laissée apres soy. Parquoy com-
 ment que vous vueillez entendre le sein d'A-
 braham, ou pour le limbe, ou pour paradis, si ne
 pouez vous toutesfois nyer, que Iesus Christ ne
 ait voulu representer par Lazare, l'estat de tous
 les bienheureux. Ce donc qui ne luy a pas esté
 permis, ne sera permis à nulz autres. Car s'ilz
 sont en paradis, les Anges y sont, lesquelz Dieu
 a coutume d'enuoyer, non pas les trespassiez. Et
 quand ainsi seroit, qu'il y auroit vn limbe, & vn
 purgatoire, comme vous l'enseignez: ceux qui
 y seroyent, n'auroyent pas plus de liberté d'en-
 sentir, que Lazare du sein d'Abraham. Car selo
 vostre

vostre doctrine, le limbe des enfâs mortz naiz, *Le limbe.*
 & le purgatoire, sont prisons beaucoup plus e-
 stroites, que le limbe, auquel vous dites que les
 anciens peres ont esté enclos. Il n'est donc pas
 vray semblable, que les ames peussent plustost
 sortir de ces lieux la, que Lazare du sien. Quel-
 les pourront donc estre les ames, qui nous appa-
 roistront? En apres, vous avez desia ouy, quel
 fondement vostre inuocation des saintz peut
 auoir, sur cest exemple. Quant au tiers poinct,
 tout au pis aller, posez le cas, que cest exemple
 nous fust proposé, comme vne vraye histoire:
 si n'en pouez vous encore conclurre autre cho-
 se, sinon que les trespasssez, quelz qu'ilz soyent,
 ne peuuent auoir le soing des viuans, ne co-
 gnoistre leur estat, sinon en general, & non en
 particulier. Et s'ilz en cognoscent quelque cho-
 se en particulier, ilz ne le peuuent cognoistre,
 sinon de ceux qu'ilz ont cognu en ce monde:
 ou s'ilz en sauent d'avantage, ce n'est pas que
 euxmesmes l'ayent veu ou cognu. Mais ou il
 faut qu'ilz l'ayent apprins, de ceux qui sont al-
 lez à eux de ce monde, ou que les anges leur a-
 yent annoncé: ou que Dieu leur ait reuelé. Voi-
 la la dernière conclusion, que saint Augustin
 en baillé, quand il veut le plus conceder à ceux
 qui luy proposoyent telles matieres. Si confesse
 il neantmoins, qu'il ne fait si cela se fait, ne par
 quel moyé: mais pource qu'il n'ose pas ouuer-

13.q.2. ca.
fatédu est.

Aug.de

agen. cur.

pro mor.

tement contredire à ceux, qui pour lors estoient d'autre opinion : pourtant qu'ilz estoient en quelque nombre, & qu'il y auoit de gens d'apparence. Il respond, que si ces choses se font, elles ne se peuuent faire en autre sorte. Or si l'Eglise ignoroit cela, du temps de saint Augustin, comme il appert par sa confession : qui vous en a assuré depuis ? En avez vous plus certain témoignage, que saint Augustin ? Quel fondement pourriez vous prendre sur vne chose incertaine ? Et quand il feroit certain, que les ames des trespassiez peuuent sauoir quelque chose de nostre estat, ou par la reuelation de Dieu, ou des Anges, ou des autres trespassiez qui vont à eux, si ne pourriōs nous pas neantmoins sauoir, dequoy ilz sont aduertiz, ne si Dieu a permis, que ce que nous voulons, & que nous requerōs d'eux, leur soit reuelé. Car il ne s'est pas obligé à nous, de le leur faire sauoir, ainsi qu'il nous a promis d'exaucer ceux qui l'invoqueront, au nom de Iesus Christ. Si ne le peuuēt-ilz toutefois sauoir, que par sa permission. Mais combien que ie vous pourroye ottroyer ce dernier point, sans grand dommage de nostre religiō, & que ie vous confesseroye, que les trespassiez peuuent aucunement sauoir ce que nous faisons : ceneantmoins, ainsi que ie ne me voudroye pas du tout obstiner, à tenir le contraire, au si ie ne vous veux pas facilement confesser, que ainsi

qu'ainsi soit, si vous ne m'amenez de plus fortz argumens, que vous n'avez encore fait: veu que i'en ay plus, pour prouuer le cōtrarie, que vous, pour l'affermier. Et pourtant, i a fait que les solutions que i'ay desfa baillées à toutes voz obiections, soyent plus que suffisantes: si vous en veux ie neantmoins bailler encore vne, qui ne vous ostera point seulement les autres poinctz, alleguez par vous, mais aussi cestuy dernier, du quel ie vous vien de parler. Et pour mieux faire cecy, examinons vn petit plus diligemment, cest exemple du riche & de Lazare, & considerons quelle est la principale intention de Iesus Christ, pour laquelle il a proposé cest exemple.

A N. Examinez tant que vous voudrez, mais vous n'aurez pas tout vostre conte. T H. Nous ne deuons point douter, qu'il ne l'ait fait, pour consoler les poures qui sont affligez en ce monde, & pour admonnester les hommes, de secourir à ceux qu'ilz peuuent, cependant qu'ilz sont en ce monde, comme saint Augustin mesme le tesmoigne. Car apres leur mort, i a fait qu'ilz soyent bien logez, si ne pourront ilz toutesfrois plus ayder à ceux qu'ilz voudroyent: & s'ilz sont mal logez, encore moins. Et pourtant, Iesus Christ a voulu, sur toutes choses, inciter les riches à aumosne & à misericorde, pour leur donner à entendre, qu'ilz y deuoyent vaquer, cependant qu'ilz sont en ceste vie. Car

s'ilz ont icy mesprisé les poures, ilz se doyent tenir pour asseurez, qu'ilz en receuront leur pa-
 yement en l'autre siecle, & que leurs thresors,
 ne tout ce qu'on pourra faire pour eux apres
 leur mort, ne leur profitera de rien, quand ilz
 seront departiz d'icy. Voila desia vn poinct, di-
 gne de noter, dessus cest exemple. L'autre est,
 que de tout temps, il y a tousiours eu au monde
 des grans moqueurs & contempteurs de Dieu,
 qui n'ont point de crainte de son iugement: mais
 ilz disent, quand on les en menasse: Le terme
 vaut bien largent: & autres telz propos, sembla-
 bles à ceux desquelz fainct Pierre fait mention.
 Et quand on leur parle de l'autre vie, ilz tien-
 nent presques de telz propos, que ceux desquelz
 nous auons ouy de Nicolas, au commencement:
 & viuent comme s'il n'y auoit ne paradis ny en-
 fer. Pourtant ie suis bien ioyeux, qu'apres tous
 noz grans discours, nous sommes arriuez sur ce
 passage. Car nous ne le pouions rencontrer plus
 propre, pour mettre fin à toute nostre disputa-
 tion, & pour bailler entiere resolution, à toutes
 les propositions, aux quelles i'ay promis de sati-
 aire.

B O. Il me semble, qu'il seroit tantost
 temps de mettre fin à ces propos. Nous demou-
 rerons icy iusques au soir. Car il n'y a iamais fin
 avec vous, T H. Ayez encore vn petit de
 patience. Car nous tirerons maintenant tout en
 vn

Des mo-
 queurs du
 iugement
 de Dieu.

z. Pierre 3.

vn coup, ce que nous auons à vuider. Pour retourner donc à nostre matiere, nostre Seigneur IesuChrist, considerant les choses deslus dites, a voulu remonstrer que ce n'estoit pas ieu, que du iugement de Dieu, & que sa parole n'estoit pas vaine. Il a donc voulu repousser ces pensées & ces propos des hommes charnelz, qui disent: Nous ne fauons qu'on fait en l'autre móde: per sonne n'en est iamais retourné. Il a voulu, pour abattre telz blasphemes, donner à cognoistre, quelle estoit l'autorité de la sainte Escriture, laquelle il veut que nous ayons en telle reuerence, que nous la teniōs plus certaine, & que nous l'estimions plus, que tesmoignage qui nous puisse venir des mortz. Car Dieu ne nous bailera point les mortz, pour noz docteurs: mais il veut que nous nous contentions de ceux, qu'il nous a donnez entre les viuans. Pource il a dit par Moysé son Prophete: En toy ne sera trouvé homme, demandant conseil aux espritz familiers, ny aux diuins, ny demandans aduis aux mortz. Car tous ceux qui font telles choses, s'ont abomination au Seigneur: & à cause de telles abominations, le Seigneur ton Dieu les exterminera de devant ta face. Mais toy, le Seigneur ton Dieu ne t'a pas ainsi enseigné. Ce que Esaie aussi conferme, disant, Quand ilz vous diront: Demandez aux sorciers, qui iasent & barbouillent, respondez: Le peuple ne s'équestera il pas vers

*Defense de
enquerir
des mortz.*
Deu. 18.

Esa. 8.

Dieu? Recourras tu aux mortz pour les viuans
plustost à la Loy & au tēsmoignage. Que s'ilz
ne parlent selon ceste parole, la lumiere du ma-
tin ne leur sera pas donnée. Et en vn autre lieu,
entre les autres crimes & abominations par les-
quelles le peuple d'Israel , p[ro]uque Dieu à cour-
roux, ce mesme Prophete leur fait reproche, di-
sant : Ilz résident es sepulchres & dorment es
lieux desertz . Cela vaut autant que si le Sei-
gneur disoit: Au lieu que ie leur ay commandé,
de s'adresser aux Prophetes, ilz s'adressent aux
mortz vers leurs sepulchres, & aux diables, aux
lieux desertz & superstitieux. Puis il s'ensuit la
punition delaquelle il les menace , qui est fort
espouantable. Voicy pour vous, Nicolas. Ne vo-
yez vous pas icy clairement, que Dieu defend,
non seulement de s'adresser aux mortz, d'atten-
dre doctrine des trespassez, & s'arrester à eux:
mais il adiouste grandes menasses , contre ceux

*C'eux qui
veulent e-
stre ensei-
gnez par
les mortz.* qui ferōt le cōtrarie? Je suis tout esbahy de tant
de gens, qui sont en ceste resumerie, & qui respō-
dent, quand on leur monstre leurs abuz, & que
on leur annonce laverités: s'il venoit quelcun de
l'autre monde , ou de noz bons predecesseurs
ou parens & amiz trespassez, qui nous certifiait
que ceste loy & ceste doctrine nouelle fuit
meilleure que la nostre ancienne , nous y croi-
rions plus volontiers . Et pourquoy disent-ilz
cela: Dieu leur enuoye iournellement quelcun de

de ses seruiteurs & ministres, pour assailler leurs
consciences, par sa parole : mais ilz les persecu-
tent & les bruslent. Et non contens de cela, pour
mieux monstrer l'affection qu'ilz ont à vérité:
ilz font brusler les liures de la sainte Escriptu-
re, & puis ilz disent: S'il venoit quelcun de l'autre
monde, qui nous afferaist, que ceste loy que
l'on nous presche maintenāt, fust meilleure, que
la nostre premiere, nous y croirions. Ne te moi-
gnent-ilz pas manifestement, qu'ilz sont men-
teurs? Car ilz ne croiroyent nō plus aux mortz,
qu'aux viuans, pourtant qu'ilz n'ont point de
affection, ny de vouloir, à receuoir vérité. Mais
pour reieter plus à leur honneur les seruiteurs
de Dieu, qui sont viuans, & qu'ilz ont presens a-
vec eux: ilz requierent les mortz, qui sont ab-
sens, sachans bien qu'ilz ne viendront pas à eux.
Combien que ceste excuse leur est de sia ostée,
Car s'ilz demandent ceux de l'autre monde, &
aucuns des tre'passez, n'ont-ilz pas Iesus Christ,
qui en est venu: qui est descendu du ciel, qui est
ressuscité des mortz, qui nous a annoncé la vo-
lonté de Dieu son Pere, & ne nous a rien celé
ne caché, de tout ce qui estoit nécessaire à no-
stre salut? Moyse a dit au peuple d'Israel, qu'il
ne deuoit point dire: Qui passera la mer ou les
montagnes? Car tu as icy la parole, tout aupres
de toy. Tu l'as en la bouche: pourquoy dit-il
cela, sinon pour donner à entendre au peuple,

10.3.6

Mat. 8

1. Cor. 15.

10.17.

Deu. 30.

Rom. 10.

qu'il n'auoit point occasion de se plaindre, que il ne fust suffisamment instruit, par le Seigneur, ne de pretendre cause d'ignorance. Car il leur parle luy mesme tant familiерement, par la bouche de leurs propres freres, & de ses Prophetes, en laquelle il a mis sa parole. Il ne faut pas donc qu'ilz se plaignent, de la difficulte qu'ilz ont de l'aller querir loing. Il ne faut pas qu'ilz disent: Qui montera au ciel? qui descendra aux enfers? & vix abyssmes? Il ne faut point aller chercher si loing les docteurs, dit le Seigneur. Tu les as au milieu de toy. Ma parole est en ta bouche. Je te ay mis la viende en la gorge toute machée. Il ne reste plus qu'à l'aualler. Si le Seigneur disoit cecy au peuple, qui estoit souz les ombres, souz les figures & la malediction de la Loy, & auquel il ne parloit que par ses Prophetes & seruiteurs: quel reproche nous pourroit-il faire maintenant, auxquelz il a parlé en ces derniers iours, & parle iournellement, non pas par les seruiteurs seulement, mais par le maistre, assauoir par Iesus Christ son propre Fils. Le Seigneur à parlé luy mesme à l'homme que il a créé le premier, & luy a donné la Loy qu'il deuoit garder, & les promesses sur lesquelles il se deuoit appuyer. Il a parlé souuentesfois par ses Anges & par songes & visions & reuelations diverses, iadis à ses Patriarches & Prophetes. Et puis il a enuoyé son propre Fils, qui est dessen-

Rom. 10.
Deu. 30.

Ebr. 1.

du du ciel, & c'est fait homme pour enseigner la volonté de son pere aux hommes . Puis il est monté au ciel, apres sa mort & sa resurrection, en sa nature humaine, & a baillé charge à ses Apostres , de prescher la mesme doctrine qu'il a uoit preschée luymesme, disant: Je vous en uoye comme mon pere m'a enuoyé. Et pour bien satisfaire à cest office, il a enuoyé le saint Esprit à iceux, vray Dieu eternel , pour les adresser & cōduire. Quelz autres docteurs voulez vous donc que ceux cy ? Puisque le maistre luymesme est venu à nous en propre personne, & qu'il y est encore par son saint Esprit, qui parle tousiours en son Eglise, par la bouche de ses seruiteurs: qu'auons-nous besoing des mortz , pour docteurs? En tout ce discours que i'ay fait , par lequel i'ay monstré , comment Dieu s'est tousiours manifesté aux siens, & à son Eglise, selon le tesmoignage des saintes écritures , oyons nous iamais qu'il soit fait mention des mortz, lesquelz Dieu ait enuoyé aux viuans , ou pour les enseigner, ou pour les aduertir de chose quel conque ? Les mortz sauent-ilz quelque chose plus que tous les Patriarches & Prophetes anciens , & que les Apostres & les Anges? ou que Iesus Christ nostre Seigneur, ou que son saint Esprit, par lequel il a enseigné toute verité à ses Apostres, comme il le tesmoigne: & ses Apostres a l'Eglise, comme eux mesmes en rendent tes-

moignage? Si nous ne croyons donc au propre
Fils de Dieu, qui est venu avec le tesmoignage
du S. Esprit, & le tesmoignage du pere celeste,
qui commande de l'ouyr, & au S. Esprit qu'il a
enuoyé: à qui croirons nous?

N I. Puis que ces propos s'adressent à moy,
je respondray vn mot sur cecy. Si saint Tho-
mas, qui estoit des Apôtres mesmes de Iesus
Christ, n'a peu croire la resurrection de son ma-
ître, quelque tesmoignage que tous ses compa-
gnons luy en ayent rendu, iusques à ce que luy
mesme l'a veu de ses propres yeux, & manié &
touché de ses propres mains, & mis son doigt
en son costé, dedans ses playes: estes vous ef-
merueillez, si moy & plusieurs autres, qui ne l'a-
uons veu n'ouy, ny aucun de ses Prophetes &
Apôtres, sommes en quelque doute? T H. Cest
exéple condânera & vous & tous voz sembla-
bles. Car Iesus Christ, pourquoy a il supporté l'in-
firmité & l'incredulité de Thomas son disciple,
sinô pour prouuer & tesmoigner sa resurrectiō,
si clairemēt & simanifestemēt & par signes si cer-
tais & si eidens, q̄iamais nul n'en peut douter?
N I. I'en seroye encore plus certain si ie l'a-
uoye veu moy mesme. T H. Si vous ne vou-
lez croire, que ce que vous voyez de voz yeux
corporelz, vous ne croirez point qu'il y ait vn
Dieu: ou que vous ayez vne ame, puisque vous
ne pouez voir de voz yeux, ne toucher de
voz

Voz mains, ne lvn ne l'autre. Et toutesfois, vous
 estes contrainz de iuger en vostre conscience,
 qu'il y a vn Dieu: & de confesser, que vous a-
 vez vne ame: ou autrement vous ne viuriez pas.
 Mais sauez vous que vous & voz semblables
 voulez: Que Dieu & Iesus christ son Fils soient
 subietz à vous, & qu'ilz descendent du ciel, tāt
 de fois qu'il vous plaira: afin que vous puissiez
 parler à eux, & les voir & les toucher, comme
 sainct Thomas a fait. N I. Je voudroye bié
 le voir, toucher & manier ainsi. Vous semble il
 que i'aye tort, Gelase. G E. Si ainsi est vous
 n'aurez besoing de querir les trespasssez, pour
 parler à eux. Il faut seulement aller vers mon-
 sieur le curé, ou vers monsieur le docteur, qui
 vous pourront facilement faire parler à Dieu,
 & à Iesus Christ, en propre personne. Car ilz di-
 sent qu'ilz ont puissance de le faire descendre
 du ciel, en chair & en os, tant de fois qu'il leur
 plait: & qu'ilz le tiennent enfermé en leurs ar-
 moires & en leurs boites. N I. C'est article
 de foy n'est pas en mon credo, lequel m'a tou-
 siours esté fort difficile à croire. Toutefois ie
 n'en ay osé sonner mot, de peur d'estre con-
 damné, & brûlé comme vn heretique. D'autre-
 part, quand ainsi seroit, c'estvn Dieu qui ne par-
 le point, & qu'on ne peut ne voir ne apperce-
 uoir, toucher ne sentir. A N. Iesus maria, qu'a-
 uez vous dit, Nicolas: Ne croyez vous pas à la

Dieu en
 l'armoir

la saincte hostie? I'ay grand' peur que vous ne
 foyez damné. N I. Aussi ay ie moy. Et pour
 ce ie me veux informer de mō salut, pour crain-
 te que i'ay de fallir. T H. Mais il faut pour
 vous en informer, que Iesus Christ descéde du
 ciel derechef. Si vostre prince auoit vne fois pu-
 blié ses loix & ses editz, & qu'il les eut approu-
 euz & confirmez par bons tesmoigs, par let-
 tres & par seaux: le voudriez-vous contrain-
 dre luymesme, de les venir derechef publier
 & secler? N I. Quand ie le voudroye faire,
 il ne se voudroit pas assuettir à moy: mais il
 me puniroit, comme transgresseur & contem-
 preur de sa maiesté. T H. Et toutesfois, vous
 voulez assuettir Iesus Christ à vous: ou qu'il
 vienne luymesme, ou qu'il enuoye, non pas ce-
 luy qui luy plaira, mais celuy qu'il vous plaira.
 Quand il enuoyera des viuans, vous luy demá-
 derez des mortz: & encore ne leur croyrez
 vous pas. Car il en enuoye tous les iours
 assez, qui parlent à vous: mais vous ne vous vou-
 lez pas fier à sa parole, ny à son tesmoignage.
 N I. Quelz sont ilz? T H. N'auez vous pas
 tous les iours Moysé, les Prophetes, les Apostres
 & les Euangelistes, qui parlent à vous par les
 sainctes escriptures, & par leurs escritz? N I. Je
 leur croiroye beaucoup mieux, si ie les veoye
 moy mesme: ou si ie veoye quelcun de ceux,
 qui ont esté de ma cognoissance, auquelz ie par-
 laf-

laſſe bouche à bouche. T H. Voicy le droit propos du riche, duquel nous auons maintenāt Luc 16. à parler: qui ſentant les tormens d'enfer, il prie à Abraham, qu'il enuoye Lazare en la maison de ſon pere, pour aduertir ſes freres, afin qu'il leur rendist tesmoignage de l'estat auquel il étoit, & qu'ilz ſe peuſſent garder de venir en ce lieu de torment. Mais que luy respond Abraham? Ilz ont, dit-il, Moysé & les Prophetes, qu'ilz les oyent: comme ſ'il vouloit dire: Ilz ont aſſez de maiftres & de docteurs, qui les peuuent enſeigner, ſans ce qu'il ſoit beſoing d'y enuoyer Lazare, d'entre les mortz. Ilz ont Moysé, qui par la loy que Dieu luy a donnée, leur monſtre aſſez par ſes eſcritz, encore qu'il ſoit mort, quel le voye ilz doiuent tenir, pour aller à la vie, & pour cuiter ce torment. Et pour plus grande confirmation, ilz ont tous les Prophetes, qui, tous d'un accord, & d'un commun conſentement, & d'un meſme eſprit, luy rendent tesmoignage, & qui approuuent ſa doctrine, comme de Dieu. Mais ce riche malheureux, ne ſe contente point de celle reſponce, ains il replique & dit: Non, pere Abraham, mais ſi aucun des mortz va à eux, ilz ſe repentiront, & feront penitēce. Il veut dire par cela, qu'ilz croyrōt pluſtoſt à quelcun des mortz, qu'à toutes les ſaintes eſcritures tant de Moysé que des Prophetes: & qu'ilz en ferōt plus eſmeuz à faire penitēce. Mais Abra-

ham, ne fait il que respondre à sa replique? S'ils n'oyent Moysé & les Prophetes, dit-il: c'est à dire, s'ilz ne croyent à la Loy & aux escritz des Prophetes, aussi ne croyront-ilz pas, quand aucun des mortz ressusciteroit. Sur ceste responce, le riche a esté veincu, & n'a sceu plus que de re. Mais vous & voz semblables, serez vous plus obstinez, que ce riche malheureux, & plus prouvez de Dieu? Repliquerez vous encore contre Dieu? Aymerez vous mieux aller au diable, & à son escole, comme Saul, qu'à Dieu & à l'escole de ses seruiteurs, qu'il nous a donnéz pour nous enseigner?

Aller à l'escole du diable.
1. Sam. 28

N I. Dieu nous gard du diable & de son escole. Car i'aymeroye trop mieux ne sauoir du tout rien, qu'aprendre d'un tel maistre. T H. Je cuide bien que si vous pensiez rancôtrer le diable, au lieu de ce que vous ceteriez, vous n'auriez garde d'aller à luy. Mais toutesfois, si vous n'aduisez mieux à vostre cas, vous prenez droit le chemin pour y aller. Et si cela que i'ay dit ne vous suffit, pour satisfaire à tout ce que i'ay promis: ou qu'il vous semble que ie n'aye pas bien deduit ces poinctz, lesquelz nous auons maintenant traitez, ne bien appliqué ce passage de S. Luc, à mes propos: oyez le tesmoignage de saint Iean Chrysostome, du tout conforme à ce que i'ay dit. Et puis nous poursuyurons ce que nous auons à dire de ce

Chrysostome.

de rest. Je vous allegue vn docteur qui n'est
 pas de petite importence. Car il est plus ancien
 que saint Ambroise, & que saint Hierome, &
 que saint Augustin, ne S. Gregoire, lesquelz
 vous tenez pour les quatre docteurs de l'eglise
 & les principaux pilliers d'icelle. Aussi vous ne
 luy faites pas moins l'honneur, de le registrer
 Pour saint, en vostre caladrier, qu'à ceux la. O-
 yez donc son tesmoignage, lequel i'ay amassé
 de plusieurs lieux de ses sermons. Car il est fort
 clair & merveilleusement duysant à nostre pro-
 pos: Dont me fera l'ō à croire, (dit il) parlât des
 magitiers & Necromanciens, que les ames des
 hommes immaculez, œuurent avec eux? Sera
 ce pourtant, que quelque fois tu as ouy crier les
 demoniacles: Je suis l'ame d'un tel? Mais ceste
 parole procede pareillement de la fraude &
 tromperie du diable. Car ce n'est pas l'ame du
 trespassé, qui dit ces choses, mais le diable: afin
 qu'il deçoyue & trompe les auditeurs. Parquoy
 vn petit apres il dit encore: Et pourtant, il ne
 faut pas tant seulement estimer ces paroles, pa-
 roles de vieilles, mais de gens hors du sens. Car
 l'ame separée du corps, ne peut vaguer ne mar-
 cher en ces regions. Car les ames des iustes, sont
 en la main de Dieu, & celles des enfans sembla-
 blement. Car ilz n'ont point peché. Mais celles
 des pecheurs, incontinent apres l'issye de ceste
 vie, sont menées, là où elles doyuēt estre logées.

Chrysost. in matt. 8.

Homil. 29

Cathena

Aure. Tho in mat. 8.

Sap. 3.
Psal 96.

Luc 16.

Act.7.
phil.1.Gen.25.
1.para.29.

Ce qu'appert clairement, par Lazare & le riche. Et tantoit apres, il dit encore: On peut prouver par beaucoup de lieux de l'Escriture, que les ames des iustes ne vaguent & ne cheminent plus icy, apres la mort. Car Estienne dit: Seigneur Iesus, reçoy mon esprit. Et Paul desiroit estre separé de ce corps, pour estre avec Christ. Et pareillement, l'Escriture dit, du Patriarche: Il est mort en bonne vieillesse, & a esté mis avec ses peres. Et qu'il soit vray, que les ames des pecheurs ne peuuent icy demourer: escoute ce que le riche dit, & pense bien qu'est ce qu'il demande, & qu'il n'impentre pas. Si les ames des hommes pouuoyent icy conuerser, luymesme y fuit venu comme il desiroit, & il eusse aduerty ses freres & ses amiz des tormens d'enfer. Theophilaste, qui l'a presques ensuyuy par tout, dit le mesme, tant en ses commanditaires sur S. Matthieu, que sur S. Luc. Mais être les autres pointz qu'il touche, cecy est bien à noter, qu'il dit aussi apres Chrysostome, lequel nous oyrons derechef tantoit, sur ce mesme propos: S'il eust été profitable pour la foy, dit-il, que les mortz fissent souuent apparus aux viuans, le Seigneur le eust aussi souuent esfois fait. Il n'y a rien maintenant tant vrile, que la diligente inquisition des Escritures. Le diable peut aussi contrefaire faussement & en apparence, la resurrection des mortz, pour seduire les imprudans, semant donc

& inc.

trines des enfers, digne de sa malice. Mais ceux
ne peuvent avoir aucunes illusions, qui s'équie-
rent des Escritures, comme il appartient. Car i-
celles sont la chandelle & la lumiere, laquelle
luy sante, le larron est surprins & manifesté. Il
leur faut donc croire, & ne se point soucier de la
fuscatiō des mortz. Qui voudra ouyr parler
Chrysostome plus amplement de ceste matie-
re, qu'il lise les sermons qu'il a fait du riche &
de Lazare, auxquelz il parle encore plus claire-
ment, pour la confirmation de mon propos, di-
sant: Mais asin aussi, que tu cognois les plus am-
plement, que la doctrine des Escritures & des
Prophetes, est plus graue & de plus grande au-
thorité, que si ceux qui seroyent ressuscitez des
mortz, annonçoyent quelque chose, considere
cecy, que quiconque est mort, il est seruiteur
mais ce que les Escritures disent, le Seigneur
l'a dit. Et pourtant, combien que les mortz re-
tourneroient en vie, voire si vn Ange descen-
doit du ciel, il faut principalement, & plus qu'à
toutes choses, croire aux Escritures. Car Dieu,
qui est le Seigneur & le maistre des Anges, des
mortz & des vifz pareillement, les a faites. Et si
Dieu eust cogneu, que les mortz estans ressufci-
tez, eussent profité aux viuans, il n'eust pas omis
cela, luy qui fait toutes choses pour nostre utili-
té. Et quand ainsi seroit, que les mortz ressufci-
teroyent souuent, on mespriseroit aussi bien ce-

Chryso.de
Laza. &
dinit. Ho.
4.
Cath. Aur
inLuc.16.

cy en ce temps cy. Chrysostome dit la vérité. Si Dieu auoit ordonné que les mortz reuinsent, pour parler aux hommes & les enseigner: on ne en tiendroit non plus de conte, que des vivans. Mais pource que Dieu ne l'a pas ordonné, les hommes, qui desirent touſiours le contraire de la volonté de Dieu, requierent cela. Parquoy ilz sont bien dignes d'auoit Satan pour maître, qui les seduise par diuerses illusions, puis qu'ilz ne veulent obeir à Dieu, ny se contenter de l'ordre qu'il leur a baillé. Et si le Seigneur n'a point voulu que les mortz soyēt resſuscitez en corps & en ame, por apparoistre aux vivans, enquoy il y auroit moins dedagier de tromperie: que de apparence y a il qu'il laisse vaguer leurs ames, sens corps? Parquoy Chrysostome cōclu[t] tresbien. Ne querōs donc pas d'ouir des mortz, ces choses, lesquelles les lettres sacrées nous enseignent plus clairement. Et par plusieurs fois, il reitere, que les ames des trepassez ne marchent & ne cheminent plus en terre, & qu'elles ne demeurent plus icy, apres qu'elles sont sorties du corps, mais soudainnement elles sont emenées. Dauantage il nous admonnest, que nous ne croyons point au tesmoignage des mortz. Car nous n'en auons pas besoing. Et en ces mesmes sermons il dispute doctement, & monstre par viues raisons, pourquoy Dieu n'a point voulu permettre, que les mortz apparuſent.

Capl. aur.

In Luc. 16.

sent aux viuans. La cause c'est, afin que par succession de temps, le diable ne mist en ayant peruer ses doctrines (ce qui luy eust esté facile) & que la parole de Dieu ne vint en mespris. Car au lieu des bons espritz, le diable fust apparu à tous propos aux hommes, & se fust transfiguré en iceux, pour apporter tous les iours nouuelles reuelations: ou il eust feindt de ressusciter des mortz, par fallaces & illusions: ou il eust aposté des hommes qui eussent feint qu'ilz auyent esté mortz, & qu'ilz estoient ressuscitez par apres, auxquelz il eust fait dire ce qu'il eust voulu. Et par ainsi, on eust du tout mesprisé les saintes escritures, & on se fust seulement arrêté à telles reuelations: comme nous en pouons iuger encore au iourdhuy par l'experience. Et par ainsi, les hommes n'eussent peu discerner lesquelles estoient reuelations de Dieu, ou du diable: & pourtant, Dieu nous a voulu enseigner, non pas par les mortz, mais par ses saintes escriptures, & par le ministere des viuans, desquelz encore il nous admonnesté de nous prédre garde, afin qu'ilz ne nous proposerent chose pour autre, & que nous ne soyons seduitz. Voila la sentence de Chrysostome, à laquelle celle d'Athanase est totalement conforme, qui en a escrit tout autant. Parquoy en alleguant Chrysostome, il allegue aussi Athanase, duquel ie me de porte de produire les paroles, pourtant que son

Mat. 7.

Act. 20.

Phil. 3.

Athanas.

tesmoignage conuient totalement, quāt au sens, avec celuy de Chrysostome. Nous auons aussi encore vn autre argument seruant à ce propos prins des anciens, qui n'est pas à mespriser. Iulien l'apostat, comme Cyrille le tesmoigne, a imposé aux Chrestiens, qu'ilz s'addressoient aux sepulchres des mortz, pour y auoir des reuelations par iceux. Et pourtant, il les accuse en ceste maniere :

Ciril. contre Iul. lib. 10.

Pourquoys vous ietez vous aux sepulchres, & voulez vous sauoir la cause? Je ne la vous diray pas, mais le prophete Esai. Ilz dorment aux sepulchres, dit-il, & aux cauernes, à cause des songes. Considerez donc, comment les Iuifz ont eu ceste ancienne pratique, pour deceuoir les hommes, de dormir au pres des sepulchres, pour y auoir des reuelations par songes. Il est vray semblable, que voz Apostres ont fait la pareille, apres la mort de leur maistre: & qu'ilz ont appris ceste science, à vous, qui avez creu les premiers, à celle fin qu'ilz vous deceuissent, & qu'ilz enseignaient apres eux, les tromperies publiques, & qu'ilz montrassent les boutiques de ceste abomination. Voila l'accusation de Iulien, contre les Chrestiens, recitée mot par mot, en la forme que Cyrille la recite au liure qu'il a escrit, contre le dit Iulien. Iulien a prins l'occasion de faire ceste accusation, contre les Chrestiens, de la coustume qu'ilz auoyēt de veiller au pres des sepulchres des

Lib. 10.

des Martyrs. Laquelle chose ilz faisoyent, sans idolatrie & superstition des mortz : c'est a dire, sans adorer les reliques des martyrs, & sans prier les faintz mortz, ou prier pour les trespassez : mais ilz faisoyent là leurs assemblées, pour se consoler les vns les autres, & se confermer en la Foy & au martyre, s'il plaisoit à Dieu les y appeller. Or si Iulien a pris occasion de calomnier les Apostres, & toute la doctrine & la religio Chrestienne, & de la tirer en suspicion de fausseté & tromperie, souz le nom & le tiltre des revelations des mortz : quelle couleur eust il peu donner à sa calomnie ? Mais n'eust il pas eu iuste cause, de faire ce reproche aux Chrestiens, s'ilz eussent esté de ce temps, de telle opinion que les papistes sont à present ? & s'ilz eussent voulu approuver & confermer leur doctrine, par les visions, apparitions & reuelatiōs des mortz ? Qui en peut douter ? Et Cirille, ce bon docteur, que respond-il sur cela ? Il n'a garde de luy confesser, que les Chrestiens soyent telz, & qu'ilz vsent de telz arts & pratiques. Oyons donc qu'il dir : Que Iulien mōstre, dit il, & qu'il prouve ou les diuins Apostres nous ont enseigné, qu'il nos falloit coucher au pres des sepulchres & demander des visions des mortz : c'est à dire des songes. Mais il ne pourra. Car il est seduit en cecy. Mais il n'a pas cogneu ce bon personnage, qu'il condamnoit plus, en cecy mesme,

Deut. 13.

les crimes de la superstition des Grecz , que de la nostre. Car les Juifz , & nous apres eux, suy- uans les loix saintes & ditines, n'auons pas ac- coustumé de enquérir & chercher des visions, par songes, ne de prendre plaisir, comme des petitz enfans, à diuerses apparitions: mais au cō- traire, nous auons en haine, ceux qui enseignēt telles choses. Car la Loy parle d'eux au Deute- ronome, en ceste maniere: S'il se leue entre vous quelque Prophete, ou quelque songeur de son- ge, & le signe ou le prodige, lequel il aura pre- dit sera aduenu, & il te dit: Allons & seruons aux dieux estrāges, lesquelz vous ne cognoissez pas: vo^z n'ouyrez pas les paroles de ce prophete, ou le songe de ce songeur. Nous auōs dōc cōmāde- mēt, de nous retirer des songes: mais ces choses sont plaisantes & agreables , à ceux qui seruent aux diables, & leur sēble, qu'elles sont grandes, & dignes d'estre obseruées en toute diligence. Nous voyons icy manifestement, comment Cy- rille dément Iulien, & comment il nie manife- stement, que iamais les Apostres se soyent ser- uy des apparitiōs des mortz, & que ce n'a point esté leur science, ne pratique, ny de leurs disci- ples semblablement, de s'enquerir par les visiōs des mortz, ny par leurs reuelations, par les son- ges: mais que cela appartient proprement aux payens & aux idolatres, & que ce sont ceux qui prennent plaisir à telles tromperies du diable:

ce

ce qu'il conferme encore d'avantage, par ce qu'il respond, sur le passage d'Esaie, allegué contre les Juifz & les Chrestiens, par Iulien. Car il dit, que cependant que les Juifz ont seruy à Dieu, selon sa Loy, iamais ilz n'ont esté subietz à ce crime, mais seulement depuis qu'ilz ont commencé à seruir aux faux dieux : comme il appert clairement par ce mesme passage d'Esaie, auquel il leur reproche, qu'ilz ont delaissé le Seigneur, pour seruir aux dieux estrâges. Pour ce Cyrille conclut, en ceste maniere: Il est tout certain, que quand ilz ont seruy aux diables, alors ilz ont dormy aux sepulchres, & sont allez apres les songes & les diuinations, & ilz ont fait à la maniere des sorciers. Selon le tesmoignage de Cyrille, ceux qui ont recours à telles visi ons & reuelations, sont sorciers & seruiteurs des diables, soit qu'ilz le facent par songes, ou par autre maniere. Et quand ainsi seroit, que ceux qui nous apportent telles reuelatiōs, nous bailleroyent quelque signe, ou qu'ilz nous prediroyent quelque chose aduenir, & qu'il aduierdroit tout ainsi qu'ilz auroyent dit, & que le si gne seroit tout certain: toutesffois, si par ce moyen ilz nous vouloyent induire à croire ou à faire quelque chose, cōtre celle parole de Dieu qui nous est reuelée par ses saintes escriptures: il nous est expressément defendu, d'y adiouster foy, & de suyure telle doctrine. Car il n'y a

point de doute, qu'elle ne soit diabolique, incré-
tinent qu'elle tasche à nous retirer de la loy de
Dieu, apres les dieux estrâges. Or toute doctrî-
ne, qui nous enseigne quelque chose contre les
saintes escritures, icelle nous veut induire à
suyure les dieux estranges. Puis qu'ainsi est qu'il
pourra nier, que les visions & apparitions que
les papistes alleguent, ne doient estre mises en ce
règlement: Car de quoy ont elles iamais seruy, que pour
approuuer toute idolatrie, superstition, blasphemie,
erreurs & abus? Mais toute la faulise doctrî-
ne du Pape & des siens, quelz plus fortz argu-
mens à elle, pour se faire receuoir, que ceux cy
La chose est si claire, que nul n'y peut contredî-
re, s'il ne veut cōtreuenir manifestement à veri-
té. Puis donc que nous auons produit des tes-
moignages tant euidens, & de la sainte escritu-
re & des docteurs de l'eglise, par lesquelz nous
auons prouué, que les espritz des trespasses ne
retournent point, & qu'il ne se falloit point ad-
dresser aux mortz, pour s'enquerir d'eux, mais
seulement à la parole du Seigneur & à ses saintes
escritures, par lesquelles nous interro-
gons sa bouche: il me semble, que i'ay suffisam-
ment prouué tout ce que i'ay promis & propo-
sé au commencement. Car quâd nous n'aurions
point de tesmoignage que les espritz des tres-
passez ne retournent point, si nous deuroit il suf-
fire, pour prouver cela, la defence que le Sei-
gneur

gneur a fait, de s'adresser aux mortz, & de les Den. 18. interroguer. Car s'il n'est point licite de les interroguer, & de s'adresser à eux, il sensuit donc qu'ilz ne retournent point. Car s'ilz retournoyent, ilz ne pourroient retourner, que par la prouidence & par la permission de Dieu. Or Dieu n'a pas de coustume, de rien faire ou permettre, sans quelque iuste cause, & de laquelle il ne reuîne quelque vtilité à son peuple. S'il n'est donc pas loysible de s'adresser & de s'arrester aucunement aux mortz, mais il est defendu de Dieu : il sensuit donc, qu'ilz n'apparoissent point. Car dequoy seruiroient leurs apparitions? & quel profit pourroient elles apporter d'avantage, puis que Dieu a defendu cela? Il n'est pas vray semblable, qu'il vueille permettre, ce que luymesme a defendu, & qu'il vueille violer saloy & son ordonnâce. Et si Dieu ne le permet, il n'est pas en la puissance du diable, ne de tous les sourciers, enchanteurs, diuins, magiciens, & Necromanciens, de le pouoir faire. Car la puissance mesme qui leur est permise, par la fureur de Dieu, est tousiours subiette à l'ordonnance, & à la volonté d'iceluy. N I. Il me semble tout au contraire de ce que vous dites: & que ie ne pourroye trouuer argumēt plus propre, pour prouuer le contraire de voz raisons, que les passages, par lesquelz vous les voulez confermer. Car puis que Dieu defend de

s'enquerir des mortz, il sensuit donc, que cela ce fait par quelcuns: ou autrement la defense seroit vaine & friuolé. Car quel befoing est-il de donner loy, de ce qui ne se peut faire?

T H. Chrysostome a desia satisfait à

cela. Je ne ny e pas, que les gentilz & les payens & les superstitieux, n'ayent telle opinion. Mais s'il leur est quelque fois apparu quelque vision des trespassiez: il ne s'ensuit pas pourtant, que la chose soit telle à la verité, mais que c'est le diable, qui les deçoit, par telles illusions: nonobstat qu'eux cident voir & ouyr les trespassiez. Et ja soit, que telz personnages s'adressent vrayement au diable, toutesfois, pourtant qu'ilz se cuydent adresser aux trespassiez, l'Escriture parle

Le style de l'Escriture. selon leur opinion, & non pas selon ce que la chose est en soy: tout ainsi qu'elle fait, quand elle parle des idoles des payens. Elle les appelle, dieux. Si neveut elle toutesfois pas, que nous les teniōs pour dieux, mais pour diables. Ce neant, moins, pourtant que les idolatres les ont au lieu de Dieu, & qu'elles sont leur dieux, quāt à eux, l'Escriture parle selon leur sens & selon leur affection: mais elle nous monstre assez, par plusieurs autres passages, cōme elle veut que nous entendiōs ces paroles. Aussi quand elle defend, de querir la verité des mortz, elle n'afferme pas, que cela se puisse faire, mais elle defend, que nous ne faisions pas, comme les idolatres, qui

Idoles appelées dieux.

Psal. 95.

qui au lieu de s'adresser au Dieu vivant, ilz présentent leur adresse aux mortz, auxquelz toutesfois ilz ne peuuent pas parler. Mais s'il aduient qu'ilz rencontrent quelque chose, qui apparois se à eux, souz le nom des mortz, il n'y a point de doute, que ce ne soit le diable: combien que eux l'estiment autrement. Et qu'il soit ainsi, nous en pourrōs iuger, par la teneur des paroles de la loy. Car le Seigneur, defendant ces sorcelleries & ces superstitions, dit notamment, que les Chananeens & les autres idolâtres ont la coustume de ce faire: mais qu'il ne veut pas que son peuple les suyue. Car il a esté autrement instruit. Ainsi donc qu'eux s'adressans aux oyseaux, aux diuins, & aux enchantereurs, ilz s'adref Diverses soyent au diable, qui practiquoit ses diuinatiōs, diuinatiōs par telles superstitions: autant en faisoient ilz, souz le nom des mortz, tant par l'art de Necromance, que par plusieurs autres telles abominations: comme Gelase le nous pourroit facilement montrer, par plusieurs hystoires & exemples des lettres humaines, desquelles il a plus fresche memoire que moy.

G E. I'en ay desia touché quelques, au commencement de nostre disputation, par lesquelz, combien qu'ilz soyēt fabuleuz, nous pouons toutesfois facilement iuger, que telles superstitions regnoyent entre les payens. Car comme les peintres peignent leurs peintures, felon

la façō en laquelle ilz voyēt que les hōmes ont accoustumé de s'accoustrer : aussi les poetes ont imaginé leurs fictions & inuentions, sur les choses qui se faisoient entre les hommes : ou sur celles, desquelles ilz auoyent quelque opinion. Et en parlant de ceste matiere , il me souuient que Pline, Mela, & Solin font mention en leurs liures , qu'au pays de Cyrene , il y a des peuples Ethiopiens, nommes Angyles, qui n'estiment qu'il y ait autres dieux , que les ames des trespassiez : tellement qu'ilz iurent par icelles, comme les autres peuples iurent par le nom de leur dieu. Et ilz s'adressent à elles, & à leurs oracles, pour en auoir response & conseil. Et la maniere d'y aller est telle. Ilz s'en vont vers les sepulchres des trespassiez : puis ilz prient & requierent des ames d'iceux, ce qu'ilz desirent sauoir. Cela fait, ilz se couchent , & s'endorment sur le sepulchre , & puis ilz tiennent pour oracle & pour prophetie & diuination , ce qu'ilz ont songé. Et ilz s'en retournent avec cela , auant contens, que s'ilz auoyent eu response de Dieu. Puis que Nicolas desirer tant, d'auoir quelques nouuelles des ames , ie luy conseilleroye, qu'il allast essayer ceste maniere de faire , pour l'asseurer de ce qu'il demande.

N I. Ie ne suis pas si fol. G E. Si est il encore aujourdhuy des hommes si folz, qu'ilz tiennent pour certain , que si on met des

oz

oz de mortz, souz le cheuet & l'oreiller d'un homme, qui aura esté defrobé, qu'il songera & qu'il diuinera celuy qui l'aura defrobé. Or s'il y a encore aujourdhuy de telles resueries, entre les Chrestiens, estimez qu'il y a eu entre les ido latres. Mais il y en a eu qui ont fait beaucoup pis. Car ilz auoyent accoustumé, de defrober des hommes, & principalement des petis enfans: puis ilz les tuoyent, & les sacrificoyent, & se seruoyent des membres d'iceux, en leurs diuinations: & ilz appeloient leurs ames, par leurs enchantemens, pour en avoir responce. Au lieu desquelles, le diable venoit, & leur parloit, comme si ce fust esté l'ame de celuy, qui auoit esté occy: comme il a desia esté touché, au premier tesmoignage que Theodore a produit de Chrysostome. Le nom de Necromance est ve- La signifi-
cation du
cromance.

nu de ceste façon de faire, qui signifie, diuina-
tion par les mortz. Car c'est un mot grec, qui est composé de Necros, qui signifie un mort, & de Mantia, qui signifie, diuination. Mais les ignorans qui ne sauent dont le mot est venu, ne qu'il signifie, l'ont corrompu: & au lieu de dire l'art de Necromance, ilz disent, l'art de Nigromance. Cö bien que la faute n'y est pas grande. Car ce C, se peut facilemēt changer en G, à cause de la conuenance que ces deux lettres ont ensemble, tant entre les Grecz que les Francoys. Depuis, ce nom a esté donné, non seulement à

Necromā-
ciens.

celle maniere de diuination, qui se faisoit par l'invocation des diables, souz le nom & le tiltre des ames des trespassiez, mais on en a fait communemant vn nom presques commun a toutes manieres de diuinations, & a toutes les especes des artz magiques. Mais, pour reuener a nostre propos, il n'est pas besoing, que ie trauaille beaucoup, pour vous en mettre des autres exemples deuant. Car ie ne doute point, que Theodore n'en puisse facilement trouuer en l'Ecriture sainte, sans les aller querre plus loing.

1.Sa.28.

1.Sam.31.

T H. Il y est pour le moins, celuy de Saul, & de la Phytonesse. Mais pourtant qu'il y a beaucoup de poinctz a considerer, sur celle hystoire, & que ie ne doute point, qu'elle ne soit mise en auant, premier que nous ayons paracheué toutes noz disputations, ie la laisseray pour le present, pour la traiter plus amplement, en son lieu. Il nous suffira, pour la confirmation du propos que nous desduysons a ceste heure, de noter, quel bien il est aduenu a Saul, d'auoir vsé de ce moyen: & qu'elle punition il en a receu de Dieu. Avoir donc ouy toutes ces choses, il m'est aduis: que i'ay assez prouué mon intention: & que la proposition qui defend de s'enquerir des mortz, prouue suffisamment, que ilz n'apparoissent point. Ainsi que ceste icy, prouue l'autre: aussi, l'autre prouue ceste cy. Cars'ilz ne retornent point, il s'ensuit donc que il

il ne s'en faut point enquérir : mais qu'il nous faut adresser à la seule parole de Dieu, & à ceux en la bouche desquelz il l'a mise , pour accom- plir ce qui est écrit: La bouche du sacrificateur Mal.1. garde la science, & ilz requerront la Loy de sa bouche . Car c'est l'Ange du Seigneur des ar- mées. Il ne dit pas , qu'il faudra requerir la loy du Seigneur, des mortz, mais des viuans , & de la bouche des vraiz ministres euangéliques : pour ce il les appelle Anges : c'est à dire , messa- gers du Seigneur des armées. Et pourtant, quād le Seigneur a fait celle defense , de s'adresser aux diuins , aux espritz & aux mortz, il adiou- ste tantost apres : afin que le peuple ne se puisse pas plaindre, qu'il ne fait à qui s'adresser: Je leur Deu.18. fusciteray vn Prophete, cōme toy, du milieu de leurs freres, & je mettray mes paroles en sa bou- che, & il leur dira , tout ce que je luy coman- deray: & il aduiendra, que quiconque n'obeira à mes paroles, lesquelles il parlera en mon nom, je le redemanderay de luy. Puis qu'il a promis ce Prophete, il est certain qu'il l'a enuoyé & bail- lé : c'est assauoir, nostre Seigneur Iesus Christ, auquel la prophetie a esté accomplye, selon le Actes 3.7. tēsmoignage des Apostres. Ainsi donc qu'il a donné Moysē, & les autres Prophētes, au peuple d'Israēl, aussi il a donné au peuple Chrestien, Ie- sus Christ, le prince des Prophētes, & ses Apo- stres semblablement. Dauantage, il enuoye en-

core tous les iours, ses ministres & seruiteurs, pour nous enseigner, ce que ceux la nous ont enseigne. Si nous voulons donc estre instruitz, & par les vifz & par les mortz, oyés Iesu Christ, & les ministres, par lesquelz il parle à nous. Car oyant leur tesmoignage, nous oyons parler les vifz & les mortz. Car Iesus Christ a été mort, & si est viuant: & les ministres, par lesquelz il nous parle, sont viuans, & nous oyons parler en eux, les Prophetes & les A postres qui sont mortz. Contentons nous donc, de ces tesmoignages, & n'en allons point chercher d'autres. Pour mettre donc fin à nostre disputation presente, puis que nous auons desia fait le plus fort, venons au dernier point, que ie preten encore de prouer: c'est assauoir, que l'exemple qui a été proposé du riche, ne suffit pas, pour prouuer la negatiue que i'ay fait, du soing & de la cognoscance que les trespassiez ont des viuans: & puis cela fait, nous pourrons mettre fin à ceste matiere, & donner lieu de repliquer à vn chacun en son ordre. Car ie ne doute point, que monsieur le docteur ne la nous garde belle, & qu'il ne nous donne bien de la peine, apres qu'il se sera long temps teu.

A N. Vous auez meilleur memoire que ie ne pensoye. Je cuidoye que vous eussiez oublié ce point, ou que vous le dissimulissiez. Parquoy ie le vous vouloye ramenteuoir. Car il

il y a des poinctz, auxquelz ie pense que vous
serez bien empesché de respondre. T H.
Non pas tant que vous pensez. Donc, touchant
l'exemple du Riche, pour mieux entendre l'in-
tention de Iesus Christ, il nous faut noter, pour
le premier, qu'il a voulu proposer les choses
qui sont inuisibles & spirituelles, comme visi-
bles & corporelles, à cause que nous ne les pour-
rions pas autrement entendre. Il ne faut donc
pas estimer, qu'il y ait vn feu materiel, auquel
l'ame du Riche soit tormentée: & que son ame
ait vne langue, qui parle, & qui demande de
l'eaue, pour se refreshir: & que celle de Lazare
ait vn doigt, pour le mouiller en l'eaue, & luy
eteindre la soif. Mais il suffit que nous enten-
dions, par telles comparaisons, quelle est l'ire
de Dieu sur les reprouez, & la doleur qu'ilz
endurent: & quelle est la benediction de Dieu,
sur les esleuz, & la ioye & la consolation qu'ilz
reçooyent: & la grande difference qu'il y a, en-
tre les vns & les autres. Quant à la souuenance
& le soing que le Riche a de ses freres, ie pense,
que les reprouez qui sont au feu de la gehen-
ne, ne sont pas moins empeschez en leurs tor-
mens, & ne leur ostent pas moins la memoire
de toutes creatures, que la ioye que saint Pier-
re auoit en la montagne, le priuoit de tout sou-
cy. Car ilz sont detenuz en cest abysme de la
fureur de Dieu, auquel il n'y a que tenebres &

horreur sempiternel, pleurs & grincemens de dens: tellement qu'ilz n'ont point de loysir, de penser à noz affaires. Car ilz sont faisiz d'vn'e telle douleur & destresse, qu'ilz ont bien œuvre de se souuenir d'eux-mesmes: comme nous le experimentons tous les iours, en noz propres personnes. Car si de la moindre aduersité, & du moindre inconuenient qui nous peut aduenir, nous sommes incontinent tellement troublez, que nous nous oublions nousmesmes, & ne faisons si nous sommes au ciel ou en la terre: pensons en quelle destresse ceux doyuent estre, qui sont abyfmez du fardeau importable de l'ire de Dieu.

A N. Estimez vous donc, que Iesus Christ ait parlé par feintise? T H. A Dieu ne plaise, que iamais telle pensée entre en mon

Si l'exem- cœur. A N. Qu'estimez vous donc que
ple du ri- ce soit, de cest exemple, proposé par Iesus Christ?
che est hi- Le tenez vous pour vn exemple feint à plaisir,
stoire ou parabole. ou pour vne parabole & similitude, ou pour vne
Au Messel ne vraye hystoire? T H. Je suis content,
Romain que vous le preniez comme il vous plaira: pour
Feria 5. le moins, selon vostre tesmoignage, c'est vne
post Remi parabole. Car vous lappelez ainsi envostre mes-
niscere. sel. Et Theophilacte, qui est l'abreuiateur de
Cyril.in Chrysostome, dit clairement: Ceste icy est au-
Chath. si vne parabole, & non pas vne histoire, com-
aur.Tho. me aucuns l'ont estimé. Et Cyrille, qui est de-
in luc.16. an.

anciens, & non des moindres docteurs de l'Egli-
 se, confesse manifestement, que ces choses sont
 dites de Iesus Christ, par similitude & compa-
 raison, comme il est vray semblable: duquel la
 sentence & les paroles sont mesme alleguees,
 en la chaine d'or de Thomas d'Aquin, sur les
 Evangelistes. Il n'y a difficulte, sur cecy, si non
 en ce qu'il nomme Lazare par son propre
 nom. Parquoy il pourroit sembler, que ce se-
 roit plustost histoire, que parabole. Car comme
 Chrysostome dit en la parabole, il ne faut point *Chrysost.*
 exprimer les noms. Car nous appelons parabo-
 les, les similitudes, auxquelles l'exemple est mis,
 & les noms des personnes omiz. A quoy sainte *in luc. 16.*
 Ambroise aussi s'accorde bien, disant: Il semble *Cath. aur.*
 que ce soit plustost vne narration, qu'vne para-
 bole, puis que le nom y est aussi exprime. Ce
 neantmoins, saint Ambroise ne dit pas expres-
 sement, que ce soit histoire. Parquoy, il ne faut
 pas que nous faisions icy grande difficulte. Car
 il n'y a point d'inconuenient, de mesler vne hi-
 stoire, avec vne parabole: & de prendre les nos
 d'vne vraye histoire, pour s'en servir en simili-
 tude. Ce ne seroit point chose estrange, ne repu-
 gnante à l'office de Iesus Christ, d'auoir pris
 quelques noms propres, des personnes conuena-
 bles à son propos, lesquelles il eust appliquées
 pour faire servir à son exemple: comme il est
 vray semblable, qu'il peut icy auoir esté fait. A

*Que c'est
que para-
bole.*

quoy la tradition des Iuifz, alleguée par Cyril.
 Cath. aur. le à ce propos conuient tresbien, de laquelle il
 in luc.16. parle en ceste maniere : La tradition des Iuifz
 raconte, qu'il y auoit en ce temps la, vn certain
 Lazare en Ierusalem, pressé d'extreme poure-
 té & maladie, duquel le Seigneur a fait men-
 tion, le produisant en exemple, pour plus gran-
 de manifestation de sa parole: voila les paroles
 de Cyril, qui ont leur raison bien euidente.
 Parquoy, ie ne fay doute aussi de ma part, que
 Iesus Christ n'ait pris son occasion, sur les per-
 sonnes, desquelles il fait icy mention : & puis il
 a appliqué sa narration, & la deduction de la
 matiere & de la doctrine qu'il vouloit ensei-
 gner à ses disciples, à la capacité de ses audi-
 teurs, & à leur affection, plus qu'à celle qui po-
 uoit estre au Riche: source il a voulu icy intro-
 duire, non pas tant pour exprimer les affectioni-
 qu'il pouoit auoir en luy, que celles de ceux
 auxquelz nostre Seigneur adresse ceste doctri-
 ne: desquelz il a le soing, non pas du Riche. Et
 pourtant, il le leur propose seulement, afin qu'il
 represente leur personne devant eux. Et si ce
 raisons ne vous satisfont, ie vous pourroye en-
 core alleguer, qu'il y a vne maniere d'exem-
 ples, qui ont forme d'histoire, & auxquelz cer-
 tains noms sont exprimez, qui ne sont toutef-
 fois pas proposez pour histoires, mais pour si-
 militudes & comparaisons: desquelz, ceux qui
 en

enseignēt, y sent quelques fois, pour mieux metre la chose devant les yeux des auditeurs.

A N. Posons le cas qu'il soit ainsi, que vous le dites: si faut-il toutesfois, que la similitudē & la comparaison, conuiennent avec les choses comparées, & avec celles sur lesquelles les paraboles & comparaisons sont fondées.

T H. Il n'y a point de doute, que la conuenāce n'y soit requise: ou autrement, il n'y auroit point de similitude, ny de comparaison: mais il ne sensuit pas pourtant, qu'en tout & par tout, la similitude doyue conuenir poinct par poinct, avec toutes les choses qui sont coniointes à icel le. Car il suffit, qu'elle cōuiēne avec les poinctz principaux, auxquelz elle est appliquée, & a la principale intention, pour laquelle, elle est prisē: comme la chose est toute manifeste, en la parabole du dispensateur inique. Nous ne faisons pas difficulté de confesser, que ce soit vne parabole. Si a elle toutesfois, tellement la forme d'vn e vraye histoire, qu'il ne luy faut plus que les noms propres. Autant en pourrions nous dire, de plusieurs autres semblables qui sōt en saint Luc. Car il a fort eu celle coustume, de proposer les similitudes de Iesus Christ, en forme de histoire, tellement que s'il auroit si bien exprimé aux autres, les noms propres, comme il a fait en l'exemple du Riche, on auroit aurant d'occasio de les tenir pour vrayes histoires, que celuy la.

*La nature
des para-
boles.*

Luc 18.

Mais pour reuenir à l'exemple, que nous avons
 pris, de la parbole du dispensateur inique: Ies-
 us Christ ne nous veut pas enseigner par l'e-
 xemple d'iceluy, que nous ressemblions à ce
 dispensateur, & que nous desrobions comme
 luy: mais seulement que nous apprenions de
 luy, d'auoir autant de soing & de prudence, en
 ce qui touche à nostre salut, que luy en a eu, aux
 choses du monde. Et pourtant, qui voudroit cu-
 rieusement examiner point par point, toutes
 les autres choses, adioustées à celle parbole: il
 seroit constraint de confesser, que la plus grand
 part d'icelle, sert plus à orner la narration, que
 à la correspondance de la matiere subiette. Au-
 tant en pouons nous dire, de la comparaison
 que Iesus Christ fait de son aduenement, avec
 Matth. 24.
 1. Thessal. 5. le larron. Il ne veut pas que nous l'accopariois-
 au larrô, en ce qu'il dérobe. Car en cest endroit,
 il n'a point de conuenance avec Iesus Christ.
 Combien que plusieurs se tormentent beau-
 coup, pour faire conuenir toutes les proprietez
 d'un larron, avec celles de Iesus Christ & de
 son aduenement. Mais Iesus Christ ne requiert
 point cela, ains il veut seulement estre comparé
 à luy, en ce que sa venue surprendra le monde
 au despourueu: & quand moins on y pensera,
 ainsi que le larron a accoustumé de venir en se-
 cret, & de surprendre les hommes, alors qu'ilz
 sont moins sur leur garde. Et pour mieux vous
 satif.

satisfaire, considerez de pres le passage d'Esaie, Esa. 14.
 que i'ay desia allegué, touchant le rencontre &
 l'accueil que les mortz font au roy de Babylone. Qui voudroit prendre les paroles à la rigueur de la lettre : ou nous meneroyent elles ? Nous serions contrains de confesser, que les mortz parlent, & qu'ilz deuisent ensemble, tout ainsi que les viuans : & qu'ilz font les mesmes œuures, en la mesme sorte presques que Lucian les introduit en ses dialogues. Car il leur baille icy, les mesmes affections qu'aux viuans. Mais qui ne voit, que ceste maniere de parler, est figurée, comme les paroles des poetes & des orateurs, pour mieux s'accommoder à la capacité des entendemens humains ? comme il le montre luy mesme bien euidentement, par ce qu'en ce mesme passage, vn petit deuant, il introduit les Sapins, les Cedres & les autres arbres, se resouissans de la mort de ce tyran. Si n'entendons nous pas toutesfois, lisans ces choses, qu'à la vérité les arbres se soyent resouiz comme les hommes, & que les rois, & les princes & peuples, lesquelz le tyran de Babylone auoit veincu, subiugé & mis à mort, se soyent leuez de leurs siéges, & que leurs ames soyent montées des enfers, ou leurs corps sortiz des sepulchres, pour luy venir au deuant, pour se moquer, iaser, râiller, & gaudir de luy, & pour luy parler en la forte que le Prophete les fait parler : comme si

Le collo-
 que des
 mortz avec
 le roy de
 Babylone
 mort.

ilz disoyent, par ironie & irrision, estans bien ioyeux de sa ruine, & de l'auoir pour compagnon. Vrayement vous soyez le bien venu & le bien arriue, monsieur. Ha vous en estes maintenant, des nostres : vous estes semblable à nous. To pompe & ta magnificence, est maintenant en la fosse, & la belle melodie & le bruit de tes instruments de musique. Or tu es maintenant en tel ordre qu'il appartient. Au lieu des beaux tapis, des beaux oreillers, & des precieux vestemens, tu as souz toy la vermine, & tu es tout couvert de vers. A ceste heure tu as de beaux pages, & des gentilz laquaiz, à l'entour de toy, & des nobles courtisans. Tu as vne plaisante gendarmerie & escuerie. Comment es-tu tombé du ciel, toy qui estois la belle estoille iournalle, le fils de l'aube, & de la blanche geline? Comment as-tu esté abbatu en terre ? qui t'a icy amené ? qui t'a fait le plus debile & le plus miserable de toutes gens? Car tu estois d'un cœur tant hautain, & disois en toy mesme : Je monteray au ciel. Je leueray mon siege en haut, aupres des estoilles de Dieu : & ie me ferray à la montagne du temoignage, au costé d'A quilon. Je regneray en la montagne de Dieu, & dessus son peuple. Je monteray dessus la hauteur des nuées. Je seray semblable au tres haurain. Il seroit long à raconter, les autres propos qui s'ensuoyent encore, en ce mesme passage, lesquelz les mortz disent

au tyran de Babylonne , qui n'est qu'vne cha-
rongne morte avec eux. Il ne nous faut pas pen-
ser, que les mortz parlent entre eux en telle ma-
niere, ou en la sorte que les poetes, ou Lucien, &
les autres semblables , les introduisent parlans,
leur attribuant les affe^tions des viuans, & leur
langage: mais c'est vne maniere d'escrire, de la
quelle, non seulement les poetes , mais aussi les
orateurs, voire les prophetes vs^t quelque fois,
à cause qu'elle est merueilleusement graue , &
propre pour orner leur oraison, & pour esmou-
voir les auditeurs. Car par ce moyen, introduy-
tant les personnes , comme si elles viuoyent, ilz
expriment si viuement la chose , qu'il semble
qu'on la voye à l'oeil : laquelle ne toucheroit
pas tant les cœurs au vif, & ne seroit pas tant de-
lectable , si en la racontant l'on vsoit seulement
de paroles vulgaires, sans les accommoder aux
affe^tions humaines. Et pour autant, le Prophete
à icy regardé à la coustume qui est entre les
hommes. Quand quelque grand roy ou prince
fait son entrée, ou arriue en quelque ville ou pa-
ys, tous sont esmeuz de sa venue, preséce & ma-
iesté. Tous luy vont au deuât, pour le receuoir
le plus honnorablement & magnifiquement
qu'ilz peuvent. Le Prophete propose cecy, cō-
me si le mesme se faisoit aussi entre les mortz,
pour donner à entendre, que la ioye de la mort
du tiran est si grande, que non seulement les vi-

principles &
grammatical
 uans y prennent vn merueilleux plaisir, mais par
 maniere de dire, les mortz aussi la sentent. Et
 pour raison de ce que les tirans s'estiment com
 me des dieux, ce pendant qu'ilz viuent en prof
 perite, & ne peuuent bien entendre, qu'ilz sont
 hommes mortelz, comme les autres, iusques en
 la mort. Esaie luy fait ramenteuoir cecy, par
 les mortz. Enquoy il n'a pas peu de grace. Mais
 par auenture, Gelase me pourra reprocher, en
 traictant ces choses, que ie metz la focille en sa
 moisson. Et vous autres semblablement, pour
 rez dire, que ie ne garde pas la grauite d'un the
 ologien, mais que ie descen de theologie en
 grammaire.

G E. Il n'y a point de doute, qu'il semble
 bien à noz theologiens de maintenant, que ce
 soit chose estrange à eux, de parler des figures
 de grammaire, & de rethorique: mais c'est pour
 tant que la plus part d'eux n'y entendent rien.
 Et pourtant, il ne faut pas estre esbahis, s'ilz se
 trouuent souuent esfois empeschez en des passa
 ges bien faciles: & s'ilz choppent lourdement,
 en des chemins bien plains. Car comment enté
 dront-ilz bien les Escritures, s'ilz n'entendent
 point les lagues, auxquelles elles sot escriptes? &
 les figures & manieres de parler, desquelles el
 les usent? Mais il appellent grammairiens, ceux
 qui exposent les choses, ainsi qu'il appartient, &
 qui se seruent des arts, sans lesquelz le langa
 ge ne

ge ne peut estre entendu, ne consequemment la chose, que par iceluy est proposée. A ce conte, tous les anciens docteurs de l'Eglise, principalement S. Augustin, ne seroyent point theologiens, mais seulement grāmairiens, à cause que ilz s'aident souuent des regles, & de lart de grāmaire & de rhetorique, pour exposer les Escriptures, quand la chose le requiert. Ceste figure de laquelle il a esté maintenant parlé, est appellée, par les Grammairiens & les orateur, *Pro ^{Protopoeia} sopopoeia*: c'est à dire, fiction de personnes: ^{ta.} pourtant que par icelle, les gens sauans introduisent les mortz parlans, comme les viuans: ou les autres choses qui sont insensibles, & sas ame, comme nous en auons plusieurs exemples, tant en Cicerō qu'aux autres orateurs & poetes, qui font quelque fois parler le pays, la chose publique, leurs liures, les arbres & autres choses semblables: mais à peine pourrions-nous trouuer exemple plus beau, ne par lequel ceste figure soit mieux exprimée, que cestuy d'Esaie, & de S. Luc, desquelz nous parlons maintenant: avec plusieurs autres, qu'on pourroit bien trouuer aux saintes escriptures, entre lesquelz, il y en a vn, au liure des Iuges, qui n'est pas fort different à ceux cy. Car Ioathan, le filz de Gedeō, voulant remonstrer aux hommes de Sichem, la faute qu'ilz ont commise, d'auoir esleu Abimelech, pour leur Roy, il leur propose vne simili-

^{Inge 9.}
Apologie.

Exemple
seinct.

Ioathan.

Abime-
lech.

tude, en maniere d'vn apologue & d'vne fable.
Car il introduit les arbres parlans entre eux, comme des hommes qui ont voulu eslire vn royst sur eux. Il introduit L'olive, le Figuier & la vigne refusans le royaume & l'onction que les autres arbres leur presentent, & il n'y a que la Rose qui l'accepte. Quand nous lissons ces propos, nous fauons bien, que les arbres ne parlent pas & qu'ilz n'esisent pas des rois. Nous ne rejettons pas aussi, ces manieres de parler, comme fables vaines & friuoles : mais nous y prenons grand plaisir, & raportons d'icelles, la doctrine qu'elles contiennent, laquelle s'imprime mieux en nostre memoire, & se fait mieux entendre de nous par ce moyen. Ioathan n'eust feu avec meilleur grace, remonstrer aux Sichemites, l'orgueil & l'arrogance & la vilité de la personne d'Abimelech, qui n'estoit que fils d'vne chambrière, & comme vn bastard, qu'en le comparant à vne Rose, qui n'est pas digne d'estre reputée entre les arbres, & si a toutesfois conuoité & brigué le regne sur le peuple, lequel Gédron son pere & ses autres filz, qui estoient ses enfans legitimes, & trop plus nobles & excellens qu'Abimelech, n'ont pas conuoité. Il ne pouoit aussi mieux annoncer aux Sichemites, le dommage qu'ilz receuroyent de ceste Rose, qui les poindroit iusques au sang, & seroit leur ruine & destruction. Nous voyons donc icy, à quoy ceste

Ceste similitude nous veut mener: aussi deuons nous iugier de la figure, de laquelle Esaie a vsé par laquelle il me semble, qu'il ait voulu peindre deuant noz yeux, comme en vne viue image, la confusion des tyrans, & la nous representer, comme si nous voyons mener sur galere, le capitaine de la galere, qui auoit accoustumé de faire fouéter les forsatz: & qu'eux, les forsatz, le voyant tirer à la rame & aux auirons par force de grand coups de fouët, s'approchassent de luy, pour luy faire la cour, & la reuerence: pour le brocarder & pour se moquer & bauer de luy, & pour s'en tire, & chanter quand ilz le verroyent fouéter, & qu'ilz l'orroyent plourer & crier de destresse. Mais ie vous demande, à vous qui sauez le train de Paris, si l'on menoit le iuge criminel en chastelet, prisonnier de par le roy, quelle feste pensez vous que tous les autres prisonniers luy feroyent? Quel bruit & quelz festins infernaux y auroit-il, quand ilz verroient en pire estat qu'eux, celuy qui auoit accoustumé de les emprisonner & torturer? Proposez vous quelque telle image, en vostre entendement, & il vous semblera que vous voyez là deuant voz yeux, ce qu'Esaie nous a voulu representer.

T H. Il n'y a point de doute, outre ce qui a desia esté dit de ces descriptions, qu'elles ne seruent grandement, & à la memoire & au

iugement: & qu'elles ne baillent à l'esprit, occaſion & matière de penser & de comprendre des chofes, qu'on ne peut exprimer par paroles. Mais , il ſuffit icy d'entendre l'intention de l'autheur, & d'en rapporter enseignement , que Dieu ruinera & abyſmera en horrible confuſion tous les tyrans, tous les antechristz , tous les Babyloniens, & les enemisz de ſon peuple : & que d'autant qu'ilz ont été plus glorieux , & plus redoutables, d'autant leur confuſion & leur ruine ſera plus grande & plus eſpouentable. En cete meſme maniere, nous deuons iuger de l'exemple proposé par Iefus Christ, & conſiderer qu'il n'attribue pas au Riche tel langage que il luy fait parler, pour nous faire entrer en diſputations vaines & friuolets: aſſauoir-mon ſi les damnez , ou les autres trespassez , ont ſoing & memoire de nous? & ſ'ilz deſirent & procureront nostre ſalut , ou non? Car ſi nous conſiderons de pres les paroles du Riche, & que noſ les vuellions prédre à la rigueur, il ſemblera qu'elles ſoient totalement contraires , à tant de téſmoignages qu'il ya en l'Eſcriture, qui font foy, que ceux qui ſont en l'ire de Dieu, ne le peuuent inuoyer. Et toutesfois, nous voyoſs icy le Riche, qui parle, comme ſ'il auoit encore quelque bonne affection enuers Dieu & enuers ſon prochain. La doctrine donc que Iefus Christ veut que nous rapportions de ce paſſage, c'eſt, que nous ſoyons

Yons assureuz, pour le premier, qu'il y a vne autre vie, que ceste icy: en laquelle les tormens font preparez aux reprouez, & beatitude eternelle aux esleuz: & qu'il ne nous faut nullement douter de cela, n'attendre les mortz, qui y ont esté, pour nous en certifier: mais que nous devons croire cela aussi fermement, que si nous avions veu la chose de noz propres yeux, telle que Iesus Christ la nous propose. Outre plus, il nous veut semblablement admonnester, qu'ainsi que l'estat des damnez & des esleuz est separé en l'autre vie: aussi celuy des vifz & des mortz est separé, en sorte qu'ilz n'ont plus rien de commun ensemble, tant qu'il touche à la cōversation de ceste vie humaine. Ainsi donc que du sein d'Abraham, iusques aux enfers, il y a vn si grand gouffre & abysme, qu'il n'y peut auoir acces des vns aux autres: aussi les lieux & les estatz de ceste vie & de l'autre, sont tellement separez, qu'il n'y a point d'acces, des vns aux autres, sinon par la mort, & par la resurrection. Parquoy il ne nous faut point fier, au secours que nous pourrons auoir apres nostre mort, par le moyen, ou des viuans, ou des trespasséz. Mais il nous faut tellement ordonner nostre vie en ce monde, que nous n'en ayons point de besoing. Car nous voyons clairement, que le Riche ne peut auoir ayde, ne des vns ne des autres & il ne la peut donner, non plus à ses freres, que

ses freres à luy, ne par son moyen, ne par celuy d'Abraham, ou de Lazare, ou de quelque autre des mortz. Si n'en reuient donc point, ne de ceux qui sont en enfer, ne de ceux qui sont en paradis, ie ne say pas quelz peuuent estre ceux qui apparoissent à tant de gens. Car Iesus Christ n'en veut point de neutres, ne du tiers ordre: & il ne loge point les ames, les vnes en enfer, les autres au limbe, les autres en purgatoire, & les autres en paradis: les vnes au ciel, les autres en la terre, les vnes au feu, les autres en l'eau, ou en l'air: les vnes aux maisons, & les autres aux châp's. Mais il leur donne à toutes logis, en cest exemple, ou au sain d'Abraham, ou en la gehenne du feu; c'est à dire, ou en enfer, ou en paradis. Par quoy, puis que Iesus Christ nous a voulu, par cest exemple, adombrer & figurer, par comparaisons des choses visibles, l'estat des trespassiez, & qu'il n'en a mis que de deux ordres: i'ay beaucoup plus d'occasion de conclure, par la doctrine que Iesus Christ nous baille icy, qu'il n'y a que paradis & enfer, pour le logis des ames, & que les mortz, en quelque estat qu'ilz soyent, ne retournent plus à nous: que vous n'auez de conclure le contraire, ou que les trespassiez ont le soing de nous. Et pourtant, ie conclu que mon intention est suffisamment prouée, si vous n'avez autres repliques.

G E. Ie ne say pas quelles repliques ilz

ilz pourroient auoir, s'ilz ne vouloyent souste-
nir l'opinion des anciens philosophes, & poetes:
de laquelle il adesia esté touché quelque chose.
Il sera nécessaire de reuenir aux ombres des pa-
yens qui n'estoyent ne vray corps, ne vrayes
ames: mais seulement des corps fantastiques,
qui vagoyent & errooyent par dessus la terre.
Et pour donner plus grande couleur à ceste o-
pinion, ilz bailloient diuers noms aux ames, se-
lon leurs merites, ou selon les lieux ou elles ha-
bitoyent, & les œaures qu'elles faisoient. Ilz
appelloient *Manes* Manes. selon le tesmoignage d'A-
pulée, suyuant la doctrine de Timeus & Crati-
lus de Platon, celles qui estoyent de meilleur
merite, lesquelles ilz nō moyēt *Genios*, quand Genii.
elles estoyent au corps: & *Lemures*, quand elles Lemures
auoyent renoncé à iceluy: & *Larnes*, quand el- Larnes.
les troubloient les maisons: & *Lares*, quand el- Lares.
les estoyent bonnes & familières. Vous sauez
Theodore, que S. Augustin mesme en a escrit, De ciui.
recitant l'opinion des platoniques. T H. Sainct 4.9.10.11
Augustin dit cela vn petit autrement: mais tout
reueint presque à vn poir. & G E. Le pense, que
ces dernieres, appellées *Lares*, sont de celles,
lesquelles Nicolas desire de récōtrer. Mais s'il en
vouloit trouuer, il faudroit qu'il s'adressast aux
vieux payens, & à ces anciens poetes & philo-
sophes, qui en ont forgé de tant de sortes. Car
entre les vrays Chrestiens, il n'y en a point de

telles. Et telles refueries, ne doiuent point auoit
lieu entre eux. N I. Il ne sera ja besoig d'aller si
loing, ne d'aller déterrer ces vieux payés, qui de
long téps n'ôt ja plus dent en gorge, pour nous
enseigner ceste philosophie. Car si nous nous en
voulōs tenir à noz prestres & moines, & au bruit
cōmun: nous en trouuerōs encore de plus d'espe-
ces, que vo, n'auez nōmé. Car tout est plain, de
celles qui troublét les maisons. Et combien en y
a il, qui disent, qu'ilz ont des seruans qui sont
semblables à ces bonnes ames familières, des-
quelles il a tantost esté faite métion? Et combien
en trouuera l'on entre les Chrestiens, qui sont
d'opinion, qu'il y a des ames & des espritz, qui
viennent quelque fois annoncer la mort à plu-
sieurs: & d'autres, qui courent les rues de nuit
d'autres, qui habitent par les conuens, ou par
les chasteaux & maisons, & meinent en iceux des
horribles bruitz? Il y en a d'autres, toutes con-
traires, qui sont paisibles, & qui portēt bon heur.
J'ay aussi souuentefois ouy raconter, comme
il s'en est trouué, qui ont respondu qu'elles e-
stoyent adiugées à faire leur penitence, les v-
nes en vn four: les autres, en vne estable: les au-
tres, en vn retraiſt: les autres, aux estuues, ou
aux bains, ou aux estangs: les autres, en vn gre-
nier: & les autres en vn celier. Brief, il n'y auroit
jamais fin, qui voudroit raconter tous les lieux,
auxquelz on les a trouuées & coniurées. Mais sur

sur tout, il me semble que celles qui sont adiu-
gées à faire leur penitence en la caue & au ce-
lier, ont trouué vniuge plus fauorable, que tou-
tes les autres : & qu'elles n'ont besoing , qu'on
leur porte à boire. Car elles peuuent boire quād
elles veulent, s'il y a du vin en la caue . Toutes-
fois , quand ie me reduy en memoire ces con-
tes que i'ay autrefois ouy faire de ces ames , &
que ie pense à ce que i'ay ouy aujourdhuy de
Theodore , ie suis tout esbahy : & si ie n'adiou-
stoy pas grand foy parauāt à telz côtes, encore
en y adiuste ie moins à present. T H. Qui y
pourroit adiouster foy? Ie suis tout esmerueil-
lé, comment le monde a esté tant abesty, de croi-
re à telles resueries , totalement repugnantes à
la claire parole de Dieu . Et quand nous n'au-
rions point tant de tesmoignages en icelle, pour
repousser ces fables & mensonges: si pourrions
nous encore prouuer, par la doctrine mesme, la
quelle monsieur le curé, & monsieur le docteur
suiuēt, cōment cela n'est point vray semblable.
Et pour le premier , ie vous veux mettre en a-

uant, voz canons & decretz , auxquelz aucunes *Augu. de*
paroles de S. Augustin sont recitées, par lesquel- *agēd. iur.*
les il manifeste clairement , qu'il ne tient pas *pro mort.*
encore pour certain, que les mortz reuennent. *23. q. 2. c.*
Pource il dit : Plusieurs croyent, qu'aucuns des *Fatidum*
mortz viennent aux viuans: comme au contrai- *Cath. aur.*
re l'Ecriture diuine tesmioigne, que Paul a esté *Thom. in*
Luc. 16.

rauy d'entre les viuans, en paradis. Surquoy, la glose, qui est la mesme a diouisice dedans le decret, respond & en donne sa resolution, disant: Ilz le croient, mais il le croient mal. Car ce sot phantasmes, & illusions. Et en vn autre lieu, ce mesme glosateur, dit: Gratien esmeut ceste question, incidente: assauoir-mon, si les mortz sauent ce que les viuans font au monde? & il respond semblablement, que non: ce que desia devant luy, Gregoire, evesque de Neocesarie, a

*Grego. Ne
oc. in Ecc.* uoit afferme disant: Pour le dire en vn mot, c.9. ceux qui sont departiz de ce monde, n'ot plus *August. in
Enchirid.* rien de commun avec nos affaires. Et S. Augustin, n'afferme il pas, que tout le temps qui est *c.110.13. q
2.c. Tem
plus quod.* entre la mort de l'homme & la resurrection de niere, contient les ames en des repaires & des logis secretz & cachez, ainsi qu'vne chacune est digne ou de repos ou de misere, celon ce qu'elle a deseruy, quand elle viuoit en la chair? Le glosateur des decretz, expose ces paroles, disat: qu'elles sont en des lieux secretz & cachez, à

*Cath. aur
in Luc 16.* nous. Et Gregoire, en ses homelies, parlant de l'ame de Lazare, qui estoit au sein d'Abraham, dit, qu'elle estoit au repos secret. C'est donc bien au contraire, de ceux qui les trouerent ainsi espef ses, & par four & par moulin, & par les marchez & en tous lieux & toutes places. Et quand ainsi seroit, il faudroit d'oc, que vous ruynissiez vous mesmes, vostre purgatoire. Car puisque selon vostre

vostre doctrine, les ames sont espandues & semées par toute la terre, & par tous les elemens, & que lieu leur est là assigné, pour parfaire leur penitence, & pour purger le reste de leurs pechez: il s'ensuit donc nécessairement, que tout le monde est purgatoire. Dequoy seruira donc le vostre? Je voudroye bien, monsieur le curé, ou vous monsieur le docteur, que vous me respon disiez à ceste question. A N. S'il vous plaist, monsieur le docteur, vous y respondrez: car vous estes mieux exercité aux questions theologales, que moy. B O. La solution y est facile. Appeler vous resuerie & mensonge, ce que tant d' excellens docteurs & de sauans personnes ont creu & tenu? Pensez vous qu'ilz n'avaient pas aussi bien examiné ces choses, comme vous? Et quand tout le monde diroit le contraire, nous voions toutesfois l'experience estre autre, tous les iours. Comment n'avez vous honte de repugner à ce dequoy l'experience vous connaît, & le tesmoignage de tant de gens de bien, dignes de foy, qui afferment assurément, qu'ilz ont veu les trespassez, & parlé à eux: Comment ce pourroit donc faire cela, si les mortz ne reuеноient? Quant à la consequence que vous faites, touchant le purgatoire, la chose n'est pas tant absurde & tant estrange, que vous l'estimez. Car il n'y a point d'inconuenient, de confesser, que les ames ont leur purgatoire en

diners lieux. Cela ne contrevient point à la doctrine de la sainte eglise catholique , & des bons docteurs , qui confessent tous d'vnne bouche , & nommément S. Thomas d'Aquin , qu'il y a deux lieux destinez & determinez , pour le purgatoire des ames. L'vn selon la loy communne: & cestuy est voisin & prochain d'enfer. L'autre , selon la dispensation divine : & cestuy peut estre en diuers lieux , & par tout là ou il plaist à Dieu assigner peine aux ames . Et pour tant les vns sont punis , ou en leur propre maison , ou aux châps , ou en la terre , ou en l'eauë. T H. Je ne veux pas nier , que telle ne soit la doctrine non pas de la vraye Eglise catholique & Apostolique , & de ses anciens docteurs: mais celle de l'eglise papistique , platonique , & poetique , & des docteurs questionnaires & scolastiques , qui ont accoustumé d'enseigner , definir , conclurre & determiner , ce qui leur vient en fantasie , sans l'autorité de l'escriture divine . Car en quel passage de la Bible ont ilz trouué telz propos? Ce que vous dites , ne conferme il pas , ce que les poetes ont feint , des diuers purgatoires , & de la diuersité des purgations des ames? Selon ceste doctrine , il est force , qu'il y ait vn purgatoire d'eauë , aussi bien que de feu. Parquoy , nous n'auons pas moins d'occasion , de parler de l'eauë de purgatoire , que du feu de purgatoire. Et quād i'ay bien tout cōsideré ,
 vous

vous ne mettez guere de difference, entre l'estat des vifz & des mortz: entre ce siecle & l'autre: entre les ames & les corps, quand à leur maniere de viure: ny entre Dieu & les hommes. Car ainsi que les iuges, ou les tyrans, condamnent les prisonniers & malfaicteurs, les vns en exiles autres au gibet: les autres, à prison perpetuelle, & les autres pour vn certain espace de temps: les autres, aux galeres, pour finir leurs iours miserablement sur la mer & sur les eauës: les autres, à effouyr les mines & les metaux, ou à cultiuer les terres, & à les occuper en œuures diuerses, les detenans liez & enferrez, comme anciennement les anciens Egyptiens detenoyént le peuple d'Israel, & les contraignoyent à faire des briques: ou ainsi que les tyrans anciens, condamnoyent les Chrestiens aux metaux: ou comme les payens, les Turcz & les Mores, tiennent à presant leurs prisonniers, leurs serfz & leurs esclaves, en la maniere que les Philistins traityent Samson, luy faisant toruner la meule au moulin, comme à vn asne. Aussi vous nous faites vn dieu qui punit les poures ames en ceste mesme sorte, & les detient prisonnieres & enferrées, comme des poures serfz & esclaves, partout les lieux du monde, sans leur faire grace, ne misericorde, qu'elles n'ayent paracheué leur temps, qui leur est designé: ou qu'elles ne soyent rachetées, & que leur rançon ne soit payée à

Iug. 16.

bel argent content, comme on fait des prisonniers qui ont esté pris en guerre, ou des poures Chreitiens, pris par les Turcz. Parquoy je ne croy point que vostre dieu, s'il est tel que vous le faites, ne soit quelque dieu de Turquie, qui vueille exercer telle tyrannie sur les ames, que les Turcz, sus les corps. Mais encore pire. Car les Turcz ne traitent guere les hommes en ceste sorte, sinon, leurs ennemiz: & vous voullez que Dieu tormentte tant cruellement ses propres amys & seruiteurs, au lieu qu'ilz doyent reposer de leurs labeurs, apres ceste vie misérable, comme il leur a promis. Car il n'y a elemé, auquel il n'y ait de ces poures ames prisonnieres. Il n'y a ville ne village, que tout n'en soit plein, & auxquelz elles ne soyent emprisonnées. Je trouue bien en la sainte Escriture, que les anges, tant bons que mauuais, ont conuerstation avec les hommes. Les bons, pour les garder & defendre, & pour procurer leur salut. Les mauuais, pour les tormenter, perdre & destruire: cōme il a desia esté touché, & comme Satan luy mesme le tesmoigne, au liure de Job, disat, que il a circuit & enuironné toute la terre. A quoy le tesmoignage de saint Pierre s'accorde, disant, que nostre aduersaire le diable, comme vn lyon bruyant, nous vient circuyr & enuironner, & nous cerche pour nous devorer. Saint Paul principalement appele les diables, prin-

Apo. 14.

1. Pier. 5.

Princes & recteurs des tenebres , disant , qu'ilz Eph.6.
 habitent en l'air , & qu'ilz ont puissance en ice-
 luy. Parquoy , ie ne doute point qu'ilz ne se mes-
 lent parmy les ventz , les foudres & les tempe-
 stes , & qu'ilz ne s'efforcent de troubler & de
 esmouuoir ciel , terre & mer , & tous les elemēs ,
 pour espouanter les espritz & les entendemens
 des hommes , & pour mener corps & ames à
 perdition , & les ruiner totalement , comme nous
 en auons l'exemple tout euident en Job , en son Job 1.
 corps , en ses enfans , & en ses biens . Nous ne po-
 uons aussi nyer , qu'ilz ne vaguent & qu'ilz ha-
 bitent par les desertz , & par les sepulchres , &
 qu'ilz ne tormètent hōmes & bestes , en maintes
 fortes , tāt qu'il leur est permis de Dieu . Car no-
 stre Seigneur Iesus Christ , par son Euangile , Matth.8.
 nous en rēd certain tesmoignage , auquel nous
 auons les exemples des demoniacles & des por-
 ceaux , qui ont esté possiedez des diables : & des Matth.8.
 maladies , par lesquelles Satan tormète les corps
 humains : comme il est escrit de celle poure Luc 13.
 femme courbe , laquelle nostre Seigneur garist ,
 & des lia du lien de Satan , duquel elle auoit esté
 liée long temps : mais c'est autre matiere , des a-
 mes humaines . Car elles sont d'autre nature , &
 ont autre office , que les Anges & les diables . Et
 nous ne lissons point , en toute la sainte Escriptu-
 re , des ames humaines , ce que nous lissons des
 Anges & des diables . Car puis que les Anges ont

esté créez de Dieu, pour seruir à sa gloire, & au salut des hommes: il est bien conuenable, qu'ilz conuersent & au ciel & en la terre, avec Dieu & avec les hommes, desquelz ilz sont ministres. Ainsi donc que les anges celestes, conuersent entre les hommes, pour leur salut & solas: aussi les diables conuersent en ceste terre, & aux enfers, pour exercer les esleuz de Dieu, par diverses tentations, & pour punir & tormenter les reuezz. Mais les ames humaines n'ont pas esté crées de Dieu, pour errer & vaguer hors de leur corps, par dessus la terre, & pour couerter entre les hommes, ou pour les seruir, ou pour les tormenter: mais pour y conuerser, estās conointes avec leurs corps: & pour y cheminer, en la vocation de Dieu. Parquoy, c'est vne chose hors de raison, & toute contraire aux lettres diuines, d'attribuer aux ames, séparées de leurs corps, ce qui n'apartiét qu'aux Anges, ou aux diables, ou aux hommes, ayās l'amevnie avec le corps. Si nous ne voulons dire, avec les Platoniques, que les ames apres leur séparation, sont conuerties en anges, ou en diables, & qu'elles exercent leur office, aussi bien hors du corps, que dedans: ou qu'il n'y a point de difference entre elles, estans hors de leur corps, ou dedans. Mais il n'y a nul de sein entendement, qui ne puisse facilement juger, combien telle opinion, est contraire à toute vérité.

B.O. Quand tous les docteurs, les philosophes, orateurs, historiographes, poetes & theologiens, & tous les hommes de la terre, voient les saintes Escriptures, & tous les Prophetes & Apostres, tesmoigneroient que le feu n'est point chaut, ne le soleil luy fât: le croiriez vous, veu que par experiance nous voyons & sentons le contraire? T.H. Les Prophetes & les Apostres, ne gens de bon sens & de bon entendement, n'ont garde de proposer, ne d'affermier telles choses, qui sont totalement contraires, à la nature que Dieu a donné à ses creatures. Parquoy, ie ne say à quel propos, vous me demandez ceste question, laquelle est toute hors de raison: si d'aventure, vous ne m'estimez semblable à Anaxagoras le philosophe, qui disoit, que la neige estoit noire. Parquoy, Lactance n'a pas tort, s'il dit de luy, qu'il deuoit aussi conclure au contraire, que la poix estoit blanche. Car ia soit qu'il dit, qu'il n'estoit né, que pour voir le ciel & le soleil: toutesfois, il a bien montré, qu'il ne voyoit goutte en terre, combien que le soleil luy fist.

B.O. Si crain ie fort toutesfois, que vous ne soyez semblables à luy, & que vous ne vueillez faire à croire aux hommes, qu'ilz sont tous bestes, & qu'ilz ne voyent & ne sentent point ce qu'ilz voyent, & qu'ilz sentent, & qu'ilz touchent à la main, & qu'ilz experimentent tous les

*Anaxago
ras.*
*Neige nois
re.*
*Laet. diui.
insti. lsb. 3
cap. 23.*

jours. Parquoy, ie n'estime guere differant, ce
luy qui me nyeroit les choses que vous nyce,
qui sont tant experimentees de tout temps, à ce
luy qui nyeroit le feu estre chaut, la poix estre
noire, & la neige blanche, ou froide. T H.

Vous m'alleguez l'experience, & la multitude
des grans docteurs & sainctz personnages, qui
en peuuent rendre tesmoignage. Mais ie vou-
droye bien entendre, quelz ilz sont. Car de ma
part, ie suis semblable à Nicolas, en ce point.
Car ie n'ay iamais rien peu voir, ne apperce-
uoir de toutes ces fantasies. Mais ie vous dema-
de, ceux mesmes qui ont le plus parlé & escri-
de ceste matiere: oseroyent ilz affermer & iu-
rer, que la chose est telle à la verité, qu'ilz la ra-
content? peuuent ilz dire, comme les Prophé-
tes, Le Seigneur nous a réuelé cecy? Le Seigneur
a dit ces choses? La bouche du Seigneur a par-
lé? ou comme les Apostres & les Euangelistes?
Nous testifions ce que nousmesmes auons veu
de noz yeux, & ouy de noz oreilles, ce que noz
mains ont touché, & saurons que nostre tesmoi-
gnage est véritable? Mais combien me pourrez
vous alleguer de tesmoingz, pour prouuer vo-
stre intention, qui ne parlent à credit, & qu'ilz
n'ayent escrit apres auoir ouy dire? Et quand
vous m'en ameneriez beaucoup, qui tesmoi-
gneroient qu'euxmesmes ont veu & ouy ce
que vous dites: ie n'y croyroye pas, & si ne se-
roye

Esa.25.58.
Hier.1.5.

Io.1.
2.Pier.1.

roye toutefois pas semblable à Anaxagoras. Car je ne resisteroye pas au sens commun. Mais ceux qui disent le contraire de ce que i'affirme, sont plus dignes d'estre comparez à Anaxagoras. Car i'estime plus grande phrenesie, de contredire au certain tesmoignage de la parole de Dieu, lequel i'ay mis en avant, que nyer que le feu soit chaut, ou la neige blanche. Car noz yeux, noz oreilles & noz mains, nous peuvent deceuoir : mais la parole de Dieu ne nous Peut deceuoir.

B O. Mes tesmoingz ne contredisent point à la parole de Dieu. Car ilz l'ont mieux entendue que vous: & si vous l'entendiez, comme il appartient, vous ne la tireriez pas au sens auquel vous la tirez. T H. Si vous l'entendez mieux que moy, ie prendray tresgrand plaisir, à estre enseigné & mieux instruit par vous. Et pour experimenter ce que vous sauez faire, & pour vous contenter, & tous ceux de cette compagnie, nous vous prions tous, que vous deployez ce que vous pouez auoir cōtre nous, touchant cette matiere : & que vous nous produisez en avant voz tesmoingz, & ces grans personnages, desquelz vous vous glorifiez. Car ie m'ose bien faire fort pour tous, qu'il n'y a nul en la compagnie, qu'il n'ait grand desir de vous ouyr. Et pourtant qu'il est desia tard, & que parauenture vous n'auiez pas maintenāt

voz argumés & voz exemples si promptz, que vous pourrez auoir demain, apres que vous aurez vn petit mieux pensé à la matiere, & que vous vous en serez refreschiz la memoire: nous sommes contens de remettre le reste à demain.

N I. Et moy, pourtant que ie suis cause de ceste disputation, ie suis content de vous bailler à disner à tous: afin que nous ayons meilleure occasion, de nous assembler. B O. Je ne pren pas grand plaisir à disputer, avec telles gens que vous estes. Et quād i'eusse esté aduersity de ce que i'ay trouué, ie ne vous veux point mentir, ie ne fusse pas venu. Car i'en pourroye biē estre reprins, & estre tenu suspect d'heresie, pour auoir tant conuersé avec vous. Mais vous nous auez surprins, & nous auez fourrez si auāt en matiere, que nous ne la pouons honnestement delaïsser, sans y mettre quelque fin, & en bailler quelque bonne resolution. Car vous auez, comme acteurs, proposé voz raisons: auxquelles si nous ne respondions point, il sembleroit que nous nous en retournerions veincuz, & que vous auriez du tout gagné la cause. Et par ainsi, ceux qui nous ont ouyz, seroyent en grand dangier d'estre seduitz. Et pourtant, il est nécessaire que nous retourniions: ce que ie ne ferroye pas, de mō costé, pour Theodore, ne pour Gelase. Car ilz sont trop obstinez en leur eſſeuſ,

leur. Parquoy ie n'ay pas grande esperance de
pouoir beaucoup profiter enuers eux.

N I. Si vous ne voulez venir pour l'a-
mour d'eux, vous reuiérez bien pour l'amour
de Simeon & de moy , qui voulons estre voz
petis disciples: & ie vous traiteray bien: non pas
si bien qu'il vous appartient , ne si bien que Si-
meon nous a traitez : mais selon ma petite puif-
fance. Puis donc que nous demourons tous de
cest arrest, nous nous pouons bien retirer . Mais
ie vous prie , que vous veniez vn petit de bon-
ne heure. S I. S'il plait à Dieu, ie ne fe-
ray pas des derniers.

Fin de la Necromance papale.

INDICE PREMIER, DES
LIEUX PRINCIPAVX DE L'ESCRITURE,
ture, lesquelz l'autheur du present liure
a interpreté.

Le premier nombre denote le chap. de l'Ecriture:
le second, la page de ce liure.

Genese.

37 g, Je descendray avec
mon fils, lamentant, aux
enfers 74 75
42 g, Si la mort luy adue-
noit vous feriez descendre
ma vieillesse avec
douleur, au sepulchre,
74 75.

Exode.

3 b, Je suis le Dieu d'A-
braham d'Isaac & de Ia-
cob 84

Deutero.

13 a, S'il se leue entre vous
quelque prophete, ou
quelque songeur de son
ge, &c. 156,

18 b, En toy ne sera trou-
ué homme, demandant
cōseil aux espritz fami-
liers &c. 139.

18 c, Je leur fusciteray vn
Prophete, comme toy,
du milieu de leurs fré-
res &c. 165,

30 c, Qui montera au ciel?

Qui descendra aux abî-
mes &c. 141 142

Juges.

9 b, Les arbres s'en sont al-
lez pour oindre sur eux
vn Roy 178

Job.

7 b, Comme la nuée se cō-
sume & passe, ainsi fait
celuy qui descend aux
enfers. Il ne montera
point, & ne retournera
plus en sa maison &c,

65

14 b, Quand l'homme dor-
mira, il ne se releuera
point : iusques à ce que
le ciel soit changé, il ne
s'esueillera point & ne
se leuera point de son
somme 78,

I. Samuel.

2 a, Le Seigneur mene aux
enfers & en ramene 76

Psalmes.

*

INDICE I.

- 26 d, Mon pere & ma mere m'ont laissé, mais le Seigneur m'a pris & receu 106,
 29 c, Quel profit y aura il en mon sang, quand ie seray descendu en pourriture? 82,
 77 Il s'est souuenu qu'il est chair; esprit qui va, & ne retourne point 82,
 113 d, Les mortz ne te loueront point, Seigneur, ny tous ceux qui descendent au sepulchre 82,
 145 a, Je loueray Dieu en ma vie, & chanteray à mon Dieu, pendant que ie suis 82,
 145 a, Ne mettez point vostre fiance aux hommes. L'esprit de l'homme s'en va &c. 79 81
- L'Ecclesiaste.**
- 9 b, Le lion mort est plus vil & vaut moins que le chien vivant 93,
 12 b, L'homme s'en va en la maison de son éternité 80 81,
- Esaie.**
- 8 d, Quand ilz vous dirôt demandez aux sorciers &c. 139,
 14 c, Les Sapins & les Ce-
- dres, se sont resiouiz soi toy &c. 173 175,
 14 c, Enfer a esté esmeu des souz, à cause de toy, pour te venir au deuant 75,
 38 d, Le sepulchre ne te louera point, & la mort ne te donera point gloire 82. Mais le vivant le vivant &c. 94,
 63 d, Tu es nostre Pere: car Abrahā ne nous a point feu, & Israel ne nous a point cognu &c, 99 108
 65 a, Ilz resident aux sepulchres &c. 140 147,
- Malachie.**
- 2 b, La bouche du Sacrificateur garde la science, & ilz requerront la loy de sa bouche &c. 165,
- S.Matthieu.**
- 7 d, Je ne say qui vous estes 99,
 17 a, Qu'il fait bo icy demeurer & faisons y trois tabernacles &c. 119,
 24 d, Si le pere de famille sauoit quand le larron viendroit &c. 172,
- S.Luc.**
- 16 g, Enuoyez Lazare à mes freres &c. 50,
 16 g, Ilz ont Moysé & les Prophetes, qu'ilz les oyent

INDICE I.

- 147 148 180, & recteurs des tenebres 191
 23 f, Tu seras aujourdhuy en paradis avec moy 85, 1. Th. 5 d, Tentez & esprouvez toutes choses & tenez ce qui est bon 38.
 Actes.
 13 Dauid a esté mis avec ses peres &c. 94 95, 2. Ti. 4 b, I'ay cōbatu le bō combat : i'ay paracheué &c. 124,
 Romains.
 6 a, Nous qui fōmes mortz à peché, cōment viurons nous au monde? 1 C. 12 a, Si s'a esté en corps, ou hors du corps ie ne say &c. 122, Eph. 6 b, Nous auōs à batailler cōtre les princes 38,

S. Pierre.

- 3 c, Soyez tousiours appareillez à respondre à cha cun, qui vous demande raison de l'esperance qui est en vous 38,

INDICE SECON D, QVI EST DES PRINCIPALES matieres contenues en ce Liure.

Le nombre se rapporte à la page.

- A Abraham, quelle personne represente, parlāt au riche, 132 s'il cognoit point ce que nous faisons, 133 & les autres Patriarches, s'ilz nous cognoissent plus maintenant, 102 Ames, pourquoy s'aparois- sent plusloft, & ont plus d'accointance avec les femmes & chambrieres, qu'avec les hommes, 32 si elles retournent apres leur trespass, & si personne en a iamais veu, 52 57 65 sauvees & damnées, si elles peuvent retourner icy, selon l'aduis des scola-

INDICE II

stiques,	68	B
si elles ont lieu certain at- tendant la resurrection		
52		
si elles ont aucune conue- nance avec les hommes		
apres leur trespass, 52		
si par aucun enchantement elles peuvent apparoir		
aux hommes, 53		
si elles voyent noz miseres	110	
si elles vaguent icy bas a- pres leur trespass, 50		
si elles oublient toutes cho- ses humaines estans se- parées du corps, 119		
de combien d'espèces s'ap- paroissent au mode, 184		
si elles sauvent ce que lesvi- uās font au mode, 186		
ou c'est qu'elles reposent en- stans departies du mode	186	
Anges, s'ilz ont conuersa- tion entre nous, & quel		D
est leur office enuersnoz		
190		
bons & mauuais, quel est		
leur office, 123 192		
Aumōnes & Offrandes, en		
quoy sont differētes 42		
& laquelle vaut mieux		
faire, 43		
Auernus, en quelle figure		
en sortoyēt les ames, 45		
Bien faire par despit,		
C		
Charmes des Necroman- ciens, de quelle vertu, 23		
Chant des prestres, & des		
poures, 24		
Chantemens des prestres		
en quoy sont differētes des		
enchantemens des Ne- cromanciens, 27 28		
Cognoistre, en quel sens est		
prins en l'Escriture, 99		
Contēpteurs de Dieu, quel		
est leur prouerbe, 138		
Curez Papist . ou gist leur		
soing principal, 15		
Curez & beauperes, com- bien diligens à la sou- pe, 17		
Dieu, de qui il est appélé		
Dieu proprement,		
de qui il est Seigneur, & Pe- re, 89		
en combien de sortes il a		
parlé aux hommes, 142		
il est à considerer en deux		
sortes, 85		
si à luy seul faut recourir		
comment ne se faut iouer		
à luy, 48 49		
Dieu des papistes quel, 190		
Dieux, en l'Escriture au re- gard		

INDICE II.

<p>gard de quelz sont ilz ainsi appelez</p> <p>Docteur.</p> <p>des Chrestiens, quelz, 143. 149.</p> <p>de cologne, quelle est leur bestise,</p> <p>papistiques, ou c'est qu'ilz fondent leurs tesmoigna- ges, 145.</p> <p>quelle opiniō ilz ont du re- tour des ames, 67.68</p> <p>Doctrine Chrestienne, com- bien est certaine. 48.</p> <p>Dormir.</p> <p>que c'est qu'il signifie en l'Ecriture & que c'est qui nous y est monstré, 111.112.114.</p> <p>des reprouez, quel, 112.</p> <p>de l'ame, quel, 113.114</p> <p>du corps & de l'ame, quel, 115.117.</p> <p>Diables, ou c'est qu'ilz va- guent & quelle moleste ilz font aux hommes 191.</p> <p>Diable, s'il peut faire appa- roistre les mortz 150.</p> <p>qui sont ceux qui vont à son escole 148.</p> <p>Diction notable d'vn Vieil le 35.</p> <p>Disputer contre les hereti- que deffendu 21.</p>	<p>Durand 79.</p> <p>E</p> <p>Eau benite de cour 18</p> <p>Eglise d'Israël, si elle a eu recours à autre qu'à Dieu 109.</p> <p>Enfer.</p> <p>que c'est que les portes de iceluy signifiēt en l'Ecri- ture 76.</p> <p>en quelles significations se prend en l'Ecriture 69. 74.76.</p> <p>Enfers, la descente à iceux selon les poetes. 44.</p> <p>qui sont les maistres qui en seignent d'en faire reue- nir les ames 46.47.</p> <p>Epicuriens, surquel passa- ge ilz fondent leur er- reur 97.</p> <p>Erichtho sorciere, que c'est qu'elle faisoit par ses encha- temens 44.45.</p> <p>Estat des mortz, quel 52.</p> <p>Esteuz, que c'est qu'ilz re- gardent en Dieu 87</p> <p>Ecriture sainte, quel tes- moignage rend des Ef- pritz malins 191.</p> <p>Efpritz des eleuz, en quelle compagnie sont, & en quel repos 85.</p> <p>s'en allant en leur terre, que c'est 80</p>
---	--

INDICE II

s'il est sans douleur en ce monde	117	quelz sont les propos que ilz tiennent à present	44.
Etna , commandant est appellée par les Italiens	45.	en quel estime ilz ont l'Ecriture	50.
Euangiles contraires entre les papistes	41,42.	Immortalité des esluz & reprovez	84,85.
Ezechias quel benefice furent gulier il a obtenu de Dieu	110.	Inuocatio des saintz , cō bien est fruole	100.
Fagoiz en la gorge	16.	& est deffendue	101.
Familiarité des esleuz envers Dieu,quelle	93.	Julien l'Apostat , de quelle calomoie il blasmon les Chrestiens.	154,155.
Feu en la gorge	16.		
Foy en sainte mere eglise & estre en bo estat,que ce est selo les prestres.	30,31.	L Larnes , que c'est	183.
Flux de bourse	25.	Lares , que c'est	183.
		Lazare & le riche, que c'est que Christ nous a voulu signifier par cest exemple	137,139.
G		Louange des saintz trespassz	84.
Genii,que c'est	183.	Limbes des peres, quel	134.
Guerre pharsalique	45.	M Maison d'eternité que c'est	
		80,81.	
H		Manes que c'est	71,183.
Heresie.		Medecins & apotiquaires de bource,quelz	24.
Epicurienne,quelle des Arabiens,quelle des dormeurs,quelle.	95.	M Mort, pourquoy a esté en horreur aux saintz	90,91.
Heretique envers les prestres,quelz.	33.		
Homme , qu'elle en est la division selon les Payés	71.		
Hypotiposis.	75.		
I			
Jean Calvin de quoy est loué	92.	Mortz.	86.
	96.	au monde quelz	87.
Infideles.		à Dieu,quelz	88.
requierent la verité des mortz	48.		

INDICE II.

Si leur faut adouster foy 156.159.160.	enquoy veulent assubettir dieu à eux 145.
pourquoy c'est que Dieu n'a point voulu qu'il se apparussent aux hom- mes 152.153.	enquoy veulent assubettir Christ à eux 146.
de deux sortes, hors de ce monde 78.	comment sont plus obsti- nez que le mauuaise Ri- chie 148.
ressuscitez avec Christ co- uersant entre les hommes 53.	
du Riche, quelle doctrine Christ nous y veut don- ner 180.181.	Parabole.
si nous pouons auoir acces à eux, ny eux à nous 181.	du Riche, que c'est que Christ nous y enseigne 167.
N	Paraboles quelle est leurna- ture 171.
Necromance quelle est son etymologie 163.	Pasteurs.
Necromanciens.	quelle promesse Christ leur a faite en executant leur charge 39.
quelz espritz ilz font par- ler à eux par leurs en- chantemens. 149.	Patience des prestres & des moines combien elle est grande deuant disner, 17.18.
que c'est qu'ilz faisoyent pour faire leurs encha- temens 163.	Portes d'enfer que c'est en l'Ecriture 76.
O	Prestres.
Oeuvre estrâge, au regard de Dieu 86.	à qui sont semblables 34.
Offrandes à qui c'est quel- les profitent 42.	pourquoy paissent mieux les brebis que les mou- tons 32.33.
L'office des pasteurs en- uers leurs brebis 39.	Poures, quel soing l'on en doit auoir 28.
P	Purgatoire.
Papistes.	ou c'est qu'il a son lien de- stiné, selon les Scolasti- ques 188.
	de bourse 31.

*

A 970416

503885560

INDICE II.

commēt est fait prison per	Simeon & Simon, que c'est
petuelle	29.30 qu'ilz signifiant
R	Somne, pourquoy il a esté
Religiō, quelle est la vraye entre les prestres	34. 118. apelé Image de mort
Resurrection, que c'est, & de quelle vertu.	51.
Saintz trespasssez.	T
s'ilz voyent tout	104.105
s'ilz se sont point apparuz aux hommes	126
s'ilz se cognoissent en l'autre monde.	123.
s'ilz nous peuvent aider &	
s'ilz nous cognoissent point	100.
quelle est leur charité & ius- ques ou elle s'estant	125.
Science comment c'est que elle rend l'homme	27,
seruantes de nostre dame,	
quelles	32.
	V
	Verité ou c'est qu'o la doit cercher,
	Viure à Dieu, que c'est,
	X
	Xantippe, non monstrueuse, & pourquoy,
	Z
	Zacras, fait reue nir un uenceau mort,
	Zelateurs de cuisine.

LES FAVTES VOVS LES CORRIGÉ rez ainsi.

Page 33. line 15, qu'il. Pag.34.li.28. vaillent. Pag.35.li.3. à tout
Pag.67.li.26. ainsi. Pag.69.li.2. croistroyēt. Pag.69.li.15. oïent
Page 69.li. 9. qu'il. Pag.102.li.2 Patriarches, noz. Pag.104.li.3
si Abraham & li.7. pourront. Pag.120. li. 19. occuper. Pag.111.
li.2. pourroyent. Pag.134.li.29 sortir. Page 155.li.7. li. & 18. co-
gneu,ce.

Au marge.

Page 45. Apul. in asino. aur. li. 1. Pag.79. Psal.146. pag.94
Eccl.9. Pag.13. Rom.4.